Comptes rendus

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **48 (1984)**

Heft 189-190

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

COMPTES RENDUS

REVUES, ACTES DE COLLOQUES, RECUEILS D'ÉTUDES

Bulletin du Centre de Romanistique et de Latinité tardive de l'Université de Nice, n° 1, mars 1983, UER Civilisations, 117, rue de France, 06000 Nice, 108 pages.

Saluons les débuts de ce nouveau bulletin qui aspire à devenir annuel. Six contributions très diverses sont ici réunies : R. Braun, « *Honeste cadere* ». *Un topos d'hagiographie antique* [1-12] remarquable exposé illustrant la permanence chez Ambroise d'un topos de l'antiquité grecque et latine ; — J. Nicolas, *Etudes de phonologie de l'ancien gênois* [13-26] aboutit à de fines interprétations ; — A. Viani, *Métathèse dans la langue niçoise* [27-36] mériterait d'être nuancé, et revu pour ses étymologies ; — P. Roux, *Autour de Mistral : Félix Gras et « Li Rouge dou Miejour »* [37-56] ; — D. Pisella, *Défense de la forêt corse chez Paoli di Taglio* [57-88] ; — M. Cl. Weiss, *Aspects géologiques et géographiques des études préhistoriques et protohistoriques corses* [89-108].

Gilles ROQUES

STUDI DI LESSICOGRAFIA ITALIANA, vol. 1, 1979, a cura dell'Accademia della Crusca, Firenze, L'Accademia della Crusca, 338 pp.

Nonostante la copiosa produzione lessicografica italiana, tutta di ottima qualità — si veda, fra gli altri, il giudizio lusinghiero di F. J. HAUSMANN, *Was taugen die Wörterbücher des heutigen Deutsch ?,* in : AAVV., *Wortschatz und Verständigungsprobleme. Jahrbuch 1982 des Instituts für deutsche Sprache,* Düsseldorf, 1983, p. 196, allorché confronta la situazione italiana con quella tedesca —, mancava finora una rivista specializzata in questa disciplina. Dopo gli « Studi di filologia italiana », fondati nel 1927, e, a partire dal 1971, gli « Studi di grammatica italiana », la venerabile Accademia della Crusca cura ora la pubblicazione di una rivista che ospiterà contributi su problemi di lessicografia italiana, suo terzo campo di ricerca. La nuova rivista, ideata dal rinomato arciconsolo G. NENCIONI, per colmare la lacuna finora esistente, non avrebbe potuto augurarsi un patronato più prestigioso.

Severina PARODI, *Lezione e frammenti inediti di Gino Capponi* (pp. 7-53), riesamina il manoscritto della lezione del 1831 erroneamente segnata « Antonio

Targioni » da un ignoto archivista dell'Ottocento. La Parodi pubblica gli appunti ed inserisce poi la lezione fra le altre lezioni del Capponi e dei suoi contemporanei, rendendo conto dei lavori del Capponi per la programmazione del suo dizionario. Con meticolosità vengono ricostruiti i dettagli dell'avviamento del progetto e le numerose difficoltà che il Capponi aveva dovuto affrontare a suo tempo. Piero FIORELLI, *L'Accademia della Crusca per il « Vocabolario Giuridico Italiano »* (pp. 55-81), riferisce dettagliatamente sullo stato dei lavori riguardo ad un progetto di ricerca che risale al 1964. Visti gli intensi lavori preliminari per la realizzazione del progetto, il vuoto che il linguaggio settoriale giuridico costituisce nella lessicografia italiana, dovrebbe essere colmato quanto prima. Gerhard ROHLFS, *Toscana dialettale delle aree marginali. Vocabolario dei vernacoli toscani* (pp. 83-262), si propone di fornire « un supplemento ai vocabolari dell'uso toscano, concentrato e ristretto alle aree marginali, cioè a quelle zone della Toscana che maggiormente si allontanano dal comune uso toscano e dalla lingua nazionale » (p. 83), riferendosi a materiali che l'illustre studioso ha potuto raccogliere fin dal 1932. Il merito principale del lavoro sta nel fatto che lo studioso raccoglie sinotticamente il lessico delle zone meno documentate offrendo le varie corrispondenze sia per il toscano centrale che per i dialetti non-toscani. Si dimostra una volta di più quant'è erroneo identificare lo spettro dialettale toscano con la varietà fiorentina o senese. D'ARCO SILVIO AVALLE, *Il prefisso « per- » nella lingua letteraria del Duecento (con un'appendice sul prefisso « pro- »)* (pp. 263-287), rintraccia attraverso testimonianze nell'italiano antico in parte finora sconosciute lo sviluppo del prefisso in questione (tipo *perpensare*). Freya ANCESCHI, *Retrodatazioni. Spigolature dai testi poetici delle origini conservati in manoscritti anteriori alla fine del XIII secolo (Prima serie)* (pp. 289-308), può documentare nuove prime testimonianze dei lessemi *buiezza, campagna, disetta, femminino, folletto, gualchiera, guanto, imbastigione, mallevare, mobilia, operato, ragno, raschiare rasoio, remissione, riccio, scarpone sfatare, rottana, specialità, teste, tomaia, verniciare, vertente* e *villanella*. Maria Clotilde BARBLAN, *Biblioteca dell'Accademia della Crusca : Dizionari 1970-1978* (pp. 309-338) presenta l'elenco ricavato dal catalogo dell'Accademia della Crusca. Purtroppo gli acquisti della Crusca non possono sempre soddisfare le esigenze di una relativa completezza in materia di dizionari, così permangono dubbi sull'utilità di un elenco decisamente lacunoso : basti segnalare — tanto per fare un esempio — l'assenza di Carlo SANNA, *Il gergo della camorra,* Palermo, 1976, o di Cesare LANZA, *Il Mercabul. Il controlinguaggio dei giovani,* Milano, 1974, [2]1977, nella rubrica delle lingue speciali.

Gli studiosi di lessicografia italiana dispongono così, grazie a questa rivista, di un promettente organo della loro disciplina, che certamente contribuirà a mantenere viva e vitale una istituzione linguistica pluricentennaria quale l'Accademia della Crusca. Siamo sicuri che essa presterà un servizio prezioso alla concettualizzazione della scienza lessicografica senza per questo perdere di vista le esigenze pratiche.

Edgar RADTKE

Varietätenlinguistik des Italienischen, éd. par Günter Holtus et Edgar Radtke, Gunter Narr (Tübinger Beiträge zur Linguistik n° 202), Tübingen, 1983, 231 pages.

Dans cet ouvrage sont examinées les variétés dialectales et sociolinguistiques ainsi que les problèmes de l'italien parlé. Il s'agit de 15 communications présentées pour l'essentiel à Regensburg en 1981 et accompagnées de discussions. Naturellement il ne saurait être question de résumer ici ces exposés dont nous nous bornerons à donner les titres : Günter Holtus et Edgar Radtke, « *Varietätenlinguistik des Italienischen* » *in der Diskussion. Einführende Bemerkungen zur Thematik und zu ihrer Aktualität* [11-21] ; — 1. *Varietäten in der regionalen Gliederung des Italienischen* : Manlio Cortelazzo, *Orientamenti attuali nello studio delle varietà dialettali italiane* [24-45] ; Dieter Kattenbusch, *Dialekt und* « *muttersprachlicher* » *Unterricht in Süditalien (Liparische Inseln, Kalabrien)* [46-60] ; Johannes Kramer, *La lingua italiana in Alto Adige* [61-68] ; Rosita Rindler Schjerve, *Zum Italiano Regionale Sardo* [69-83] ; — 2. *Varietäten in der Soziolinguistik* : Gaetano Berruto, *La natura linguistica dell'italiano popolare* [86-106] ; Gerhard Ernst, *Was passiert, wenn eine Sprache vereinfacht wird ? Gedanken zu den Termini* « *einfach* » *und* « *Vereinfachung* » *in der Sprachwissenschaft* [107-116] ; Michele A. Cortelazzo, *Sprachliche Varietäten und Wissenschaftssprache : Zur Verbreitung wissenschaftlicher Kenntnisse in der Medizin* [117-133] ; Lorenzo Coveri, *Prospettive per una definizione del linguaggio giovanile in Italia* [134-141] ; žarko Muljačic, *Für ein neues Modell der* « *Architektur* » *des Italienischen* [142-150] ; Jeannette Neumann, *Ein Varietätenmodell des Italienischen* [151-161]; — 3. *Varietäten im gesprochenen Italienisch* : Günter Holtus, « *Codice parlato* » *und* « *codice scritto* » *im Italienischen* [164-169] ; Edgar Radtke, *Gesprochenes Italienisch zwischen Varietätenlinguistik und Gesprächsanalyse* [170-194] ; Gudrun Held, *Zur Variation der Eröffnungsformen - Beobachtungen am Beispiel der Aufforderung in den direkten Reden von Boccaccios* Decamerone [195-210] ; Wolfgang Schweickard, *Zur Diskussion um die Historizität gesprochener Sprache :* français parlé *und* italiano parlato [211-231].

Gilles ROQUES

Cahiers Saint-John Perse, publiés par la Fondation Saint-John Perse (Aix-en-Provence), sous la direction de Jean-Louis Lalanne. Ed. Gallimard, Paris, t. I, 1978, 163 p. ; t. II, 1979, 163 p. ; t. III, 1980, 153 p. ; t. IV, 1981, 147 p. ; t. V, 1982, 155 p. ; t. VI, 1983, 189 p.

Cette élégante publication annuelle intéresse naturellement avant tout les spécialistes et les admirateurs de l'œuvre de Saint-John Perse et, en général, les spécialistes de la littérature française contemporaine. En effet, la plupart des

contributions, toutes de très haut niveau, sont de caractère littéraire, comme par ex. l'exposé inaugural du premier volume, « Le 'Souffle du monde' dans l'œuvre de Saint-John Perse », par Friedhelm Kemp, traducteur de l'œuvre persienne en allemand, ou les magistrales contributions d'Albert Henry, « Une lecture d'*Amitié du Prince* » (t. I) et « Une lecture d'*Anabase* » (t. II), aujourd'hui insérées dans les éditions critiques qu'il nous a procurées de ces deux textes (1979, 1983), ou encore, dans le dernier volume, « Naissance du poème chez Saint-John Perse : une proposition de lecture d'*Amers* (*Invocation 5*) », par Georges Cesbron, etc. Mais, dans presque chaque volume, le philologue, le stylisticien, le linguiste trouvent de quoi enrichir les domaines de leurs préoccupations et nourrir leur réflexion.

Ainsi les *Cahiers* apportent-ils périodiquement des éditions de textes inédits du poète : de lettres (à Yvan Goll, II 105-126 ; à Roger Caillois, III 18-19 ; à André Gide, V 125-128) ; d'un poème jusqu'à présent inconnu, *L'Animale,* de 1907, avec un commentaire d'Albert Henry (IV 11-26) ; de la traduction de la *IIIe Pythique* de Pindare que le jeune Saint-John Perse avait entreprise dans les années 1906 à 1908 et que Françoise E. Henry présente dans une précieuse exégèse en attendant de nous donner une étude plus vaste qu'elle prépare sur la langue et la métrique de cette traduction et, plus spécialement, sur des convergences possibles « entre le style de Saint-Leger Leger traducteur de Pindare et le style de Saint-Leger Leger poète, et même, qui sait, de Saint-John Perse » (« Saint-Leger Leger, traducteur de Pindare », V 29-77). Grâce à Arthur J. Knodel, on peut maintenant lire la version primitive, devenue inaccessible, du *Poème à l'Etrangère,* parue, sous le titre de *V Street,* en juin 1943, en tête du premier numéro d'*Hémisphères,* revue littéraire française publiée pendant la guerre aux Etats-Unis (III 45-70). Très précieuse est aussi, pour la compréhension de l'œuvre persienne, la publication, en fac-similé, des annotations manuscrites que le poète avait portées, à l'intention de Friedhelm Kemp, sur les questionnaires que celui-ci lui avait soumis dans les années 1956 à 1966 sur divers passages de ses œuvres (« Annotations de Saint-John Perse », VI 39-131). D'un intérêt linguistique et, en particulier, stylistique, sont deux belles contributions de Madeleine Frédéric, « La répétition dans *Amers* » (I 123-136) et « Arbitraire du signe et remotivation poétique » (V 109-121). Notons enfin que ceux qui consultent les *Cahiers,* ou les autres publications de la Fondation, devront se reporter à un article d'Albert Henry intitulé « Questions de terminologie » (II 147-151) et dans lequel sont précisés les sens des termes choisis pour désigner les diverses parties à l'intérieur des œuvres persiennes (verset - laisse - tirade - développement - suite - partie). A la fin de chaque volume, on trouvera, pour l'année écoulée, une « bibliographie sélective » des éditions d'inédits, des éditions critiques, des rééditions d'œuvres publiées, des travaux consacrés au poète. Voici donc une revue importante qui ne devrait manquer dans aucune institution s'intéressant à la langue et à la littérature françaises.

Georges STRAKA

Langue et Littérature Orales dans l'Ouest de la France, Actes du Colloque d'Angers (14-15 mai 1982), Centre de Recherche en Littérature et Linguistique de l'Anjou et des Bocages, Université d'Angers, Presses de l'Université, 1983, 468 pages.

Très intéressant colloque unissant dialectologues, ethnologues, mythologues, linguistes, littéraires et poètes. On y trouvera après une allocution d'ouverture de Michel Bonneau [3-4] et un avant-propos de l'organisateur Georges Cesbron [5-10] un bel ensemble de communications suivies des discussions auxquelles elles ont donné lieu : René Lepelley, *Mystique, mystère et mystification dans la littérature orale du Cotentin (Basse-Normandie)* [11-17] : Résumé de quelques légendes, terminé par une interprétation assez rationalisante fondée sur l'hypothèse d'une mystification destinée à écarter les curieux de certains lieux ; — Dominique Duviard, *Chansons des pêcheurs hauturiers du Golfe de Gascogne vers 1910* [21-43] : Présentation de ces chansons avec en appendice le texte de six d'entre elles ; — Emile Joulain, *Civilisation populaire et tradition orale chez les écrivains ligériens patoisants* [44-60] : Promenade poétique sur le cours de la Loire, émaillée de beaux poèmes patoisants. L'idée suggérée [p. 46] d'un parler ligérien est sans doute féconde ; — Espéranza Bermejo-Julian Muela, *Narration et dialogue dans le Lai breton du Moyen Age survivance de l'oralité* [63-70] : Analyse suggestive de l'attitude de Marie de France dans ses *Lais,* où l'on voit la confluence de deux tendances : d'une part les attitudes de la littérature orale (où il n'y a pas un auteur mais un récitant), d'autre part les techniques du récit construit, rationalisé, moralisé. Il y a là une voie qui mérite d'être exploitée ; — Roger Lebarbenchon, *Littérature orale et littérature dialectale du Cotentin de Jersey et de Guernesey* [73-79] : A partir d'un inventaire d'auteurs dialectaux des 19e-20e utilisant la littérature orale, établissement d'une typologie distinguant le collecteur scrupuleux, le collecteur d'arguments narratifs réutilisés, le collecteur traditionnaliste et chrétien ; insiste à juste titre sur l'interaction permanente (assurée depuis plus d'un siècle) de l'écrit et de l'oral ; — Groupe de recherches ethnologiques de l'Anjou, *La naissance, le mariage, la mort en Anjou dans la première moitié du XXe siècle. Approche ethnologique* [85-96] : Catalogue descriptif d'attitudes, somme toute banales, où le cliché fleurit un peu trop ; — Daniel Couturier, *La mémoire de l'objet : éléments d'une sémiologie paysanne dans les fermes du Baugeois et de la Vallée (Maine-et-Loire)* [100-110] : Réflexions sur la coutume baugeoise de la « montre », l'exposition au bout d'un bâton de l'objet proposé à la vente ; — Raymond Delavigne, *Sur les expressions angevines « Aller à Brion, bijer le cul de la vieille », étude ethnologique de littérature orale* [111-143] : Remarquable étude, très suggestive et riche de rapprochements pertinents d'une expression appliquée à un perdant qui ne marque aucun point au jeu de boules ou de cartes ; — Claude Boubel, *Les travaux et les jours en pays de Penthièvre à travers dictons et proverbes* [144-151] : Répertoire de dictons météorologiques. Quelques considérations étymologiques superflues notamment celles sur *hips* (149 ; v. aussi la discussion) qui auraient gagné à tenir compte par ex. du FEW (ici 17, 575 b) ; — Gilles Morin, *Les patoiseries en*

Bretagne Gallèse [154-179] : Importante communication qui souligne avec beaucoup de justesse l'impasse où sont enfermées actuellement littératures patoisantes et régionalisantes. Dénonciation pertinente du concept tarte-à-la-crème de français régional (note 18), sur lequel il faudra bien un jour s'expliquer, et d'un « certain terrorisme linguistique » [163] mais il est vrai que l'auteur se couvre de boucliers éminents [154] qui ne sont pas toujours purs d'arrière-pensées. D'autre part on n'y trouve pas d'évocation des causes possibles de la situation présente ; — Françoise Illand, *Jonctions et traces de récits à Brécé (Nord-Mayenne)* [180-186] : A partir de quelques contes, esquisse d'une étude de leurs fonctions initiatiques, humoristiques et référentielles ; — Jeanine Fribourg, *Vie et rôle de la chanson traditionnelle dans la région de Redon* [189-207]: Etude fouillée, distinguant chanson à histoire, chanson de circonstance, chanson à dizaine et soulignant leurs rôles ludique, culturel, communautaire ; — Régine et Michel Pénisson, *Le thème du naufrage dans l'Ile de Noirmoutier d'après des documents oraux et écrits. Approche ethnologique* [213-237] : L'exposé présente deux types de sources : des chansons étroitement liées à un fait historique (œuvres imprimées et colportées dont il serait intéressant de rechercher les auteurs et leurs intentions) et des récits beaucoup plus riches au plan des thèmes et des symboles ; — Laurence Brunet, *La narativité orale contemporaine et son écoute dans l'Ouest* [240-249] : Enquête sur les réactions des auditeurs devant les histoires racontées à la radio ; — Guillaume Floc'h, *L'espace, l'autre : à partir d'enregistrements effectués sur les îles et le littoral du Sud-Finistère* [250-261] : Commentaire d'une chanson populaire bretonne ; — Brigitte Rochet-Lucas, *Rituels de guérison et rituels préventifs dans l'Indre* [265-267] : Quelques saints ou fontaines de l'Indre ; — Franck Alvarez-Pereyre, *Littérature orale et images de la langue en Sarthe et en Mayenne* [270-279] : Essai pour définir la conscience linguistique de divers témoins et examen d'un stéreotype patois utilisé par les conteurs ; — Yvan Leclerc, *L'écrit de la fée, Légende(s) de la Cave-à-Margot (Saulges, Mayenne)* [284-298] : Très intéressante comparaison de textes concernant une sorcière légendaire où l'auteur montre comment l'écrit historicise, rationnalise pour mieux détruire ; — Jean Cuisenier, *Merveilleux et fantastique dans la littérature de tradition orale en Normandie* [304-319] : Définitions par l'exemple du merveilleux (la fée d'Argouges, légende qu'il serait bon de comparer à celle de Mélusine) et du fantastique (une histoire de loup-garou). On ne croit pas à la réalité du monde décrit par le premier mais on en reçoit un message ; on croit au second et l'on joue de la terreur qu'il inspire ; — Khedija El-Ajroud, *Oralité et Ecriture dans les Dialogues de Jacques Tahureau du Mans* [320-328] : Présentation des *Dialogues* ; — Gabriel Guillaume, *Locutions gallèses. Leçons d'une Bazougeaise : Adèle Denys* [330-340] : Parmi ces locutions certaines méritent un commentaire : *aller aux mûres sans crochet* (FEW 6, 2, 153 a) ; *peler la chastaigne* (FEW 2, 463 b) ; *mouches blanches* « neige » (FEW 6, 3, 255 a) ; *tordre des harts* (FEW 16, 153 a). Excellente explication de *tête d'achôcre* (Chateaubriand, *Mém. d'Outre-Tombe*) ; — Marthe Broutelle, *L'oralité régionaliste dans l'œuvre d'Honoré Broutelle, poète sarthois* [341-348] : Témoignage de la fille du poète ; — Catherine Robert - Michel

Valiere, *Le Conte du Curé de Marie Prieur. Commentaires typologiques* [353-373] : Texte et traduction suivis d'une étude linguistique par Br. Horiot ; — Jean-Paul Chauveau, *Le dialecte dans les chansons et son image d'après les expressions qui le désignent* [374-389] : Montre les résultats du terrorisme intellectuel (auquel l'Université s'est largement associée) sur une population patoisante. Une idéologie unificatrice a écrasé des langages avec l'appui de ceux-là même qui prétendaient les défendre. Il restera à nos successeurs à instruire le procès de ces grammairiens qui ont voulu montrer que les patois n'étaient que du français déformé, des langues sans syntaxe et sans orthographe (autant dire sans foi ni loi). On a créé de toutes pièces un français « rationnel », paré de toutes les qualités de l'artifice, pour mieux étouffer des modes d'expression authentiques auxquels on concédait à peine un rôle de curiosité pour entomologiste. Et l'on voudrait maintenant nous voir défendre cette machine de guerre, à son tour victime de la même idéologie unificatrice ; — Lydia Gaborit, *Littératures orales et populaires de l'Ile de Noirmoutier, histoire d'une collecte. « La mémoire confuse »* [397-406] : Les difficultés dans la collecte de la parole porteuse des traditions orales ; — Mireille Bossis, *La route du Sel. Structure et signification d'un conte recueilli à Noirmoutier* [410-423] : Analyse d'un conte du recueil de G. Massignon, variante du Petit Poucet, avec interprétation psychanalytique (plutôt inspirée par Jung et Durand) ; — Gwenole Le Menn, *Du théâtre savant (XVe-XVIIe siècle) au théâtre populaire (XVIIe-XIXe siècle) en Basse-Bretagne. Histoire et thèmes* [428-448] : Très précieux répertoire du théâtre breton qui annonce un travail d'envergure ; — Bernadette Bricout, *La Belle sous la cuve. Cendrillon dans la tradition orale* [451-463] : Montre avec beaucoup de pertinence comment *Cendrillon* se rattache bien aux contes qui illustrent la victoire d'une cadette, mariée avant ses aînées. Ouverture sur l'inversion que Perrault aurait fait subir à ce conte. Le lexicographe aurait cependant à souligner quelques petites bévues, sans conséquence pour le cas présent.

Gilles ROQUES

La Norme linguistique, Textes colligés et présentés par Edith BÉDARD et Jacques MAURAIS, Québec, Conseil de la langue française, Paris, Le Robert (Coll. L'ordre des mots), 1983, [VI-] 850 p.

Ce volume regroupe en cinq parties bien structurées une trentaine de contributions toutes écrites ou traduites en français et pour la plupart inédites.

Tous les aspects du problème de la norme linguistique se trouvent ainsi éclairés par des textes d'origine très diverse (allemande, américaine, britannique, canadienne, française, indienne, mexicaine, québécoise, tchèque) et d'inspiration variée (fonctionalisme de l'école de Prague, linguistique générative, psychomécanique, sociolinguistique américaine). L'Introduction, due aux éditeurs, E. Bédard et J. Maurais, tous deux chercheurs au Conseil de la langue française

du Québec, situe clairement l'apport des divers auteurs. Certes un index aurait facilité la consultation. Une bibliographie générale en fin de volume — de préférence analytique — aurait évité les redites. Mais l'ensemble procure une excellente vision de la diversité des approches dans ce domaine.

Quatre contributions sont consacrées à la « tradition de la norme » : chez les grammairiens de l'Inde ancienne (J. D. Smith), chez les grammairiens latins (M. Casevitz et F. Charpin), chez les grammairiens français des XVIe et XVIIe s. (G. A. Padley), puis de Malherbe à Grevisse (L. Wolf). Elles sont dues à d'excellents spécialistes. Celle de L. Wolf retient tout particulièrement l'attention par la conception qu'elle reflète, en termes clairs, de la notion de *bon usage,* produit caractéristique de la tradition française. Dans ce chapitre, on aurait aimé trouver aussi un article sur les grammairiens arabes. La tradition coranique n'est pas inférieure en conséquences à celle qui s'est créée chez les Hindous pour préserver dans leur pureté les textes sacrés védiques (encore que l'article de J. D. Smith montre que Pāṇini décrit en fait la langue de son temps).

La seconde partie illustre le concept de norme dans divers courants linguistiques. Une importante contribution de P. L. Garvin porte sur le « rôle des linguistes de l'Ecole de Prague dans le développement de la norme linguistique tchèque ». L'auteur montre comment le réalisme de ces linguistes, de Mathesius à Daneš, a pu conduire à une heureuse synthèse de la tradition et des exigences de la langue vivante, notamment scientifique et technique. (A noter qu'en Appendice — p. 797 et suiv. —, le volume contient les « Thèses Générales » du Cercle de Prague et la traduction de deux articles, l'un de V. Mathesius, l'autre de B. Havránek). L'importance du concept de norme dans la théorie de E. Coseriu a incité les éditeurs à donner ensuite la traduction française d'un chapitre éclairant de *El concepto de norma en lingüística* de L. F. Lara. Y. Ch. Morin et M. Ch. Paret rapprochent dans leur contribution « norme et grammaire générative ». Les auteurs n'ont aucun mal à démontrer, en se référant à des études générativistes sur le français, que la grammaire générative n'est d'aucune façon normative. Là où leur exposé paraîtra moins convaincant, c'est quand ils estiment que la grammaire générative est une grammaire d'idiolecte (les idiolectes étant susceptibles de se recouper largement) et que le « locuteur-auditeur idéal » n'est que le lieu de la faculté universelle du langage et des « propriétés générales de la grammaire universelle » (p. 194). Les textes de Chomsky supportent difficilement cette interprétation : qu'on relise seulement (en trad. fr., p. 12) le passage célèbre de *Aspects* où le concept de locuteur-auditeur idéal est défini (« L'objet premier de la théorie linguistique est un locuteur-auditeur idéal, appartenant à une *communauté linguistique complètement homogène,* qui connaît parfaitement *sa* langue . . . »). Le jugement de grammaticalité implique forcément la référence à une norme. Celle-ci n'est évidemment pas imposée ; mais elle est présupposée. Et le défaut de beaucoup de travaux générativistes est de ne pas l'expliciter. Cette seconde partie se termine par une contribution détaillée intitulée « Historique et état du débat sur la norme en Allemagne » par J. Gessinger et H. Glück (en traduction). Peut-être aurait-il été souhaitable

de faire aussi une place aux discussions autour du concept de *langue* chez F. de Saussure et de ses liens à la norme. Les travaux de K. Heger par exemple (notion « Σ - parole ») auraient pu trouver là un écho.

Le troisième chapitre confronte « norme sociale » et « norme linguistique ». S. Aléong tente de situer « le comportement linguistique dans le cadre plus vaste des comportement sociaux et envisage la norme linguistique du point de vue de l'anthropologie » (p. 7) ; « on peut concevoir l'existence de normes sociales du comportement linguistique qui déterminent ou, mieux, conditionnent le contenu et les formes de l'interaction linguistique » (p. 259). De même J. C. Corbeil se propose de considérer « la langue comme un fait culturel parmi d'autres » et de la resituer dans « une théorie globale de la culture » (p. 281). L'article comporte, en particulier, un bon essai pour délimiter la notion de *sociolecte*. Peut-on dire cependant (p. 286) qu'en linguistique le « réel est toujours individuel et toujours en situation » ? N'est-ce pas confondre *réel* et *observable* ? En revanche on ne peut que souscrire à l'idée (p. 301) que la « manière de vivre » la « régulation linguistique » est un « trait de culture ». La contribution de C. Lefebvre (« Les notions de style » — où « style » est pris dans le sens de Ch. Bally) résume divers travaux anglo-saxons d'ethnolinguistique sur les niveaux de langue (notamment l'apport de Labov). Une étude d'inspiration psychanalytique (« La norme et le surmoi » par F. Peraldi) clôt cette partie.

On ne s'étonne pas de la place faite, dans un ouvrage réalisé au Québec, à la « norme linguistique d'origine légale ». Ainsi se trouvent rassemblées une brève étude sur la notion de niveau de langue chez divers linguistes (J. M. Paquette), un article important de J. A. Fishman (en traduction) sur « Aménagement et norme linguistiques en milieux linguistiques récemment conscientisés », une réflexion sur la « langue de l'Etat » (Ph. Barbaud), une autre sur « la normalisation linguistique, terminologique et technique au Québec » par le président de l'AILA, G. Rondeau. Enfin la contribution de E. Bédard et J. Maurais donne un aperçu bien informé sur l'ensemble des problèmes de planification au Québec.

Les « problèmes pratiques » font l'objet de la dernière partie, la plus importante en volume. Divers types d'activité y sont évoqués. Tout d'abord celle d'enseignement. G. Gagné (« Norme et enseignement de la langue maternelle ») plaide pour une attitude accueillante, à l'école, envers les usages divers de la francophonie. G. Bibeau et C. Germain s'interrogent sur la proportion de faits régionaux — notamment québécois — qu'il convient d'admettre dans les manuels scolaires. Ces deux articles confortent dans l'idée qu'un aspect capital de la compétence linguistique consiste dans la capacité à jouer sur plusieurs registres ; dominer sa langue, c'est ne pas être prisonnier d'un registre unique. L'insuffisance linguistique (notamment celle de l'étranger) se signale précisément par l'incapacité qu'il manifeste de cette accommodation.

Pas plus que l'enseignant, le lexicographe ne saurait éluder les problèmes de norme. La norme et le dictionnaire font l'objet des contributions d'A. Rey. (Intéressantes définitions de *topolecte* et de *technolecte*) et de L. F. Lara (cette

dernière précédée d'une vaste réflexion sur la polysémie du mot *norme*). L'étude de J. Darbelnet sur « la norme lexicale et l'anglicisme au Québec » pose ce principe, excellent, que « l'emprunt de nécessité apparaît (. . .) comme une ressource linguistique pour combler une lacune. Ce qui veut dire qu'en principe, il ne devrait pas y avoir d'emprunt là où il n'y a pas de lacune » (p. 607). Il reste que la lacune peut toujours être comblée — avec plus ou moins de bonheur — par des formations internes. Il n'est pas tenu compte ici du dictionnaire des anglicismes de M. Höfler, trop récent. D'intéressants critères pour l'enregistrement des canadianismes sont proposés au lexicographe par J. Y. Dugas. Peut-être aurait-il été souhaitable d'ajouter une étude sur les « dictionnaires de difficultés », particulièrement représentatifs des problèmes de norme.

L'activité journalistique des « Chroniques de langage » est analysée par un praticien, J. Cellard. On peut regretter que le seul exemple développé soit celui, caricatural, d'A. Hermant et que les conceptions des chroniqueurs actuels ne soient qu'allusivement évoquées. Une remarquable contribution de A. Valdman définit, dans la francophonie, les « normes locales » (les « topolectes », si l'on préfère). L'auteur rejoint J. Pohl (p. 683) pour accepter au moins, dans la norme « cultivée », ceux des termes qui désignent des réalités régionales (en Belgique *bourgmestre, échevin, athénée* . . .) ou dont l'aire dépasse les frontières de la région *(nonante)*. Deux études portent ensuite sur les « normes régionales de l'anglais » (B. B. Kachru) et sur la « codification de l'anglais canadien » (G. Jolly). Enfin N. Gueunier, E. Genouvrier et A. Khomsi donnent un aperçu bref mais suggestif de la recherche qu'ils conduisent sur le sentiment qu'a l'usager de la norme. Ils confrontent notamment les réactions des locuteurs selon qu'ils vivent en situation linguistique stable (Tours) ou dans des régions au moins partiellement bilingues (Lille, Limoges, Saint-Denis de la Réunion). On attendait, dans le même domaine, une contribution d'un des membres de l'équipe française des « Atlas linguistiques » et en particulier une allusion à leurs études sur les « ethnotextes » (J. C. Bouvier, X. Ravier . . .). C'est la seule lacune importante de l'ouvrage. Le mot de la fin est laissé à R. Valin, qui défend avec éloquence l'idée du français universel. Ainsi est rétabli un juste équilibre au terme de ce très bel ouvrage qui représente, sans aucun doute, la meilleure synthèse disponible sur le sujet.

Robert MARTIN

PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Eric BUYSSENS, *Epistémologie de la phonématique,* Editions de l'Université de Bruxelles, 1980, 76 p.

L'ouvrage décrit les méthodes dont s'inspirent les phonologues lorsqu'ils tentent de dégager les différents phonèmes d'un discours et d'en faire le classement. Etant donné que l'auteur définit la langue comme un savoir et que la

phonologie — et évidemment la linguistique en général — étudie « l'organisation interne » (p. 7) de ce savoir, l'analyse de la méthodologie de la phonématique relève finalement de l'épistémologie, d'où le titre de l'ouvrage. Quant à cette méthodologie, l'auteur entend montrer « que seul le point de vue fonctionnel permet de décrire convenablement le système linguistique » (p. 13).

Dans l'introduction et la conclusion, l'auteur précise que son étude reprend certaines théories déjà abordées et développées par lui-même et d'autres phonologues : on peut dès lors la considérer comme une sorte de synthèse qui reprend et analyse le raisonnement général des phonologues, tout en y ajoutant de nouvelles données. A ce propos, l'on doit constater que l'auteur réussit à développer de façon brève, sobre et lucide une multiplicité d'aspects de la phonologie et de ses méthodes.

Outre l'introduction et la conclusion, l'étude elle-même comporte une douzaine de chapitres. Plutôt que de les passer en revue un à un, je me permets de relever quelques points intéressants ou sujets à discussion.

Dès le premier chapitre, l'auteur cherche à mettre en évidence qu'en phonologie « les différences ne sont que la contrepartie des ressemblances » (p. 18). En d'autres mots, l'importance accordée à la fonction distinctive du phonème ne justifie pas l'oubli — dont il accuse certains phonologues — de l'identité qui sert de base à la comparaison des unités distinctives ; ainsi /b/ peut être opposé à /t/ parce que dans les mots *banc* /bã/ et *temps* /tã/, le /ã/ identique sert d'élément de comparaison.

Pour aborder la notion de phonème, l'auteur adopte un point de vue résolument fonctionnel. Le phonème se définit par sa fonction et s'identifie par cette même fonction. Après avoir éclairci la différence entre phonème, son et allophone — différence un peu forcée —, l'auteur aborde le rapport entre le phonème et ses allophones, ce qui ne fait pas l'unanimité des phonologues. Quant à lui il rejette le phonème conçu comme une classe d'allophones pour définir le phonème comme « l'ensemble des traits pertinents communs aux allophones » (p. 37), de sorte que « le phonème n'est qu'une partie de l'allophone, lequel n'est qu'une partie du son. Tout allophone contient son phonème » (p. 38). Ce point de vue méthodologique de E. Buyssens est irréprochable : on ne rapprochera pas dans telle langue la consonne [k] de l'intermédiaire [w], même si on leur trouve une distribution complémentaire ; l'absence de traits phonémiques en commun s'y oppose. Par contre, une fois rapprochés deux sons en distribution complémentaire à cause de leurs traits phonémiques en commun, rien ne nous empêche de présenter ces deux sons comme deux allophones, qui forment une classe, le phonème. La conception du phonème comme une classe d'allophones — méthodologiquement mal assise — ne relève alors que de la présentation du système phonologique.

A propos des termes d'allophone et d'allomorphe l'auteur nous livre des précisions fort intéressantes. Sans pour autant rejeter la possibilité même du « chevauchement » (p. 42) — théorie proposée à quelques reprises par certains

linguistes — l'auteur demande d'autres faits pour prouver que deux phonèmes distincts peuvent, contrairement à la définition fonctionnelle du phonème, avoir un allophone commun » (p. 42). Selon E. Buyssens, « la théorie gênante des phonèmes qui chevauchent (. . .) est contraire à la définition du système comme un ensemble d'unités qui s'opposent ». A ce sujet, je me permets quelques réflexions à propos d'une langue fictive (mon point de vue n'est donc que purement théorique).

Dans cette langue, la consonne [t] n'apparaît qu'en position initiale et finale, la consonne [d], par contre, aussi bien en position initiale, finale qu'intervocalique. Enfin, la consonne /δ/ n'apparaît qu'en position intervocalique. Plusieurs analyses me paraissent possible. On peut retenir un système à trois consonnes dont deux ont une distribution défective. Cette analyse est à vrai dire non fonctionnelle ; dans cette langue, la distribution du [t] et du [δ] est complémentaire. Toutefois, comment définir le phonème dont [t] et [δ] seraient les allophones sans pour autant inclure dans cette définition le phonème distinct /d/. Il paraît possible — et plausible — de considérer le [d] intervocalique comme un allophone du /t/, et donc le [δ] comme un allophone du /d/ (1).

Certes le phonème /t/ présente dès lors un allophone [d] en commun avec le phonème /d/, mais en position intervocalique il n'y a pas identité des deux allophones. Quant à moi, je me laisserai aussi guider par les faits morphologiques. Des variations flexionnelles peuvent entraîner que les consonnes en question en position finale passent en position intervocalique. Si un [d] final devient [δ] en position intervocalique, la théorie du chevauchement permet d'intégrer ces variations morphologiques dans le système phonologique (2). Si, par contre, le [d] final (allophone du phonème /d/) reste [d] en position intervocalique (où il serait alors un allophone du phonème /t/), notre théorie ne fait que créer des complications morphologiques.

L'auteur consacre également plusieurs pages instructives à la notion de syllabe et à la méthode utilisée pour l'identifier. Tout aussi intéressants sont les développements concernant les théories de l'archiphonème, qui sont attaquées de front ! L'auteur s'évertue à démontrer les raisonnements contradictoires des partisans de ces théories.

En résumé, l'ouvrage qui fait l'objet de ce compte rendu constitue un aperçu concis et clair de la phonologie actuelle, de sorte qu'il peut servir à cette caté-

---

(1) Plus précisément, le [t] en positions initiale et finale et le [d] en position intervocalique sont deux allophones du phonème que je transcris /t/. Le [d] en positions initiale et finale et le [δ] en position intervocalique constituent deux allophones du phonème que je transcris /d/.

(2) Comme par exemple en français. La formation du masculin de l'adjectif à partir de la forme féminine par morphème de soustraction peut impliquer des variations « morphologiques » qui sont déjà intégrées dans la description phonologique ; p. ex. phonétiquement on a : [gri:z] → [gri]. La perte de la longueur vocalique n'est pas pertinente phonologiquement : /griz/ → /gri/.

gorie d'intéressés qui font leurs premiers pas dans ce domaine, encore que la richesse de son approche le destine à tout phonologue soucieux d'approfondir les problèmes controversés de sa discipline.

Henri VAN DEN BUSSCHE

Roch VALIN, *Perspectives psychomécaniques sur la syntaxe,* Québec, Presses de l'Université Laval, 1981, XVI - 98 pages. (Cahiers de psychomécanique du langage.)

Ouvrage important pour la question qu'il pose et fécond par ses mises au point.

Quelle syntaxe déduit-on de la psychomécanique ?

Les fonctions (constitution obligatoire et facultative du syntagme) résultent de la définition, en langue, des parties du discours (représentation linguistique de l'expérience dans les langues qui les possèdent), en particulier de leur régime d'incidence. En ce sens, la syntaxe se déduit du signifié de puissance au même titre que le signifié d'effet.

L'ordre des mots, l'accord, les valeurs de l'antéposition et de la postposition de l'épithète s'expliquent par l'analyse de toute opération en ses phases obligées d'existence (puissance, effection, résultat), par l'ordination rigoureuse des phases des opérations exploitées, par l'hypothèse de la persistance mentale, sous toute effection, des opérations précédentes.

Nous conduisent du vouloir dire (l'expérience représentable du fait de la permanence de la langue en nous) : « le chat » au dit : [lθʃa] : 1° le parcours de la genèse (matérielle et formelle) du substantif et suspension avant la détermination de la partie du discours ; 2° le parcours du système des parties du discours jusqu'à rencontre de l'article, parcours de sa genèse matérielle jusqu'à la saisie déterminant la modalité d'incidence du substantif au référent, et de sa genèse formelle modelée sur celle du substantif ; « chat » est encore en visée quand *le* est déjà représenté. 3° Cette deuxième genèse permet la déclaration de la partie de discours de *chat* et son incidence formelle à *le*. 4° Incidence du substantif à l'article ; celle-ci, effectuée, rend possible l'incidence logique du substantif à son désigné. Le syntagme est alors mentalement représenté et requiert la sémiologie qui le rendra dicible. 5° La dicibilité obtenue, le syntagme résultatif s'inscrit dans la mémoire consciente, condition à l'incidence logique au désigné. 6° L'incidence logique rendue effective, le dicible se mute en dit.

R.V. évite donc à la fois le rapport, purement formel, entre mot et syntagme des analyses en constituants immédiats, et l'ordination arbitraire des incidences au sein du syntagme (1). Reste l'indétermination sur la notion d'incidence :

(1) V. Hervé CURAT, *La Locution verbale en français moderne . . .,* Québec, 1982, p. 138, et mon compte rendu dans le *Français Moderne,* sous presse.

incidence soit logique, soit formelle, incidence du substantif ou du groupe nominal.

R.V. résout l'hiatus entre le temps « concret » et le temps opératif : Il distingue (2) le temps *cosmique,* percevable mais non mesurable en raison de son infinité, porteur en particulier de la construction de la langue et de ses états successivement construits (temps *glossogénique,* percevable et non mesurable au même titre) ; porteur aussi de la visée de discours (temps *logogénique,* percevable et mesurable), laquelle englobe le temps du recours aux possibilités linguistiques de représentation et d'expression, ou temps *praxéogénique,* percevable. Ce temps praxéogénique sous-tend de moment en moment le temps nécessaire à chacune des opérations minimales à engager (temps *glossologique,* instantané du fait de sa brièveté) ainsi que la persistance du résultat de ces opérations. Le temps *logiciel* porte chacun des systèmes, et leur ordination qui fait la langue. Le temps glossologique est celui d'une opération effective, donc théoriquement mesurable ; le temps logiciel est celui d'un parcours virtuel. Les réunit leur nature opérative.

Certains passages font penser que, pour R.V., la phrase se construit syntagme par syntagme ; les objections sont évidentes : comment rendre compte de l'ordre des syntagmes dans la phrase et de leurs interrelations syntaxiques et morphologiques ? Mais R.V. ne définit pas le syntagme. Si c'est l'unité dans laquelle toutes les incidences se résolvent, la mutation en dit n'intervient qu'après la représentation mentale de la totalité de la phrase ; cette interprétation est néanmoins contredite par la description de l'apposition (3).

Des travaux ultérieurs devraient également rendre compte de la compatibilité représentative entre le système de l'article et la genèse du mot, et redéfinir une terminologie ici pléthorique : catégorie grammaticale, espèce et sous-espèce de mots, forme, nature, nature des formes ; signifié de puissance / signifié d'effet ; fonction(s) (4).

Christine WIMMER

Bruno STAIB, *Semantik und Sprachgeographie. Untersuchungen zur strukturell-semantischen Analyse des dialektalen Wortschatzes,* Tübingen, Max Niemeyer Verlag 1980 (Beihefte zur Zeitschrift für Romanische Philologie, tome 179), VII+280 pp.

Les atlas linguistiques servent avant tout à la description onomasiologique (et phonétique) des aires dialectales. L'analyse diatopique des champs onoma-

(2) Pp. 18-21, 25 note 8.
(3) Pp. 66-71.
(4) Pp. XII-XIV.

siologiques se révélant difficile ou impossible, personne jusqu'ici, n'a essayé de fabriquer un atlas sémantique : un tel ouvrage serait trop volumineux, la description des données ne pourrait pas se réduire à un inventaire cartographique, comme le prouve, p. ex., le travail de Knopp sur l'argot des écoliers qui a le mérite incontestable de montrer les limites pratiques des enquêtes sémasiologiques à implication diatopique (1).

L'ouvrage de M. Staib contribue à éclaircir ces problèmes théoriques et à montrer, à partir de trois exemples bien choisis (*les temps de la journée*, 176-204 ; *couper, tailler*, 205-231 ; *chemin, voies de communication*, 232-259) et élaborés après enquête sur place, la structuration interne de trois champs onomasiologiques. Le travail de M. Staib doit beaucoup aux contributions théoriques de MM. Coseriu et Geckeler ; il analyse six points du Département du Cantal (ALMC 13, 14, 17, 18 ; 41, 43) dont deux appartiennent à l'occitan du sud qui ne connaît pas la palatalisation du lat. *ca*, quatre à l'occitan du nord marqué par la palatalisation du lat. *ca*.

Après une longue introduction ('la géographie linguistique traditionnelle', 6-14) et une mise au point détaillée de l'état des recherches ('géographie linguistique et lexicologie', 14-68 ; 'géographie linguistique structurale', 69-105 ; 'géographie linguistique et sémantique structurale', 105-148) qui englobe toutes les études romanistiques et fait mention d'un grand nombre de travaux germanistiques, l'auteur dresse un aperçu succinct sur les idées de MM. Coseriu et Geckeler ('la méthode onomasiologique structurale', 149-164) qui servent de base aux enquêtes et analyses entreprises par lui-même (165-173) ; M. Staib a fait des enquêtes personnelles pour établir, à l'aide d'un questionnaire bien concis et à partir de la conscience linguistique des locuteurs, la sociologie du lexique appartenant aux champs onomasiologiques analysés.

Les résultats varient selon les champs onomasiologiques :

— en ce qui concerne le premier champ ('les temps de la journée', 176-204), M. Staib prouve l'existence d'unités caractérisées par une stabilité sociale remarquable (*jorn, matin, nuèit*) à côté d'un groupe de lexèmes marqués par une variation sémantique considérable (*vèspre, après-miègjorn, devèrs-tard, ser, vèrs-sera, sera*). Est-ce dû au hasard que les unités stables connaissent toutes une correspondance en français commun (*jour, matin, nuit*) alors que les unités instables sont toutes limitées au 'locolecte' occitan (terminologie de M. Staib) ?

— pour le champ onomasiologique '*couper, tailler*' (205-231) M. Staib élabore plusieurs dimensions structurales qui respectent les aspects suivants : 1° c o u p e r + 'instrument spécifique' (avec la faux, la faucille : *dalhar, segar* ; avec la scie : *seitar, ressegar, ressar*, etc.) ; 2° c o u p e r + 'objet' (l'instrument pénètre dans l'objet, le tranche : *copar, trençar, achar, fendre, escartelar, escartairar,*

(1) K. Knopp, *Französischer Schülerargot*, Frankfurt 1979.

esclapar, estelar, ou l'instrument reste sur la surface, ne le pénètre pas : *podar, talhar, clapar, capusar, tondre*) ; 3° c o u p e r + modalité de l'action (séparer en tranchant : *talhar, copar, cassar* en face de tailler, émonder, élaguer : *podar. desbrancar, retalhar,* etc.) ; 4° c o u p e r + résultat de l'action (morceaux courts et minces : *peçar, ressegar, faire d'estelons,* etc., mais morceaux gros et longs : *escartairar, fendre, estelar*). La matrice dressée à la page 231 définit le sémantisme de 25 lexèmes locolectaux ; les unités les plus stables sont *copar, achar, talhar* et *tondre* appuyés par la langue commune.

— pour le troisième champ onomasiologique (voies de communication, 232-259) M. Staib établit trois dimensions sémantiques (fonction spécifique, 238 s. ; situation spécifique, 239 s ; état, 240 s.) pour définir et regrouper les lexèmes suivants : *rota, camin, carraira, carrairon, sentièr, avion, dralha, viòl•de•pè,* et *calada.* Rien d'étonnant que *rota* se distingue par sa stabilité diatopique, alors que les noms désignant des sentiers sont caractérisés par la diversité sémantique. Je ne comprends pas pourquoi l'auteur se montre surpris de la stabilité de *camin* et *carraira* qui « im ganzen Untersuchungsgebiet Fahrstrassen darstellen, die entweder, wie der *camin,* in den Feldern liegen, sich dann aber von diesem (2) durch ihren schlechten Zustand abheben, oder innerhalb des Dorfes verlaufen und somit ebenfalls dem täglichen Gebrauch dienen » (258).

Le livre finit par des remarques générales qui servent de conclusion (260-264), une bibliographie riche et détaillée et un registre de personnes.

La thèse de M. Staib représente, somme toute, un ouvrage solide qui introduit dans les problèmes multiples que pose la sémantique dialectologique ; son auteur est bien informé sur les aspects théoriques, ses conclusions sont, en général, probantes, la documentation me paraît fiable.

Malgré ces mérites indiscutables, deux objections semblent s'imposer :

1° Peut-on faire confiance absolue à la compétence métalinguistique des témoins locolectaux, comme le fait l'auteur ? Les descriptions phonologiques du français contemporain de M. Martinet et de ses disciples devraient nous mettre en garde contre une telle supposition : en général, ces recherches nous indiquent ce que les sujets savent ou ont appris sur leur langue, mais leur 'conscience linguistique' diffère souvent des faits de langage.

2° Peut-on faire une étude microstructurale sur la sémantique de trois champs onomasiologiques sans, préalablement, se référer à la discussion théorique menée par MM. Hilty, Gauger, Wotjak et Schifko ? (3) Et comment expliquer que la bibliographie contient une étude historique comme celle de M. Bal-

(2) Je dois avouer que je ne comprends pas bien les rapports de *diesem* ; je suppose que l'auteur met l'accent sur la différence entre *rota* (s.f.) et *camin* (s.m.) ; lire donc : *dieser.*

(3) Dans divers articles publiés dans *Vox Romanica* 30 (1971) - 33 (1974).

dinger sur les noms des chemins en galloroman (*Serta Romanica,* Tübingen 1968, 89-106) et qu'elle ne fait même pas mention de la thèse de doctorat de M. Niederehe (*Strasse und Weg in der galloromanischen Toponomastik,* Genève/Paris 1967), qui est citée dans cette étude. Il est difficile de comprendre cet éclecticisme méthodologique et bibliographique dans un ouvrage qui consacre plus que la moitié de son exposé à la mise au point de l'état des méthodes et de la recherche.

Christian SCHMITT

Wolfgang J. MEYER, *Modalverb und semantische Funktion,* Wiesbaden, Franz Steiner Verlag GmhH (Zeitschrift für französische Sprache und Literatur - Beiheft 8), 1982, p. 58.

Voici un ouvrage certes petit par la taille, — 58 pages seulement —, mais grand par le contenu. Après lecture, le titre apparaît trop restreint, car Wolfgang J. Meyer ne traite pas seulement de la sémantique modale. Les 24 premières pages préparent certes, comme l'indique le sous-titre *Diskussion des Forschungsstandes zur Semantik von neufrz. « devoir » aus sprechhandlungstheoretischer Sicht,* le traitement sémantique dans la seconde partie du verbe modal *devoir,* mais constituent aussi une vaste réflexion épistémologique sur la sémantique en général. On trouvera exposées dans cette partie théorique et méthodologique les principales questions que pose actuellement une analyse du sens : faut-il choisir une conception référentielle du sens ou une conception « sémantique » ? Qu'en est-il de l'opposition sémantique des mondes possibles *vs* sémantique des actes du langage ? Que devient la séparation sémantique/pragmatique ? Autant de questions fondamentales et redoutables auxquelles répond W.J.M. avec une maîtrise certaine. Un seul regret toutefois. Les explications sont parfois trop denses et les indications souvent trop allusives.

L'auteur opte pour une approche théorique en termes d'acte de langage et se place plus spécialement dans le cadre tracé par Searle des actes propositionnels (acte de prédication et acte de référence). Une telle conception le conduit à analyser une phrase comme (1) par exemple à l'aide de la description (2) :

(1) *Je suis malade*

(2) Un locuteur français ne peut prétendre dire quelque chose de vrai avec (1) que si :

a) la prédication de *malade* est désambiguïsée par le fait que *je* renvoie au *x* qui est le responsable de l'énonciation,

b) *malade* doit convenir à cet individu au moins durant le temps *z* de l'énonciation.

La question qui se pose à ce niveau est évidemment celle de savoir si une telle analyse est meilleure que les traitements vériconditionnels classiques, avec les-

quels elle partage, on le voit d'après (2), beaucoup de points communs. Le débat et surtout les recherches restent bien entendu sur ce point ouverts.

L'appliquer au verbe *devoir,* pour lequel on possède notamment grâce à H. Huot et J. P. Sueur (1), des descriptions syntaxiques et sémantiques assez poussées, représente du moins une bonne façon de la tester, même si une telle entreprise ne peut prétendre être décisive en la matière. W.J.M. reprend donc la description de J. P. Sueur et en montre les différentes limites. S'il conserve la distinction d'un *devoir* I « radical » et d'un *devoir* II épistémique, il refuse par contre la différence établie à l'intérieur du *devoir* « radical » entre un devoir d'obligation (*Pierre doit faire ce travail* = X animé oblige Pierre à faire ce travail) et un devoir de nécessité (*Pierre doit faire ce travail* = X non restreint exige que Pierre fasse ce travail), en faisant apparaître la faillite du test de la paraphrase utilisé par J. P. Sueur)pp. 31-33). En effet, dans le cas où Jean ne dispose d'aucun pouvoir sur Marie, l'énoncé (3), comme le démontre W.J.M., n'a pas besoin d'être vrai, même si (4) l'est :

(3) *Marie doit faire ce travail*

(4) *Jean exige que Marie fasse ce travail.*

La source X ne se révèle donc pas décisive comme le pense J. P. Sueur. C'est plutôt un arrière-plan discursif qui légitime l'utilisation de *devoir* (cf. par exemple : *Marie doit faire ce travail, si elle ne veut pas être battue par Jean*).

Il en va de même avec *devoir* II (épistémique), comme le montre (6) qui sert d'arrière-plan discursif à (5) en lecture épistémique :

(5) *Il ne doit pas être vieux*

(6) *car il court comme un lapin.*

On voit dans ce second cas que (6) justifie (5), qu'il s'agit d'une sorte de prémisse pour un raisonnement logique qui comporte, généralement implicite, une règle de transition de type général (cf. *Ceux qui courent comme des lapins*

---

(1) Voir H. Huot (1974) *Le verbe « devoir »* (Klincksieck, Paris) ; J. P. Sueur (1975) *Etude sémantique et syntaxique des verbes « devoir » et « pouvoir »* (thèse de 3e Cycle, Université de Paris X) ;
J. P. Sueur (1977) *Quantificateurs et modalités,* LANGAGES, 48, pp. 84-99 ;
J. P. Sueur (1977), *A propos des restrictions de sélection : les infinitifs « devoir » et « pouvoir »,* dans LINGUISTICAE INVESTIGATIONES, I, 2, pp. 375-409 ;
J. P. Sueur (1978) *Adverbes de modalité et verbes modaux épistémiques,* dans RECHERCHES LINGUISTIQUES, nos 5-6, pp. 235-272 ;
J. P. Sueur (1979) *Une analyse sémantique des verbes « devoir » et « pouvoir »,* dans LE FRANÇAIS MODERNE, 2, pp. 97-120 ;
J. P. Sueur (1983), *Les verbes modaux sont-ils ambigus ?,* dans LA NOTION SÉMANTICO-LOGIQUE DE MODALITÉ, J. David et G. Kleiber (éd.), Klincksieck, Paris, pp. 166-182.

ne sont (généralement) pas vieux). Prémisses et règles de transitions doivent pouvoir être défendues contre tout opposant éventuel. Pour compléter la description sémantique de *devoir* dans (5), il suffit d'ajouter que par rapport à l'arrière-plan discursif *il n'est pas vieux* a plus de chance de « réussir » que *il est vieux*.

Le même cadre descriptif s'applique à *devoir* I. L'énoncé (7) en lecture radicale peut avoir pour arrière-plan discursif la prémisse (8) à laquelle s'ajoute une règle de transition de forme impérative qui dit que chaque fois que l'on est sur le point de monter une pièce il faut faire attention à la distribution des rôles :

(7) *L'acteur qui joue ce rôle ne doit pas être vieux*

(8) *Si l'acteur qui joue ce rôle est vieux, toute la pièce rate son effet.*

Les règles de transition pour *devoir* I ne sont donc pas de la forme *Si x est A, alors x est toujours/généralement/la plupart du temps B,* comme le sont celles pour *devoir* II. Elles obéissent au schéma *Toutes les fois qu'il y a la situation S, fais l'action f ou veille à ce qu'il y ait la situation S'*. A *devoir* I de (7) correspondra alors la règle suivante (9) :

(9) il y a un arrière-plan discursif avec au moins une prémisse défendable et au moins une règle de transition défendable tels que la restriction d'emploi sur la condition de conformité introduite par *il n'est pas vieux* peut, relativement à l'arrière-plan concerné, être clairement mieux défendue que celle de la condition de conformité introduite par *il est vieux*.

Il n'est naturellement pas sûr qu'une sémantique vériconditionnelle avec des mondes possibles ne soit pas capable de traiter les faits relevés par W.J.M. Mais pour nous l'essentiel n'est peut-être pas de décider si le système théorique des actes du langage élaboré par W.J.M. est meilleur, moins bon ou équivalent à d'autres modèles sémantiques. Il nous plaît surtout de relever, fait réconfortant, que l'approche effectuée par W.J.M. dans cet opuscule a fait incontestablement progresser la connaissance sémantique que nous avions jusqu'ici du verbe *devoir*, en infirmant certaines des données présentées par Huot et Sueur et en proposant à notre sagacité de nouvelles et intéressantes observations. Au total, on ne peut que recommander la lecture d'un tel ouvrage, car, pour être parfois difficile, eu égard à sa densité, il n'en est pas moins toujours stimulant.

Georges KLEIBER

DOMAINE ITALO-ROMAN

M. PFISTER, *Lessico etimologico italiano,* vol. I, fasc. 4, Wiesbaden, 1981, fasc. 5 et 6, 1982, fasc. 7, 1983.

Pour la présentation générale de l'ouvrage, nous renvoyons à notre compte rendu, in RLiR, XLVI, 1982, pp. 177-181.

Les nouveaux fascicules, qui sortent maintenant au rythme moyen de deux par an, ont atteint l'initiale AG (le dernier article concerne AGNELLUS) et l'ensemble des 7 fascicules compte à présent 1344 colonnes.

Des développements importants sont consacrés, dans chaque fascicule, à une dizaine de vocables, en raison de la variété de leurs formes, ou de l'ampleur de leur dérivation, ou à la complexité de leur sémantisme, de leur distribution dans l'espace, de leurs registres d'emploi ; c'est le cas, dans le fasc. 4, de **acutiare, acutus, ad, adiacens, ad ipsum, adiungere, adiutare* ; dans le fasc. 5, de *adoperare, ad pressum, *ad prope, ad retrum, ad satis, adunare, advenire, adventura* ; dans le fasc. 6, de **aequaliare, aequalis, aequilibrium, aer, aeramen, aerugo, aestas* ; dans le fasc. 7 de : *aestimare, aetas, afflare, ager, agere, aggravare, agina, agnellus.*

Nous adressons à l'équipe de travail notre gratitude admirative, tant pour la réalisation remarquable des 7 premiers fascicules, que pour la tâche qui reste à accomplir, immense.

Sylviane LAZARD

A. CASTELLANI, *La prosa italiana delle origini,* I - *Testi toscani di carattere pratico,* vol. I, *Transcriptions* (XX + 545 pp.), vol. II, *Facsimilés* (392 planches), Bologne, 1982.

Ce volume s'intègre dans un plan d'ensemble d'édition de tous les textes italiens, conservés dans des manuscrits antérieurs à la fin du XIIIe siècle, entreprise qui prit naissance en 1970, et que dirige D'Arco Silvio AVALLE, chargé lui-même des textes de la langue poétique, tandis qu'a été confiée à A. CASTELLANI l'édition des documents en prose, qu'il a limitée toutefois chronologiquement, en raison de leur masse considérable, à l'année 1275.

Le vol. I contient la transcription de 52 documents « de caractère pratique », qui s'échelonnent du début du XIIe s. (n° 1), à 1275 : comptes du trésor public (n° 13), livre de dépenses d'une commune (n° 52) ou d'un magistrat communal (n° 16), registre des dîmes (n°s 6, 26), des droits de douane (n° 25), liste des habitants d'une ville (n° 17), traité de paix (n° 41), inventaire de biens meubles et immeubles (n° 9), description de biens fonciers (n° 42), acte d'échange (n° 5), de vente (n°s 32, 33), registre des cens perçus par une abbaye (n° 21), lettres de marchands (n°s 27-31), livre de comptes de banquiers (n° 7), de sociétés financières (n° 39), de marchands (n° 40), déposition de témoins au cours d'un procès (n° 2), etc., se référant, pour la plupart, aux villes de Sienne et de San Gimignano, et plus rarement à Pise, Pistoia, Florence, Prato, Arezzo.

Les textes édités sont en vulgaire, à quelques exceptions près (n°s 2 et 3), de longueur inégale, variant de quelques lignes (n° 5), à plusieurs dizaines de pages (n° 33). Certains de ces documents sont édités pour la première fois ; mais d'autres l'ont déjà été, comme l'explique la notice de présentation de chacun

des manuscrits, qui, outre l'histoire du document et de sa publication, décrit son aspect matériel, pose les problèmes de sa datation, et de son mode de transcription.

L'intérêt de ces textes, pour le linguiste, est considérable et multiple, concernant à la fois :

— 1° *la graphie* : on constate des fluctuations dans la notation des phonèmes nouveaux, mais aussi de certains phonèmes classiques ; ainsi *k* est transcrit fréquemment par *k* (*ke tiene*, p. 19, *Iakopino*, p. 25, *rekó*), mais aussi par *c* et *ch* (*chorreggiaio*, p. 83, *Chericho*, p. 87), *g+i*, par *ghi*, exceptionnellement par *gki* (*Gkisolfolo*, p. 8), *š*, la plupart du temps, est noté *sci* (*poscia*, p. 43, *kasciaiuolo*, p. 28) *ň* hésite entre, *ngni*, *ngn*, *gni* (*Buonensengnia*, *Bentivengna*, p. 11, *bolongnini*, p. 27, *giugnio*, p. 25, *Kalkagnio*, p. 23), et *ľ*, entre *lli*, *li*, *gli* (*consillio*, p. 44, *melliore*, p. 51, *filiolo*, p. 18, *luglio*, p. 25) ; *t͡s*, outre *z*, est noté *tz*, *ç*, *zi*, *cti*, etc. (*Bellacalza*, *metzo*, p. 29, *meço*, p. 116, *pecctio*, *pectio*, p. 16, *forzia*, p. 44) ; le phonème issu de *ki*, *ke* latins (et dont l'articulation n'est pas certaine), est noté *ci* (*deciembre*, p. 25, *acierbo*, p. 27, *fecie*, p. 28), alors que le phonème sonore correspondant (issu de *gi*, *ge*, *j*, *dj*) est noté *tgi*, *sgi*, en position médiane (*matgio*, p. 29, *rasgioni*, p. 44), et *i* (mais est-ce la même articulation ?) à l'initiale (*iurano*, p. 42, *iudice*, p. 43) ; le groupe *st* est transcrit parfois *sst* (*nosstra*, *agossto*, p. 24, *isstessero*, p. 25, *osste*, p. 27).

— 2° *la phonétique* : ces documents mettent en évidence plusieurs phénomènes du toscan populaire ancien, dont quelques-uns subsistent dans le parler actuel ; on note ainsi la diphtongaison rare et irrégulière du *ŏ* en *uo* (*omo*, *bona*, p. 44), diphtongue dont l'origine est quelquefois *ŭ* (*buorgo*, p. 24, *buorsaio*, p. 25), la présence de voyelles en hiatus, soit primaire, soit résultant de l'affaiblissement d'un *b* ou d'un *v* (*manoale*, *taule*, p. 6), que la langue moins populaire a résolu par l'épenthèse d'un *v* dans le premier des deux cas, le développement d'un *i* prothétique devant *s+cons* (*isstessero*, *ispeziale*, p. 25, *ispornaio*, p. 4) ; pour le consonantisme, les phénomènes les plus notables sont l'assourdissement ou la non-sonorisation des consonnes en position initiale (*callina* pour *gallina*, p. 18) ou médiane (*quatrati*, p. 6, où *tr* reste sourd, groupe *kw* issu du germanique *gw* : *quiderdone*, p. 30, *Buonaquida*, *Uquicione*, p. 31, *Quido*, p. 32), et le redoublement syntactique (*di ssua mano*, p. 23, *più sstanno*, p. 25, *a rrascione*, p. 23, *a ttermine*, p. 28, etc.).

— 3° *la morphologie* : on peut noter que les formes verbales oxytones reçoivent, conformément à la tendance articulatoire locale, un *e* paragogique (*si concioe*, *este* = est, p. 10, *darae*, *imporrae*, p. 44, *sarae*, p. 45, etc.), que la première personne du pluriel est en *-emo* (*avemo*, p. 16) ; à noter également les formes du verbe *essere* : *èt*, p. 16, et *fuero*, p. 43) ; les pronoms présentent des formes archaïques intéressantes : *i* au masc. pl. (*i pagó*, p. 23), *no* à la première p. du pl. (*no diono dare*, p. 23) ; l'ordre de succession des pronoms est inverse de celui de la langue moderne : *i ci dava*, p. 29, et ils restent indépendants l'un de l'autre (*li li desse*, p. 45, *prestammolelli*, p. 27).

— 4° *le lexique* : ces documents contiennent des vocables attestés pour la première fois, et qui permettent soit de les antidater, soit d'élargir ou de modifier leur aire de diffusion (*aguti,* p. 5, 1100 ca., « clou », DEI 100, Ven. 1274 ; *kasciaiuolo,* p. 28, 1211, « marchand de fromage », DEI 790, *Bandi lucchesi* ; *galigaio,* p. 29, a. 1211 « cordonnier », DEI 683, aire septentrionale ; *ispornaio,* p. 4, 1100 ca., « fabricant d'éperons », DEI 3604, XIVe s. ; *piçcichaiolo,* p. 117, 1235, « marchand de salaisons », DEI 2962, XIVe s., GLE 264, *picigarolus,* 1359 ; *remora,* p. 5, 1100 ca., pl. de *remo,* « rame » ?, « poutrelle » ?, DEI 3227, s.v. *remo,* XIIIe s., GLE 291, *remus,* « poutrelle », 1255, *remulus,* « rame », XIVe s. ; *restaiolo,* p. 4, a. 1100, « fabricant de cordages », GLE 292, *restara,* « corde de halage », 1288 ; *trivella,* p. 5, 1100 ca., « tarière », DEI 3909, 1370 ; etc.).

— 5° *l'onomastique* : nombre de ces documents sont constitués de listes de personnes, comportant quelquefois plusieurs centaines de noms, qui constituent un corpus considérable pour une étude synchronique de l'anthroponymie toscane au XIVe s. (on notera par exemple la forte proportion de noms d'origine germanique (p. 159 : *Tobaldo,* p. 160 : *Ugolino, Ubaldino, Orlando, Gualtieri, Rogieri,* etc.) et de noms auguraux (p. 160 : *Bonavene, Benencasa,* p. 161 : *Salimbene, Bencevene, Benguarnito,* etc.), phénomènes qui entraînent la rareté des anthroponymes romans de structure non composée, et des hagionymes).

Enfin, on pourrait retirer, des documents les plus anciens, de précieux enseignements sur les relations existant, dans la langue écrite, entre les deux systèmes linguistiques, latin et vulgaire, qui alternent parfois à l'intérieur d'un même texte : « *quod Malfredus fecit* la guaita a Travalle . . . » (n° 2, 1158), « la quale terra èt posta a Loto, *unde abbatia habet de omni latere. Unde* io si confesso . . . noi avemo ricevuto . . . » (n° 5, fin du XIIe s.), « da *inde ad XXX dies* sia tenuto il signore . . . » (n° 45, 1219), relations qui se modifient rapidement au cours des années, marquant ainsi une nette prise de conscience de l'autonomie des deux registres de la langue écrite.

Nous ne saurions épuiser, en un simple compte rendu, les multiples aspects d'une publication d'une telle ampleur ; c'est ainsi que nous regrettons d'avoir dû négliger une étude diachronique et spatiale des phénomènes évoqués, qui aurait mis en évidence leur évolution au cours de la période considérée, et leur différentiation d'un point à l'autre de la Toscane.

Sylviane LAZARD

Ingiurie, improperi, contumelie, ecc. Saggio di lingua parlata del Trecento cavato dai libri criminali di Lucca per opera di Salvatore Bongi. Nuova edizione rivista e corretta con introduzione, lessico e indici onomastici a cura di Daniela Marcheschi, Lucca (Maria Pacini Fazzi editore) 1983, 111 p.

Uno dei punti centrali nella discussione sulla storia del parlato in Italia è costituito dalla questione relativa alle fonti da cui trarre dati sulla lingua parlata. In generale, per i tempi anteriori alle prime documentazioni sonore registrate, sono indicati come possibili *corpora* : trascrizioni coeve di discorsi realmente pronunciati, dialoghi fittizi contenuti in testi didattici, discorsi inventati presenti in testi narrativi, testi metalinguistici, dialoghi teatrali. L'edizione qui recensita è stata condotta nell'ambito del programma di ricerca « Testi per la storia della lingua e della letteratura italiana nei secoli XIV-XV », diretto da Alfredo Stussi e sostenuto dal CNR ; essa fa parte della prima categoria di possibili fonti di lingua parlata dei secoli passati.

L'archivista lucchese Salvatore Bongi (1825-1899), direttore dell'Archivio di Stato di Lucca dal 1859 alla morte, pubblicò nel 1890 la raccolta di *Ingiurie, improperi, contumelie, ecc. Saggio di lingua del Trecento cavato dai libri criminali di Lucca,* la cui lingua è messa in relazione da Daniela Marcheschi con quella dei dialoghi ad es. del *Trecentonovelle* di Sacchetti o del *Decamerone* di Boccaccio ; più precisamente la lingua viene così caratterizzata : « nate [le *Ingiurie*] nella comunicazione immediata, fissate nella memoria, ripetute dai testimoni, quindi divenute perno delle relative vicende giudiziarie, si avvicinano al parlato presumibilmente più di altri testi » (p. 7). La mescolanza di parti in latino con parti in dialetto o in lingua popolare è spiegata dalla curatrice con la particolare natura degli atti giudiziari : « i notai distinguevano tra ciò che, secondo le norme legali, andava ritenuto « ingiuria » (e dunque non era traducibile), e ciò che poteva invece rientrare nell'ambito della semplice relazione dei fatti (e che si poteva quindi riferire in latino). Infine, a limitare la « sincerità » di tali testi, interviene talvolta la sovrapposizione di una patina dialettale non lucchese » (p. 8).

La curatrice ha studiato i testi nell'originale e ha riscontrato una serie di deviazioni nell'edizione del 1890 (*-z-* al posto di *-s-*, raddoppiamento consonantico al posto della consonante semplice, *-gli-* per *-gl-*, *-gn-* per *-ngn-* ; errori di lettura, omissioni, traduzioni sbagliate di parti latine, integrazioni arbitrarie, ecc.) — insomma una « illustrazione sommaria della totale non affidabilità dell'edizione » (p. 10).

I criteri di edizione rispondono alle esigenze di un'edizione di un testo del XIV secolo e permettono al lettore di ricostruire l'originale (particolarmente utile la segnalazione delle abbreviazioni sciolte ; meno felice l'uso del punto in alto per la caduta della cosonante in *co•* per *con, de•* per *del, i•* per *in*).

Poiché la curatrice ha promesso uno studio delle caratteristiche della lingua del testo (p. 15), ci limitiamo a discutere solo alcuni aspetti linguistici già trattati nell'edizione.

Il testo comprende 323 brani dal 1330 al 1384, importanti non solo dal punto di vista linguistico ; di ognuno vengono citate la fonte (cfr. p. 15), l'anno, il riferimento all'edizione Bongi e il nome del notaio.

Un glossario selettivo (in particolare con retrodatazioni rispetto al DEI, al Battaglia e al DELI), un indice degli antroponimi (distinti in nomi e cognomi) e dei toponimi (distinti in nomi citati nel testo e luoghi di provenienza dei notai) e un elenco delle abbreviazioni concludono l'edizione filologicamente esemplare (tranne qualche minimo errore : oltre a quelli già segnalati dalla curatrice nell'*errata corrige,* a p. 9 non si legge il numero del brano (74) ; a p. 99 mancano le parentesi di *ser* ; a p. 109 è inesatta la data di pubblicazione del FEW ; a p. 110 va aggiunto il numero dell'edizione del REW).

Le seguenti osservazioni o integrazioni (relative soprattutto a lessemi assenti nel glossario) mostrano bene quanto il testo sia ricco di materiale lessicografico :

— *anta* 'imposta della porta o della finestra' : prima attestazione in questo significato ; prevalentemente it.sett., ma con attestazioni anche centrali e meridionali, cfr. p.es. cort. *antae* 'imposte' Nicchiarelli, ancon. *anta* 'imposta, sportello' Spotti ; REW 492, Faré ; Prati 48 ; DELI 58 ;

— lucch.a. *autroe* 'altrove' : it. *altrove* (dal 1292, Dante, EncDant.) ; it.a. *altroe* (fine del sec. XIII, MatteoLibriVincenti), pis.a. ~ (sec. XIV, Malagoli), sen.a. *altrui* (fine del sec. XIV, CantariVaranini), altrimenti con *au-* solo nel lig.occ. (Pigna), tic.alp.occ. (valverz.), lad.anaun. (Tuenno), lad.ates. (gard.) ;

— lucch.a. *figlolata* 'tua figlia' : notevoli le numerose attestazioni con posposizione dell'aggettivo possessivo, cfr. *ffigluolto, fratelloto, fratelto, fratelmo, mammata, mogliata,* ecc. (per le abbreviazioni v. il supplemento bibliografico al LEI, Wiesbaden 1979).

Molti altri vocaboli e sintagmi avrebbero meritato l'inserimento nel glossario ; p.es. per la lettera *A* : *la moglia altrui* 94, *nimo . . . altri ch(e)* 153, *io ti farò ancho autro* 153, *vai alle altruy fem(m)ine di nocte* 254, *a posta d'altrui* 259, *avete quatromilia fiorini d'altrui* 286, *ma altra volta ti farò peggio* 290, *cotale altretale che tu se'* 299, *se tu fussi altro come se' q(ui)* 299 ; *tu serai anco appicato p(er) la gola come fue tuo padre* 41, *ancho vi prego ch(e) . . .* 94, *sì darabbo io anco a te* 118, *ma noi siemo ancho septe* 209, *noi t'abbiamo facta stare trista e anco ti farimo* 251, *anco / et ancho voi mentete p(er) la gola* 262, *et così sarai anco tu* 264, *io ti farei male (e) farem(m)o inseme alle pietre (e) io òe ancho cento li(vre) che . . .* 269 ; *io te strisserò sì la gola che tu n'arai assay parechi dì* 275.

Nel complesso, l'edizione costituisce un arricchimento della nostra conoscenza del lucchese antico, finora affidata soprattutto ai seguenti lavori : Ambrosini, ID 43 ; AmbrosiniManni ; BonaviaPittino, SFI 24 ; BonvisiMarcucci ; Calabresi, AGI 58 ; Castellani, SLI 7 ; Nieri ; ParducciLeggendario, ZrP 31 ; PellegriniS, ACStUmbri 5 ; Polidori, CN 26 ; Salvioni, AGI 16 ; SercambiBongi ; Sercambi-Sinicropi ; cfr. LEI.

Non ci resta che augurarci che anche l'analisi fonetica, morfologica e sintattica del testo venga condotta con eguale cura e precisione e che possa vedere presto la luce.

Günter HOLTUS

DOMAINE IBÉRO-ROMAN

Francesc EIXIMENIS, *Lo libre de les dones,* edició crítica a cura de Frank Naccarato, introducció i apèndixs de Curt Wittlin, glossari a cura d'August Bover i Font. Departament de Filologia Catalana de la Universitat de Barcelona, Biblioteca Torres Amat 9-10, Barcelona, Curial Edicions Catalanes, 1981, XXXVII+620 págs. (2 vols.).

El *Libre de les dones,* sin duda una de las obras más importantes de Francesc Eiximenis (1340 ?-1409 ?), tuvo un éxito considerable durante los siglos XV y XVI, no sólo en los países catalanes sino también en Castilla donde se propagó con los títulos de *Carro de las donas* y *Libro llamado de las donas.* El texto catalán se nos ha transmitido en varios manuscritos y en una edición incunable estampada en Barcelona por el impresor Joan Rosenbach (1495).

La presente publicación de F. Naccarato, la primera edición moderna completa de una de las grandes obras del escritor franciscano, se basa en el códice más antiguo, copiado en 1427 (ms. 534 del « Institut de France » de Chantilly = sigla A de la bibliografía eiximeniana de Massó-Torrents) (1). El aparato crítico considera las variantes que no son meramente fonéticas o gráficas del incunable y, en casos de duda, del ms. B, fechado en el año 1435, así como de un corto fragmento encontrado en Collbató en 1960 (letra de la primera mitad del s. XV).

El texto editado (págs. 7-572) va precedido de una amplia introducción de Curt Wittlin (págs. XI-XXXVII) que permite situar el *Libre de les dones* en la vida y obra del autor y dentro de la literatura de su época ; en particular Wittlin matiza las acusaciones de misoginismo de que es objeto Eiximenis. Además nos proporciona informes sobre las fuentes del libro, sobre manuscritos, ediciones y traducciones y sobre los textos que derivan de él (*Scala Dei, Confessional, Cercapou*). Quizás hubiese podido especificar más las razones que le inducen a sostener que el *Libre de les dones* fue escrito hacia 1388 y no hacia 1396, como se ha supuesto hasta ahora (pág. XIV).

También de Wittlin son los índices de las citas biblicas (págs. 581-589) y de otra índole (págs. 589-594) (2), así como la lista temática y onomástica (págs. 594-602) que facilitará estudios comparativos, tanto lingüísticos como literarios y estilísticos, ya que contiene entradas como diálogos y monólogos, estructura del libro, ejemplos, anécdotas, cuentos, historietas, interpelación del lector, etc.

---

(1) J. MASSÓ Y TORRENTS, *Les obres de fra Francesch Eximeniç (1340 ?-1409 ?),* « Anuari de l'IEC », III (1909-1910), 588-692, esp. 637 ss.

(2) No cabe duda de que el índice de citas es útil, pero hubiese valido la pena averiguar si tal libro o autor mencionados existían realmente.

Un glosario harto deficiente (págs. 573-580) que recoge las voces no registradas por el *Diccionari General de la Llengua Catalana* y un sumario detallado (págs. 603-620) completan esta edición.

Beatrice SCHMID

DOMAINE GALLO-ROMAN

Französisches Etymologisches Wörterbuch de W. v. Wartburg, publié par C. Th. Gossen, fasc. 144, t. XXIV (anhelare-aorte), Bâle, Zbinden éd., 1983, pp. 577-668.

Le FEW offrait pour Noël un nouveau fascicule à ses lecteurs. Il termine le premier volume de la refonte. La préface de C. Th. Gossen fut signée la veille même de sa mort. Sa contribution au FEW restera une page glorieuse dans son admirable carrière (v. RLiR 47, 265-269). Il a su faire repartir une magnifique entreprise qu'on avait cru liée au génie du seul Wartburg. Mieux même l'équipe qu'il a employé ses dernières forces à constituer, maintient bien haut le flambeau de la lexicographie gallo-romane. Dans ce remarquable fascicule, on a plaisir à retrouver le sceau du prestigieux romaniste qui reste pour nous un exemple. Le tome 24 a pris place dans les bibliographies, bon vent donc au tome 25 qui pourrait en quelques sept ans nous mener à l'achèvement de la lettre A !

Le présent fascicule couvre en 92 pages ce qui en occupait 6 dans le t. 1, avec des articles importants *anima, animal, animare, anisum, ann(u)alis, annotinus, annuculus, annuntiare, annus, ante, antemna, antiquus*. Nul besoin d'éloges, la lecture suivie est un régal. Surtout elle montre bien les problèmes encore en suspens que des générations de romanistes auront à cœur d'éclaircir. En effet, les renvois au FEW deviennent de plus en plus habituels dans les ouvrages de haute tenue et c'est un signe évident de bonne santé pour une entreprise plus que sexagénaire, mais qui n'a pas pris une ride.

Quelques notes au fil d'une lecture rapide en repartant à la dernière page du fasc. 143 : 576a l. 2 *alener* « inspirer (qn) » (Froissart, Gdf) = JoliBuisson Jonece F 5415 qui glose à juste titre « souffler sur » (v. la note) ; — l. 10 *alener* « attendre avec impatience » (Froissart, Li [dans l'édition Buchon]) est à lire *aleuer* (= alouer) « consommer, user » cf. Gloss. Scheler 20a (= éditions K 4, 51 et L (SHF) 2, 154 (corrigé dans l'errata p. 418) ; — 576b *alene* l. 27, il vaut mieux dans toute la mesure du possible ne pas utiliser Ronc. ds Littré (= *Roncesvals* éd. Bourdillon) mais recourir à l'éd. W. Foerster du *Roland de Chateauroux* ; — ajouter en bas *alaine* « aspiration » (*h . . . est un signe de alaine*) (début 15e ZFSL 1, 25, 32) et *traier la alaine* « marquer le hiatus » (id. *ibid.* 1, 26, 19) ; —

577a l. 4 lire « à voix douce » (ajoutons quelques menues fautes typographiques sans gravité : 581b l. 21 *TraLiLi,* 587b n. 28 *maintien,* 593b l. 20 d'en bas *époque,* 596b l. 6 *Huysm,* 622b n. 19 *praedicare,* 632a n. 2 *lexicographes,* 645b l. 13 d'en bas *calque,* 650b l. 26 1775, 653a n. 7 ανθρωπομορφῖται, 656b n. 1 *philosophie*) ; — 577a l. 5-6 à propos de l'ex. d'Ambroise : c'est G. Paris qui a supprimé indûment *de* dans *De grant aleine* du ms., pour des raisons métriques. Il était plus simple de lire le vers *De grant aleine as Turs vint sore* par simple déplacement de *vint* ; — ajouter *boire a grant alaine* « boire à grands traits » (1357 Jean de Venette, *Trois Maries,* HLF 38, 388 cf. aussi Gdf s.v. *hydrie*) ; — l. 21 *estre en la grosse alaine* ajouter aux ex. du 13e cités, ca. 1465 Jouvencel I, 152 et voici quelques autres expressions tirés de cet auteur qui emploie souvent *alaine* dans les conseils d'art militaire dont il parsème son œuvre : *garder son alaine* « ménager son souffle » II, 37 cf. II, 62 ; *rompre l'alaine de ses gens* « les essouffler » I, 190 ; *(tenir) a longue alaine* « sans reprendre son souffle » II, 59 ; — 580b l. 14 *anelif* (ca 1165) est trop précoce pour VSEdward Luard (ca. 1245) à distinguer de EdConf Södergård ; ajouter un autre ex. du mot début 13e dans VSteEuphrosyne H 123 ; — 581b l. 6 après Thèbes ajouter cf. Nezirovic 14-17 et l. 12 après BenSMaureH cf. Sandqvist 10 n. 166 ; — l. 8 *alme* me semble inconnu de GuillMach ; — 583 a l. 19 d'en bas *ame* « haleine, respiration » (1465 Lac) = Jouvencel II, 37 *garder leur alaine* « ménager leur souffle » qui est clairement la bonne leçon. Pour décider si *ame* est une faute de lecture ds La Curne ou une variante du ms (qui est, selon moi, le BN fr. 24381) il faudrait consulter le f° 81 ; — 584a l. 13 d'en bas ajouter *par meniques* (1520 cf. Philipot *Six Farces* 1, 40 note) ; — 585a ajouter *avoir l'ame de travers* « avoir la vie dure » (BPériers K 55, 211) ; — 585b l. 1 supprimer *estre soubz l'ame* « vivre » à lire, comme l'avait déjà vu Dupire (R 54, 287), *estre soubz lame* (cf. FEW 5, 140b); — 587b n. 17 lire *femmelette* et ajouter en résonnance aussi avec *hommelette* (lui-même en résonnance avec *omelette*) ; — 588a l. 14 d'en bas on cite *animadvertent* 6e pers. ind. prés. (Daire, qui l'a tiré de Poge Facéties), or lorsque j'ai lu ce texte, il y a quelques années, je n'ai relevé qu'*animadvertant* (part. prés.) éd. Montaiglon 82 ; — 589a l. 24 *aumaille* (GuillMach, Lac = Voir Dit P 291), le sens de « viande de bœuf » me paraît impossible, *retourner son aumaille* signifie « ramener son troupeau » ; — 590b l. 30 *animau* « personne stupide ou grossière » (BPériers, Li cf. Hu = éd. Lacour I, 360), en fait c'est Phlégon le cheval qui parle de lui-même, il s'agit donc bien d'un animal ; — 590b l. 32 pour le sens un renvoi aux notes de RabelaisTL Screech 227-228 serait éclairant pour le lecteur ; — 594b l. 7 d'en bas *animé* dans Ovide Mor est en fait un participe passé dans *animer l'image* « douer de vie la créature » ; — 600b l. 16 sqq. l'emploi de *tu boiras de l'anis* « tu n'auras rien à boire » pourrait rappeler l'anc. et moy. fr. *ni* donnant naissance à *aller à Niort* « nier » etc... (FEW 7, 83) cf. aussi peut-être la formule *pas de ça Nisette* ! ; — 606b l. 18 ajouter fin 15e anc. mess. *plaid annal* « on y proclamait chaque année les droits de l'empereur » JAubrion Larchey gloss. ; — 606b l. 10 d'en bas j'ai proposé (à juste titre) dans mon C.R. in ZrP 99, 520 de lire *aveaulx* (FEW 14, 216a, cf. *faire ses aveaux* ds Gdf) au lieu d'*aneaulx* dans la PassAuv R ; — 609a *anniversaire* « messe qu'on fait pour un mort au retour

annuel du jour de son décès » ajouter 1309 *le nyverssoire* (sic éd.) Comptes Royaux ; — 609b l. 10 d'en bas *universaire* ajouter *un(n)iversaire* Jd'ArrasMelusine S 256, 261 ; — 610a l. 23 *anoner* « approvisionner » BenSMaure ne se trouve qu'une fois dans un seul ms (N), les autres ayant *anvironner* (qui donne un sens excellent) et il ne serait peut-être pas inutile de vérifier la lecture de Constans ; — 613b l. 20 ajouter *anthenois* fin 14e s. « poisson âgé d'un an » relevé ds ZrP 99, 421, *antenois* 1533 « chevreau d'un an » BovellesDiff D 51, 130 ; de même je soumets à la sagacité de J. P. Chambon 1425 *anteneuz* dans *cuers anteneuz* « cuirs d'animaux d'un an » ds Gdf 6, 685b s.v. *recoupeor* ; — 614b l. 34 *anuel* Besant est repris, avec une définition différente en 615a l. 17 ; — 615a l. 20 *annuieus* BBerzé lire *anuieus* ; — ajouter anc. mess. fin 15e *annual* « service annuel fondé pour le repos d'une âme » JAubrion Larchey 169 ; — l. 12 d'en bas *faire anuex* (Wace, Gdf = WaceBrut A 6772 var. du ms Guiot = BN 794) signifie « célébrer une fête en l'honneur d'(un dieu) » et prendra place l. 5 d'en bas où je ne trouve pas dans Gdf l'hapax au sens annoncé de «fête religieuse annuelle»; — 615b l. 24 d'en bas ajouter fin 15e *annuement* GTardifPoge M 84 ; — 618b l. 11 ajouter 1470 *anulé* « détruit, hors d'usage » ProvRimes F et ca. 1470 *anully* « annulé » PassAutun F ; — 619a l. 6 *annuler* « mépriser » (1220 = 1280 ds FEW 7, 233b = *anuller* dans Gdf qu'on lira *avuller* « aveugler ») ; — l. 14 *annuler qn* dans Doch = Mémoires de Du Guesclin, qu'il est imprudent de dater du 14e (cf. B. (Grunder)-Stumpf dans les *Notes de lexicographie critique* ds FM à paraître s.v. *morguer*) ; — 619b l. 21 ajouter 2e m. 15e *anonchier* « présager (le sujet désigne une étoile) » JeuEstoile T ; 619b l. 30-31 concernent *couleur* et non *annoncer* (à placer dans FEW 2, 922b) ; — 621a l. 20 d'en bas rectifier la date de 1427 (3e quart ou milieu 14e) d'après G. Hasenohr R 102, 377 ; — 624b l. 32 *anneis* « personne âgée » (13e-14e) me paraît tiré de GdfC *ainsné,* mais il est mieux à sa place infra *antenatus* 645b l. 13-14 d'en bas ; de même peut-être *annat* BrunelS cf. apr. *annat* (645a l. 12 d'en bas) ; — 626a l. 16 d'en bas nous confirmons ici l'utilité de La Curne pour *an par autre* (Froissart) absent des gloss. et dictionnaires mais qu'on lit bien dans les éd. K 13, 76 et M (SHF) 14, 221 ; — 626a l. 25 *année* « ce qu'on récolte de blé » (1180 Lac) = var. du BN 19152 des ProvVilains T 10, 2 ; — 626a l. 3 d'en bas *an* « printemps » (13e s., Lac) contient *l'an que* « à l'époque où » (ici 624a l. 16 d'en bas) dans Gontier Soignies TrBelges S 2, 30, 1 et GaceBrulé D 46, 1 ; — 629a *anodinif* (14e) serait la première attestation de la famille d'*anodin* : notons cependant que le texte est tiré de l'édition de 1495, d'autre part la graphie *anodinis* en face de *mitigatifz* rend incertaine la reconstitution d'un *anodinif* ; — 629a *anomal* adv. (GuernesSThomas) est plutôt adj. cf. le texte : *Li alquant* [diseient] *en latin, tel buen, tel anomal* 2258 (« tel en bon latin, tel en latin incorrect) ; — 631a dern. ligne *aimmes* « toujours » n'est qu'une graphie lorraine de *ames* (âmes) dans le ms. de Berne 389 cf. *Lais et Descorts* éd. Jeanroy, Brandin, Aubry, 28, 95 (*ames* < *dames* >) ; — 631b en bas sur la confusion *ainz/ainc* v. aussi Cl. Régnier PrOrange 1210 note avec bbg ; — 633a ajouter dans les locutions, milieu 15e *tenir l'anse du pot* « être maître de la situation » RBlondelComplainte H 2279 ; — 636b lire le grec *antagonizesthai* (— εσθαι) ; — 637a l. 18 parmi les locutions ajouter *com il einz poet* « aussitôt

que possible » Ipomedon H ; — 637a l. 32 *ains que* + inf. (13e s. dans Lac, en fait *eins que*) = Narcissus PS 457 et TT 453 où on lit normalement dans le ms. cité par La Curne *eins que li die* ; — ajouter dans les graphies *en que* Macé Bible 41914 ; — 637b l. 5 ajouter *anchois* « pour la première fois » JCondé R ; — 637b l. 13 ajouter 13e *ainceus, ainceuz* Conte dou Baril B ; — 637 l. 32 ajouter les graphies normandes *Encieux que, Encieulz que* MystIncarnation Le Verdier II, 36 et I, 101 ; — 639b l. 20 *devant que* est à lire *devant ce que* ; — 642a l. 17 la vérification de l'hapax *avant antan* (Blancandin ds Gdf) se révèle fructueuse. Au v. 2846 de l'éd. Sweetser le ms. C (BN 375 = Michelant) a bien *avant antan* mais le ms. A (BN 19152) donne *devant antan* qui correspond tout à fait aux formes dialectales modernes données ici et d'autre part dans les deux cas le sens paraît être « il y a deux ans » car on lit plus loin (3048) *Bien a deus ans que mais ne rist,* ce qui permet de dater la séparation de Blancandin et de l'Orgueilleuse ; — 642b l. 6 *antécéder* est daté à tort de 1195 date déjà optimiste pour RMontauban M mais erronée pour son remaniement en prose du 15e s. ; — 642b l. 16 *ancêtre* (Ronsard dans Trév.) se lit *ancestre* (1554) dans l'éd. Laumonier 6, 61, 7 ; — 643a l. 25 *ancisier* se lit *anchiser* dans l'éd. Eusebi et l. 26 *ancistier* se lit *ancissier* dans l'unique ms. (BN 837), et a été corrigé dans l'errata de l'éd. citée par Gdf ; — 643b n. 8 ajouter aussi que Fierabras contient aussi le subst. dans *d'ancissiriement* « depuis les ancêtres » (Gdf), allongement de *d'ancesserie* ; — 644a l. 14 ajouter à l'inventaire des formes, *anteinne* et *antainne* JVignayVegece L 4, 46, 6 et 11 ; — 645a l. 3 d'en bas ajouter anc. mess. fin 15e *annel* « aîné » JAubrion Larchey gloss. et noter que le témoignage de Littré ne suffit pas à attribuer à Corneille la graphie *aîné* ; — 649b *anthrax* j'ai signalé *entrac* 1496 A de la Vigne MystSMartin D ds ZrP 97, 445 ; — 653b *antichristus* l'article de GdfC ne paraît pas avoir été utilisé ; — 654a l. 14 d'en bas je n'ai pas trouvé *anticiper* dans le texte cité Istore et Croniques de Flandres K 2, 209 ; — 657b l. 19 Règle de Saint Benoît (Lac), difficile à dater, pouvait donner l'idée de regarder dans les Règles éditées : ca. 1200 Nicole H 1235 sqq. *antiene* ; 2e m. 13e s. (ms.) Norman prose DL 8, 25 sqq. *antiemble* ; — l. 21 la Règle de Cîteaux (anc. pic.) est plutôt à dater du 1er tiers du 13e s. ; — l. 18 d'en bas l'appel de note 1 est à lire 2 ; — 659 a l. 3 d'en bas ajouter 1400-1403 *antifras* ChrPisMutacion S 6366 ; — 659b l. 12 ajouter ca. 1425 *antipodes* masc. plur. « habitants d'un lieu de la terre diamétralement opposé » Pastoralet B 1261 et ca. 1440-42 « lieux diamétralement opposés » MartinLeFrancChampion P 5476 ; — 660a n. 2 Gossen a raison (cf. éd. Lacour I, 376 où on lit *inférieurs* et *supérieurs*, le mot étant bien masc.) ; — 660a l. 32 la date de 1805 donnée à *société d'antiquaires* devra être vérifiée (LarI dit que la *Société nationale des antiquaires de France* fut fondée en 1805 sous le titre d'*Académie Celtique*) ; — 660b l. 21 *antiquitas* Alberic de Pisançon est donné comme anc. fr., en fait anc. prov. ; de même l. 4 d'en bas *antic* (hap. 12e) ; — 660b l. 14 ajouter *antin* GarinMonglane Menn ; — 661a l. 4 *antique* (14e s. ds DG = Gace de la Buigne ds La Curne) est tiré, d'après mes notes, du ms. E (de Blomqvist) et correspond aux vers 2500-2600 de l'édition où je n'ai pas trouvé le mot ; ajouter fin 15e VStGenis 1024 ; — l. 6 ajouter *antique* « ancien (d'un poète ≠ *moderne*) » JLemaireConc F ; — 663a l. 31 ajouter un ex. de *feu saint*

Antoinne (ca. 1330) ds Kraemer 11 ; — 664b l. 14 ajouter *anthonomasie* 1488 Prières Rézeau 1, 57 (gloss. et ponctuation rectifiée ds mon C.R. in ZrP) ; — 664b n. 1 la datation du TLF est juste (cf. éd. J. Viard (SHF) t. 1 p. XXX) ; — 666a n. 1 il faudrait renvoyer à *anellus* (ici 555b l. 6 d'en bas où est d'ailleurs cité (entre autres et à juste titre je crois) l'anc. prov. *anel* « anus ») ; — 667b l. 25 d'en bas *hanseux* Baïf (cf. Hu) signifie, je crois, « suffoquant » et dérive d'*hanser* (ici 667a), il doit donc être retiré d'*anxiosus* ; — l. 27 d'en bas ajouter un renvoi, après Thèbes, à Nezirovic 11-13 qui donne un autre ex. ds BenSMaure et a raison quant à la localisation du mot ; par conséquent *entieus* Froiss (= Prison F 2330 et Buisson F 3669) me paraît devoir être réexaminé. Selon moi, il s'agit plutôt d'un dérivé en *-if* ou *-il* de l'anc. picard *(a) ente* adv. « péniblement, avec douleur, etc... » cf. TL 3, 562 et FEW 4, 589a.

Gilles ROQUES

Hans-Bernd MENZEL, *Abkürzungen im heutigen Französisch,* Rheinfelden, Schäuble Verlag (Reihe Romanistik), 1983, 2 vol., 375 p.

Peu d'attention a été accordée jusqu'ici aux abréviations, bien que ce soit un phénomène qui, vu l'extension grandissante qu'il connaît, constitue un trait linguistique marquant de notre époque. Le travail de H.-B. Menzel sur les abréviations dans le français contemporain vise à réparer l'oubli relatif dans lequel ont été tenus ces mécanismes de raccourcissement.

Cinq étapes jalonnent le parcours. Dans une première partie, l'auteur pose les fondements théoriques et méthodologiques nécessaires à son entreprise. Dans la seconde et troisième parties, il aborde successivement l'étude du signifiant et celle du signifié des abréviations. La quatrième place l'enquête sur le terrain de la statistique. La cinquième, enfin, essaie de répondre à la question cruciale du pourquoi des abréviations.

On retiendra surtout de la première une définition et une taxinomie des abréviations. Une abréviation, selon H.-B.M., est un signe qui répond à deux conditions : (i) il correspond à un second signe, qui est moins économe du point de vue de la forme, mais identique du point de vue de la dénotation, et (ii) il est choisi par un locuteur pour être utilisé dans un contexte particulier (p. 15). Les phénomènes que rassemble une telle définition se laissent subdiviser en

— ellipses (cf. *terminale* ← *classe terminale*),

— amputations, soit par apocope (*pull* ← *pullover*), ou par aphérèse (*Ricain* ← *Américain*), ou encore par contraction (*baton* ← *bataillon*),

— sigles, de formation simple (*AFP* ← *Agence française de presse*) ou résultant d'une contradiction syllabique (*BENELUX* ← *Belgique* + *Nederland* + *Luxembourg*),

— symboles (+ ← *plus*, § ← *paragraphe*, etc.).

Les redoublements ou réduplications comme *loulou* ← *Louis* sont exclus, parce qu'ils ne répondent pas à la condition d'économie formelle.

Une telle définition et un tel rassemblement ne laissent pas de poser des questions. Il est permis de s'interroger sur la place occupée par les ellipses dans cette liste et l'on peut raisonnablement discuter la présence des symboles au sein des abréviations. Les symboles nous semblent en effet relever d'un mécanisme linguistique tout à fait différent des trois autres types d'abréviations retenus. Plutôt que d'abréviation d'une forme, il s'agit de traduction, de translation, de représentation. La différence avec les ellipses, amputations et sigles est claire : seuls ces trois types présentent un lien formel entre le signe « complet » et le signe abrégé. Il est vrai que la définition des abréviations proposée par H.-B.M. évacue une telle contrainte formelle au profit de la condition plus générale de coût formel moindre. Mais on notera que même cette condition ne permet pas toujours de retenir les symboles comme abréviations, parce que, comme le montre l'exemple de H_2O ← *eau,* ils ne constituent pas nécessairement des signes « à la forme moins dispendieuse ».

La partie consacrée au signifiant est extrêmement riche et suggestive. On y trouve exposés avec rigueur les principaux problèmes phonétiques, orthographiques, morphologiques et syntaxiques que posent les quatre catégories d'abréviations retenues. La sémantique, par opposition, nous semble nettement moins bien traitée (pp. 147-181). H.-B.M. aborde la sémantique des abréviations sous trois angles ; le problème de l'homonymie/polysémie, celui de la synonymie et celui de l'abstraction. D'intéressantes observations jalonnent sa description, mais, faute d'une théorie sémantique assez puissante, elles ne parviennent pas à former un tout cohérent, à constituer une analyse sémantique générale des abréviations. La classification prend nettement le dessus sur l'explication. H.-B.M. n'a pas mis à profit les concepts récents de *désignateur rigide/désignateur accidentel,* de *désignation directe/désignation indirecte* forgés par les philosophes du langage (cf. S. Kripke, D. Kaplan, etc.), qui lui auraient pourtant permis de jeter un éclairage nouveau sur la sémantique référentielle des abréviations, sur celle des sigles et des symboles plus spécialement. Une comparaison avec les noms propres s'imposait dans cette partie. Elle n'y figure point. Il aurait également fallu s'interroger plus profondément sur le mécanisme sémantique ou pragmatique spécifique à l'œuvre dans l'ellipse et ceci en liaison directe avec les travaux récents consacrés à la polysémie. Une telle investigation aurait contribué grandement à expliquer la place particulière que les statistiques confèrent à l'ellipse par rapport aux autres abréviations. On ne peut donc que regretter que l'auteur n'ait saisi le problème sémantique des abréviations que dans ses aspects les plus immédiats et qu'il ne se soit pas risqué jusqu'au cœur même de leur « signification ».

H.-B.M. est beaucoup plus à l'aise dans le quatrième chapitre consacré à l'analyse quantitative de la distribution des abréviations dans la langue parlée et écrite. Il établit ainsi que la proportion des abréviations dans la langue parlée

est déterminée en grande partie par le comportement des ellipses dont l'extension est prépondérante. L'âge, l'éducation et la profession sont des paramètres pertinents quant à la répartition. Dans les textes écrits (journaux), la distribution entre les différentes classes s'avère beaucoup plus égale. La fréquence des ellipses et des sigles dépend des thèmes traités, celle des amputations du style des différents journaux. L'apparition des symboles et ce n'est pas une surprise, n'est par contre liée à aucun de ces deux facteurs.

Le chapitre terminal, malicieusement illustré de caricatures spirituelles et d'extraits de bandes dessinées pittoresques constitue une promenade politico-socio-culturelle qui apporte une triple réponse à la question du pourquoi des abréviations en mettant en avant trois raisons : le facteur d'économie, des ressorts psycho-sociologiques et, enfin, le goût du jeu métalinguistique à des fins d'humour et d'ironie diverses. Deux éléments explicatifs au moins peuvent à notre avis être ajoutés : le facteur désignatif (cf. par exemple la rigidité des sigles qui garantit leur efficacité référentielle dans tous les mondes possibles où le référent existe, et le facteur pragmatique du mécanisme de référence dérivée à l'œuvre dans la majeure partie des ellipses (cf. G. Nunberg, 1978, *The Pragmatics of Reference*). On retrouve là la conséquence directe des faiblesses dénoncées dans l'analyse sémantique.

On signalera pour conclure que dans le second volume, de la page 285 à 348, l'auteur donne en annexe différents matériaux de son enquête : questionnaires sur les sigles (facteurs d'apparition des sigles, phonétique des sigles), tableaux quantitatifs et, surtout, sur une cinquantaine de pages, les exemples en contexte.

Nos deux principales réserves, sur la définition et le rassemblement des phénomènes traités sous l'étiquette globale d'abréviations et sur la timidité de l'approche sémantique n'hypothèquent pas trop lourdement la valeur de l'ouvrage de H.-B.M. Par ses résultats nombreux et divers, ses exemples toujours bien choisis, par son souci d'exhaustivité classificatoire, le travail de H.-B.M. est d'un profit certain pour les lexicologues et lexicographes, pour les sociologues et « sociographes », mais il nous plaît également de signaler qu'il retiendra aussi l'attention de tous ceux qui cherchent à voir un peu plus clair dans cette forêt de signes « abrégés » qui nous entoure.

Georges KLEIBER

M. Jörn GRUBER, *Die Dialektik des Trobar,* Untersuchungen zur Struktur und Entwicklung des occitanischen und französischen Minnesangs des 12. Jahrhunderts, paru dans les Beihefte zur Zeitschrift für Romanische Philologie, Band 194, Max Niemeyer Verlag, Tübingen, 1983, 282 p.

C'est un ouvrage passionnant dans tous les sens du mot qui vient de paraître aux éditions Max Niemeyer : on peut s'attendre, en effet, qu'il déclenche une querelle entre ceux qu'intéresse la poésie lyrique médiévale, et j'inclinerais même à penser que cela ne déplairait pas à M. Gruber qui, par ce livre très tonifiant, se montre le digne héritier des savants romanistes de langue allemande.

Dès son introduction, le critique pose un important postulat qui devrait s'imposer aux études sur les troubadours : les études diverses doivent être menées de front en évitant la parcellisation du travail ; il est nécessaire de connaître les poètes occitans, français et galliciens et il n'est pas admissible que des chercheurs s'occupent des textes en ignorant tout de la musique ou qu'il y ait division du travail entre ceux qui éditent les poésies et ceux qui les interprètent. Il s'agit de principes avec lesquels on ne peut qu'être d'accord, mais qu'on voit mal comment faire entrer dans les faits, même si M. Gruber paie réellement d'exemple dans son ouvrage.

La première partie, intitulée « *trobar et entendre* ou poétique et herméneutique » pose le très délicat problème du rapport ou de l'écart entre le texte composé par le poète et ce qu'en comprend l'auditeur ou le lecteur. D'emblée, M. Gruber remet en cause l'interprétation « formaliste » de Guiette, Dragonetti et Zumthor, fondée, selon lui, sur une mauvaise compréhension de cette poésie qui, de toute manière, reste profondément obscure. Pour l'éclairer quelque peu, il faut mettre en lumière à la fois le *modum tropatorum* des poètes et le *modum recipientis* du public médiéval.

Le problème de la transmission des textes et de leur compréhension se pose en termes douloureux depuis l'origine avec les recommandations de Bernart Amoros dans l'avant-propos du manuscrit a ; M. Gruber donne immédiatement des exemples avec un texte de Cercamon qui doit être débarrassé des scories laissées (ou introduites) par son éditeur avant qu'il puisse prendre tout son sens par la comparaison avec des textes de Guilhem de Peitieus et de Marcabru. Cela conduit le critique à une décision de méthode : il évite le plus souvent de se référer aux éditions et retourne sans cesse aux manuscrits eux-mêmes.

De fait, c'est dès l'origine que la question de la transmission se pose et les troubadours, en montrant quelle importance ils attachent à la liaison entre *trobar* et *entendre,* prouvent que, à la différence de ce que pensent les « formalistes », ils ne sont pas que de remarquables virtuoses. M. Gruber retrouve la trace d'un *art d'entendre* chez les plus anciens commentateurs : Uc de St Circ, pour lequel Giraut de Bornelh l'emporte sur Peire d'Alvernha aux yeux d'un public d'élite (ce qui compte étant moins la variation formelle que la réussite d'une synthèse entre la subtilité de la théorie amoureuse et la virtuosité formelle) ; Bernart Amoros (dont on trouvera p. 28 la très intéressante préface à son manuscrit) qui accepte de laisser tels quels les passages qu'il ne comprend pas, car il faudrait être un génie pour tout comprendre en poésie, particulièrement lorsqu'il s'agit de Giraut de Bornelh. Ensuite, au XIV^c^ siècle, l'opinion évolue, et c'est désormais Arnaut Daniel qui reçoit la palme de Dante.

Le célèbre chant XXVI du *Purgatorio* joue en effet un rôle fondamental dans l'ouvrage et probablement dans la pensée de M. Gruber qui l'analyse avec beaucoup de finesse ; il reprend, ce qui deviendra un leitmotiv de son livre, le vers de Dante sur Arnaut qui *fu miglior fabbro del parlar materno* pour tenter de le comprendre en fonction de l'analyse du texte occitan de la *Commedia*. L'Arnaut de Dante forge ses paroles à partir de vers des antiques troubadours : son art poétique est celui du forgeron qui fond ensemble des matériaux étrangers. Un tel procédé d'« Aufhebung » intertextuelle, pour reprendre l'expression de l'auteur, n'est évidemment visible que pour les connaisseurs authentiques ; le but recherché est la concordance entre les parties et le tout obtenu. D'autres troubadours, comme Guilhem Adémar, ont su admirablement manier cet art, mais, pour Dante, la supériorité d'Arnaut vient de ce qu'il ajoute à sa virtuosité la subtilité de sa théorie amoureuse. M. Gruber emporte l'adhésion du lecteur en montrant que Dante lui-même a recouru à un tel art pour la composition de la *Commedia* ; ainsi le Toscan concurrencerait Arnaut sur son propre terrain et, faute de pouvoir le dépasser sur le plan de l'art, il y parviendrait grâce au sujet choisi, en chantant, au lieu de l'amour, Dieu qui lui est supérieur, comme le montre la présence en paradis de Folquet de Marselha alors qu'Arnaut reste au purgatoire.

Dans le chapitre suivant, M. Gruber procède à ce qu'il nomme un « essai d'application métaherméneutique » ; il conclut de la place spécifique consacrée dans l'exorde, la conclusion ou le premier envoi des textes à des thèmes programmatiques qu'il ne saurait s'agir de coïncidences ou de topiques, mais que les troubadours se réfèrent les uns aux autres à propos de ces questions qui les préoccupent fort. M. Gruber appuie ses dires d'une étude très détaillée d'un texte de Guilhem de Peitieus qui sert de modèle à diverses applications de Marcabru, Cercamon, Jaufre Rudel et Bernart de Ventadorn. Pour chaque texte, le critique entreprend tout d'abord une recherche très précise en remontant aux manuscrits, puis il donne une traduction mot à mot et un commentaire critique avant de passer à une exégèse qui met en évidence les rapports tressés entre les différentes chansons. Ainsi, des textes qui, isolés, semblent incompréhensibles, s'éclairent les uns par les autres : le difficile exorde de Jaufre Rudel (P-C 262, 3) prend alors un sens et la célèbre chanson de Bernart de Ventadorn : *Chantars non pot gaire valer* (P-C 70, 15) révèle, sous son apparente facilité, un long travail poétique.

Après cette première démonstration, M. Gruber en vient à poser le principe, fondamental dans son étude, de l'« Aufhebung » ou sublimation intertextuelle, puisque le critique emploie ce terme en son triple sens : conservation, suppression, élévation. Les faits d'intertextualité sont primordiaux dans la lyrique occitane : les reprises de termes fonctionnent comme des signaux annonçant un échange ou un emprunt, très significatif, qui peut concerner les *motz,* le *so* ou enfin la matière, la *razo*.

En ce qui concerne la reprise des mots, il faut bien voir que, si la citation intégrale de l'incipit est caractéristique des *Analecta Hymnica* latines, elle est

rare dans la poésie d'oc où elle ne concerne le plus souvent que des *descorts*. En revanche, la citation de groupes de mots est fréquente au Moyen Age : loin d'y voir un plagiat, on la considérait comme un jeu formel et un troubadour prouvait son originalité en étant capable de surpasser un important devancier par une forme et des mots plus recherchés.

L'équivalent d'une autre forme de poésie religieuse en latin, la *cantio cum auctoritate,* c'est-à-dire avec des citations d'auteurs reconnus, est rare dans la poésie de langue vulgaire, on en trouve un cas en français avec Gilles de Viés-Maisons, qui cite des contemporains et un autre en occitan avec le catalan Jofre de Foixa (P-C 304, 1) qui emprunte des citations au trouvère Gace Brulé et au troubadour Perdigon, entre autres, se présentant ainsi comme l'héritier des troubadours classiques.

Plus important paraît le procédé de la transformation de l'exorde, qu'il s'agisse d'une citation de la formule d'ouverture ou de celle du mot-rime ; l'étude de M. Gruber ne porte pas sur moins de dix exemples significatifs de la façon dont les troubadours reprenaient des formules d'ouverture en les modifiant, généralement en les enrichissant, par des procédés tels que l'amplification, la substitution ou l'inversion de termes. Après l'étude de son dernier exemple qui met à jour un échange complexe entre Marcabru et Cercamon, l'auteur peut tirer plusieurs conclusions : le procédé de transformation de l'incipit existe dès les troubadours de la seconde génération ; seule une analyse comparative systématique de ces deux troubadours aidera à résoudre la question de leurs rapports en même temps qu'à saisir le sens de leurs chansons que la traditionnelle recherche des sources s'est avérée incapable de tirer au clair, faute de rendre compte de la complexité des relations intertextuelles.

M. Gruber exploite de nouveau dix exemples pour montrer comment les troubadours citent les mots-rimes de leurs devanciers dans leurs propres chansons ; ici encore, il ne s'agit pas de simples hasards, car les analogies sémantiques ou métriques ne sont pas les seuls points de rencontre. C'est ainsi que, à partir de trois incipits terminés par le même mot-rime : *A quan gen vens et ab quan pauc d'afan* (Folquet de Marselha, P-C 155, 3), *Per mielhs sofrir lo maltrag e l'afan* (Peire Vidal, P-C 364, 33) et *Tant ai sofert longamen grand afan* (Gaucelm Faidit, P-C 167, 59), M. Gruber avance la séduisante hypothèse d'une dispute sur l'amour à laquelle ces trois troubadours auraient pris part : les chansons de Folquet et Gaucelm seraient la thèse (soumission au paradoxe amoureux) et l'antithèse (*mala canso* refusant ce paradoxe), tandis que Peire secourrait son ami Folquet en proposant une synthèse lyrique.

Plus intéressant encore est le cas des incipits en *Al prim* à propos desquels M. Gruber montre que Guilhem Adémar compose une chanson qui, dans le même temps, fait allusion à un « vers » de Marcabru (P-C 293, 4) et reprend des mots et même un mot-rime de deux chansons d'Arnaut Daniel (P-C 29, 9 et 13). La tentative de Guilhem pour surpasser ses prédécesseurs ne saurait se

borner à ces allusions ; il a choisi une forme encore plus difficile que celle des chansons d'Arnaut : il reprend son système d'allitérations et y rajoute un lien entre les mots-rimes, des *rims derivatz* et des *coblas capcaudadas* qui font de sa composition un morceau de bravoure. Il devient alors difficile de ne pas voir une réponse à ce tour de force dans la chanson de Raimon de Miraval (P-C 406, 6) qui proteste contre le *trobar clus* et dont le premier vers s'achève précisément par le mot *braus,* rare à la rime, et qui figure à la même place dans le texte de Guilhem Adémar.

M. Gruber en vient ensuite à la reprise du *so* (c'est-à-dire rythme, rimes et mélodie). On pensait jusqu'à présent que, à la différence du sirventès dont le genre même veut qu'on reprenne un *so* étranger, la chanson exigeait un *so* original. Ce n'est pas du tout l'avis du critique qui, en s'appuyant sur les mélodies des grands chants courtois qui nous sont parvenues, met en évidence le fait que deux chansons peuvent présenter la même structure métrique et les mêmes rimes tout en possédant des mélodies différentes (cas de Gace Brulé S 306 et Thibaut de Navarre S 741). Ainsi donc, lorsqu'il s'agit de chansons, même s'il y a reprise de la structure métrique (strophes et rimes), cela n'implique en aucune façon qu'il y ait contrafacture de la mélodie. En revanche, la reprise du *so* est parfaitement possible pour le « vers » ou, plus tard, pour le sirventès.

Sur ce point difficile, M. Gruber reprend avec vivacité les conclusions de M. Chambers : il nie que l'imitation de la forme ne commence qu'avec le sirventès en renvoyant aux exemples qu'il a cités d'imitation entre troubadours des deux premières générations. C'est que copie de la forme et originalité ne s'excluent pas : la vraie originalité des chansons d'amour les plus importantes consiste précisément dans l'intertextualité, signalée aux *entendens* par des imitations de forme très raffinées. M. Chambers ne saisirait donc l'imitation que lorsque les poètes renoncent à la dissimuler et laisserait de côté ce qui en est le plus intéressant, les cas où le *so* ou la structure métrique d'un modèle sont transformés.

C'est donc à cette transformation du *so* que s'attache ensuite le critique ; elle peut s'opérer de diverses manières : — emprunt de la formule syllabique et transformation de l'ordre des rimes ; — emprunt de l'ordre des rimes et transformation de la formule syllabique ; — citation métrique du *frons* ; — citation de la formule métrique ; et M. Gruber donne des exemples pour chacun de ces procédés. Ainsi, pour le troisième, il fait remarquer que la formule métrique d'ouverture 3 4 4 . . . n'est attestée qu'à trois reprises et cela dans des chansons de Marcabru (P-C 293, 24), Raimbaut d'Aurenga (P-C 389, 3) et Peire Vidal (P-C 364, 48). Un examen plus poussé prouve que Raimbaut a bien repris la formule métrique de Marcabru ; Peire en fait autant à son tour, mais, dans la mesure où il chante pour subsister et ne peut donc heurter les goûts du public, il doit se contenter d'un raffinement dans la forme moins poussé que celui du seigneur d'Aurenga. Celui-ci, tout en se plaignant de ne pouvoir composer selon sa *maniera de trobar,* à cause du goût du public pour les chansons faciles, écrit

néanmoins une chanson d'autant plus artistique qu'elle prend l'apparence de la simplicité et cache sa subtilité pour la réserver aux seuls *entendens* ; Peire renvoie à cette chanson par sa citation de Raimbaut qui faisait déjà allusion à la chanson de Marcabru, dont le texte répliquait à un « vers » de Guilhem de Peitieus (P-C 183, 5). Ainsi, Peire, vraisemblablement au courant de l'ensemble de ces rapports, évoque, à l'aide d'allusions structurales, la galerie de ses aïeux poétiques dont il se veut l'héritier et l'aboutissement : seul le manque de matière l'empêche de réaliser son idéal de style dont il voit la préfiguration chez Raimbaut d'Aurenga. Enfin, pour achever cette partie, M. Gruber montre que les troubadours, et ses études précédentes l'ont suffisamment prouvé, peuvent reprendre à leurs prédécesseurs leur *razo,* la matière même d'une chanson, ainsi que le fait Peire d'Alvernha (P-C 323, 12) avec le thème de l'alouette, emprunté à Bernart de Ventadorn (P-C 70, 43), dont sa chanson propose l'antithèse : l'originalité de Peire consiste alors à transformer les *motz,* le *so* et la matière de la première et plus célèbre chanson de l'alouette de façon si raffinée que seuls les *entendens* médiévaux ont compris le caractère de réplique de sa chanson que sa *cobla* d'exorde camouflait par des expressions dont il fallait encore saisir l'ironie.

La dernière grande partie de l'ouvrage, la « synthèse lyrique », présente cinq modèles d'analyse herméneutique qui permettent de revoir l'examen de quantité d'autres chansons d'amour médiévales, et pas seulement de langue d'oc ou d'oïl.

A propos de la chanson *No sap chantar* de Jaufre Rudel (P-C 262, 3), sur laquelle les commentateurs sont loin de s'entendre, M. Gruber montre qu'y sont repris les *so, motz* et *razo* de Guilhem de Peitieus (P-C 183, 8), ce que Jaufre lui-même a pris soin de signaler aux *entendens* dans l'exorde, avant de faire d'autres allusions à son modèle. Au terme d'une analyse très fouillée, le critique montre qu'on ne saurait comprendre la chanson de Rudel sans la comparer à son modèle et il propose une hypothèse intéressante : le *Vers de dreit nïen* de Guilhem recevrait en réponse une chanson mariale de Jaufre, ce qui conduirait à classer dans le même genre les « vers » de Cercamon (P-C 112, 1 c) et de Bernart de Ventadorn (P-C 70, 15) qui témoignent de nets rapports avec les précédents. La chanson de Jaufre serait une synthèse lyrique où figureraient en même temps une critique de son prédécesseur libertin qui préférait un amour imparfait mais immédiat à celui de la dame jamais vue qui incarne le but, impossible à atteindre, de la *fin'amor,* et un hommage à l'art poétique de Guilhem.

M. Gruber porte ensuite son attention sur des textes extrêmement difficiles de Raimbaut d'Aurenga : *Aissi mou* (P-C 389, 3) et *Assatz m'es bel* (P-C 389, 17) qu'il relie à *Pos trobars plans* (P-C 389, 37) pour en faire un cycle de textes programmatiques qui auraient vu le jour pendant la même période, vers 1162. Dans *Pos trobars plans,* Raimbaut ferait, par la structure choisie, allusion à une composition facile à comprendre de Cercamon (P-C 112, 1a), afin de rendre sensible la supériorité de sa propre *maniera de trobar,* et, à la fin, la *tornada* : . . .

dos sautz si rics ar essai ; lo ters aut on plus pot om dir annoncerait la venue des deux autres pièces du cycle. *Aissi mou* commencerait à réaliser le programme promis : Raimbaut y reprend le *so* du « vers » moral assez difficile de Marcabru (P-C 293, 24) qu'il surpasse par divers procédés d'une extrême complexité comme la liaison entre les mots-rimes, tout en affectant au premier degré une grande simplicité d'expression ; ainsi, cette chanson représenterait une véritable jonglerie sur le *trobar plan* qui est en fait ici un *trobar clus* au deuxième degré. Enfin, dans le troisième texte, *Assatz m'es bel,* Raimbaut procède au « saut inouï » promis : la chanson, extrêmement complexe dans sa forme, se développe à partir d'allusions à quatre troubadours. Raimbaut « danse dans les fers » et l'*escolh Linhaure* n'est pas à considérer comme un intermédiaire entre les *trobars clus* et *leu,* mais comme une synthèse lyrique où tous les auditeurs trouvent ce qu'ils veulent : les *fatz* l'apparente aisance, les *sabens* l'extrême science.

M. Gruber revient alors sur le débat à propos des rapports entre la chanson *Puois tornatz sui en Proenssa* (P-C 364, 37) de Peire Vidal et la *mala canso* de Folquet de Marselha (P-C 155, 10) pour montrer qu'on a en réalité affaire à un triangle dont le troisième angle est la chanson de Peire d'Alvernha (P-C 323, 2) à laquelle répond Folquet, à qui, à son tour, répond Vidal. L'analyse s'appuie sur la mélodie des chansons de Folquet et de Vidal, mais aussi sur un texte de Guittone d'Arezzo vantant comme des qualités de Peire Vidal des points où les critiques modernes n'ont vu que des défauts. C'est là tout à la fois montrer quel écueil représente pour l'étude des troubadours une spécialisation trop poussée et quelle est l'importance des références aux anciens commentateurs des troubadours, moins éloignés que nous de leurs opinions esthétiques.

Comme on l'a vu, le maître de Ribérac a été consacré par Dante et Pétrarque comme le plus grand des troubadours ; néanmoins, sa *maniera de trobar,* exprimée dans la deuxième *cobla* programmatique de sa chanson P-C 29, 6, n'a plus été comprise par la suite. M. Gruber entreprend d'abord de montrer les liens unissant cette composition à celles de poètes de la génération précédente, par des allusions à deux textes de Giraut de Bornelh (P-C 242, 29 et 53) et à une *chansoneta* de Raimbaut d'Aurenga (P-C 389, 26). Or, ces deux troubadours ont échangé une *tenso* à propos de la valeur respective des *trobars leu* et *clus* (P-C 389, 10 a) après laquelle Raimbaut aurait écrit les chansons du triptique déjà étudié. Pour l'incipit de sa chanson, Arnaut forge les *comensamens* de chansons des deux adversaires et dépasse les difficultés inventées par Raimbaut, ce qui fait bien d'Arnaut le *miglior fabbro* ; l'utilisation ne se borne pas aux mots et au *so* : il y a en réalité également reprise de la matière. Dans son texte, Arnaut travaille sur des mots faciles et simples et raffinés : il poursuit bien la tradition de l'*escolh Linhaure* ; sa chanson est simple pour les *fatz* et très raffinée pour ceux qui comprennent qu'Arnaut lime les *motz de valor* de Giraut de Bornelh, le prétendu maître des troubadours, et de Raimbaut d'Aurenga, son vrai maître, à l'aide d'un art qui dépasse tous les auteurs depuis le premier, Guilhem de Peitieus. Un tel art ne sera surpassé que par la *Commedia* de Dante dont les mots et surtout la matière seront encore plus subtils et sublimes. Ainsi, Arnaut Daniel

est parfaitement conscient de son rang et de son importance et, en étudiant la chanson *Ans que-l cim* (P-C 29, 3), M. Gruber montre, en donnant un sens acceptable à l'obscure *tornada,* qu'Arnaut se considère comme le continuateur d'une tradition qui, depuis Marcabru, par Raimbaut d'Aurenga et Giraut de Bornelh, arrive à trouver en lui sa plus haute expression.

Pour achever son livre, M. Gruber délaisse momentanément le corpus des troubadours et examine une question à propos du grand chant courtois : « la dispute codée sur l'amour entre les trouvères Gilles de Viés-Maisons, Gace Brulé et le Chastelain de Couci ».

Le critique revient d'abord sur l'interprétation « formaliste » qu'il expose et développe à propos de la chanson du rossignol du Chastelain de Couci (S 40). Il fait ainsi apparaître que le début du chant du trouvère fait très clairement allusion à la poésie de Bernart de Ventadorn (P-C 70, 23) et que, d'autre part, pour sa mélodie, il reprend une chanson de Gace Brulé (S 42). Enfin, un autre examen montre que Gilles de Viés-Maisons a répliqué aux chants des deux autres trouvères. Nous voici donc fort loin de la conception formaliste d'une chanson forme en soi ou miroir d'elle-même. On a la surprise de constater alors que les méthodes modernes de M. Gruber viennent confirmer en partie les théories émises par Dyggve Petersen et Istvan Frank sur la polémique littéraire à laquelle auraient participé les trois trouvères, mais M. Gruber en reconstitue différemment le déroulement : Gilles a composé une *mala canso* (S 15), sous-genre bien représenté dans la lyrique occitane, à laquelle Gace Brulé a répondu par une *bona canso* (S 42) qui est son antithèse lyrique, la négation d'une négation, en quelque sorte. Le Chastelain est allé plus loin : il réplique aux deux chants précédents qu'il surpasse par sa technique raffinée de la citation et laisse, à la différence de Gace, à ses auditeurs le soin de comprendre le caractère de réplique de sa chanson en évitant d'apostropher ses adversaires ; en même temps, aux allusions aux chansons précédentes, il ajoute les emprunts à celle de Bernart de Ventadorn et la reprise de la mélodie de Gace pour parvenir à une synthèse lyrique digne de ses modèles occitans par son art de forgeron poétique. Néanmoins, Gilles ne s'est pas tenu pour battu et il a répliqué (S 1252) tout à la fois à Gace et au Chastelain en reprenant des mots et des expressions qu'il inverse : sa chanson annule ainsi tout à la fois celles de ses adversaires, mais aussi sa propre *mala canso.* Pour ce faire, il reprend le système de la *cantio cum auctoritate* religieuse, en citant les vers non d'*auctoritates* du passé, mais de ses adversaires contemporains. Voilà pourquoi Pétrarque, lorsqu'il évoque, selon de semblables procédés, la galerie des aïeux poétiques dont il se réclame, y fait figurer Gilles de préférence à ses adversaires plus célèbres.

Enfin, M. Gruber conclut sur les idées suivantes : le *trobar* n'est pas une poésie du lieu commun, mais une lyrique herméneutique ; les chansons isolées sont les fragments virtuels d'un dialogue codé sur l'amour entre des spécialistes qui tentent de se surpasser réciproquement en subtilité de pensée et en virtuosité

formelle. Cet art consiste à emprunter aux prédécesseurs ou aux contemporains des éléments métriques, linguistiques ou musicaux et à les intégrer dans la chanson nouvelle, de sorte que leurs productions soient tout à la fois conservées, réfutées et surpassées : il s'agit donc bien là de l'art, poussé au plus haut degré par Arnaut Daniel, du forgeron qui intègre à l'objet qu'il fabrique et qui est le résultat de son art la matière étrangère qu'il fond et forge, comme Dante et Pétrarque ont su le voir chez le maître de Ribérac.

Après ce qui ne se veut pas autre chose qu'un résumé, dont j'espère qu'il n'est pas trop infidèle, il est nécessaire d'en venir aux points sur lesquels *Die Dialektik der Trobar* m'a laissé insatisfait. J'ai dit quel était l'ambitieux postulat de M. Gruber, et il faut reconnaître que son ouvrage n'est jamais aussi intéressant que lorsqu'il le met lui-même en application : le recours à Dante et à Pétrarque, d'une part, et au grand chant courtois, de l'autre, jette une lumière remarquable sur la lyrique des troubadours. Il n'en reste pas moins que cette volonté « pluridisciplinaire » risque bien d'être une ambition encyclopédique que l'étendue même du champ de la matière, encore multipliée par les possibles connexions, rend illusoire. Je ne suis pas certain, par exemple, qu'on ne recueillerait pas des renseignements sur le développement du *trobar* si l'on examinait les éventuels modèles arabes des troubadours, avec une bonne connaissance des deux littératures ; la nécessaire dialectique, dont M. Gruber pose le principe et donne l'exemple, entre le travail d'édition et l'interprétation, propose également une carrière dont les dimensions laissent rêveur. M. Gruber lui-même n'échappe pas (et comment le pourrait-il ?) à quelques erreurs, en dépit de toute sa science. Pour m'en tenir à Bertran de Born que j'ai pratiqué, je ne signalerai qu'en passant l'amputation de l'incipit du sirventès 80, 22 : *Guerr'e pantais (vei) et afan* ; plus importante est l'analyse donnée du texte *D'un sirventes no-m cal far loignor ganda* que le critique met en relation avec *S'ie-us qier conseill, bella amia Alamanda* de Giraut de Bornelh, comme l'avait indiqué Stimming. M. Gruber rappelle que, dans ce sirventès qui reproche à Henri le Jeune de ne pas combattre vigoureusement son frère Richard Cœur de Lion, Bertran s'écrie : *Conseill vuoill dar el son de N'Alamanda lai a-N Richart si tot no lo-m demanda: ja per son frair mais sos homes non blanda.* Dans l'explication, un peu lourde peut-être, que M. Gruber fait des rapports entre les deux textes, on relève que « le troubadour donne au prince Richard Cœur de Lion un conseil à propos du prince Henri dont Bertran est le vassal et qu'il soutient comme roi couronné » (p. 181) : en réalité, Bertran est le vassal de Richard et non d'Henri, comme l'indique d'ailleurs *sos homes* dans le texte, ce qui ne dépare qu'à peine au demeurant l'homologie établie par M. Gruber. Sa conclusion sur ce sirventès, qui aurait été un moyen efficace « pour changer le comportement non guerrier d'Henri et de Richard » le conduit quant à elle à un contresens que lui aurait évité la lecture des quelques vers qui suivent ceux qu'il cite et qui décrivent l'attitude de Richard : *nonca-is fai el, anz asetga e-ls aranda, tol lor chastels e derroca et abranda devas totz latz* : le Cœur de Lion ne saurait donc, à la différence de son aîné, être accusé de manquer d'ardeur belliqueuse.

On pourra trouver vétilleuses ces remarques de détail qui n'enlèvent rien à l'essentiel de l'interprétation de ce passage par M. Gruber ; leur but est simplement de montrer que, en ce qui concerne le sirventès en tout cas, il faut ajouter aux diverses connaissances postulées par le critique, celle des faits historiques, si bien que, à mon avis, s'il ne faut pas renoncer, au plan des principes, à ces connaissances globales qui, seules, nous donneraient une chance de comprendre la lyrique des troubadours, il n'est pas indispensable de s'en prendre à ceux qui n'atteignent pas totalement cet idéal avec ce qui est sûrement un sens roboratif et sain de la polémique, mais qui prend parfois l'allure d'une rugosité inutile et assez déplaisante. Peut-on, en toute justice, reprocher à Martin de Riquer de ne pas avoir fait sur tous les poèmes de sa précieuse anthologie le travail dialectique liant l'édition à l'herméneutique que souhaite M. Gruber ? On peut regretter avec lui (p. 15) que le romaniste catalan ait repris dans *Baron de mon dan covit* de Peire Vidal (P-C 364, 7) la correction *fa-l* d'un de ses prédécesseurs tout en reconnaissant que tous les manuscrits lisent *fals,* mais il ne me semble pas loyal de lui faire grief d'employer, dans la paraphrase explicative d'une note, le pluriel qu'en effet ce texte amendé ne comporte pas : *fa-l lausengiers desleials,* puisque ce singulier peut avoir valeur de collectif ; et cela d'autant plus que Riquer emploie bien le singulier dans sa traduction.

Nous abordons ici un thème important des études occitanes ; M. Gruber le fait remarquer avec raison, et il n'est pas le seul : nous sommes encore très ignorants sur les troubadours. Son recours aux manuscrits montre qu'on ne peut même pas se fier à bon nombre d'éditions existantes et il regrette lui-même le manque d'instruments lexicologiques qui permettraient de pousser plus loin des analyses du type de la sienne. Nous voici dès lors pris entre le défaut d'instruments nécessaires et l'idée que, dans la situation où se trouvent ces études, les instruments à produire doivent être parfaits, faute de pouvoir être multipliés. Je crains que nous ne nous trouvions devant une aporie et, si Martin de Riquer avait voulu attendre que fussent élucidés tous les passages obscurs des grands troubadours, une anthologie digne de ce nom nous ferait encore défaut. De même, à mes yeux, les points d'interrogation dont E. Levy a émaillé ses dictionnaires valent bien mieux que de fausses solutions. Enfin, je ne crois pas que les éditions passées soient nuisibles ou même inutiles : à partir du moment où elles possèdent un apparat critique complet, on peut appliquer aux textes qu'elles contiennent la méthode de M. Gruber ; s'il y a question, elle porte en fait sur l'intérêt d'éditions non critiques. Au demeurant, les prises de position de M. Gruber soulignent une fois encore l'intérêt des études qui s'attachent à des manuscrits de préférence à des auteurs lyriques individuels.

Je voudrais faire encore quelques objections à M. Gruber : je me suis parfois inquiété de l'aspect systématique de sa démarche, même si, à la fin de son livre, la nécessité m'en apparaît. Il est parfaitement possible qu'un troubadour ait eu recours au procédé qu'il appelle « commutation phonématique » qui transforme *cau* en *vau* ou *sofrir* en *cobrir,* mais ce qui se comprend bien lorsqu'on le considère depuis l'amont devient moins convaincant lorsqu'on est placé, comme c'est

notre cas, en aval : on peut se demander quelquefois si le vrai tour de force du *trobar* ne consiste pas davantage encore a bien *entendre* qu'à *trobar* ; il est vrai qu'un procédé ne va jamais seul et que la reprise d'un son ou d'un mot s'accompagne de bien d'autres éléments et le livre de M. Gruber emporte davantage l'adhésion par l'accumulation des indices et des présomptions que par d'impossibles preuves, ce qu'on ne saurait lui reprocher, je le reconnais ; mais cela ne m'empêche pas d'éprouver parfois quelque insatisfaction lorsque le critique étudie les allusions métriques ; ainsi, j'ai besoin d'un peu de foi pour le suivre lorsqu'il écrit : « outre les mots d'Albertet qu'il cite ou remplace par des expressions synonymes ou antonymes, Peire Raimon emprunte pour la première *cobla* de son anti-chanson la rime b et la formule syllabique des quatre premiers vers de la chanson :

AS 16, 2	—	—	—	—	—	:	—	—	—	—	—	
	a	b	b	a	c		c	d	d	e	e	a = ier, b = *o*
F 592 : 66												
	6	6	6	6	6'		6'	6	6	6	10	c = aia, d = en, e = or
PRT 355, 1	—	—	—	—	:	—	—	—	—			
	a	b	a	b		a	b	a	b			a = ar, b = *o*
F (Desc) 4												
	6	6		6		6	6	6	6			(p. 124)

Je vois bien, certes, l'identité de rime en *o* (qui n'a rien de particulièrement exceptionnel d'ailleurs), mais j'ai du mal à saisir la parenté entre les formules métriques. C'est encore cette volonté de systématiser qui conduit M. Gruber à écrire « Marcabru signale *espressis verbis* l'emprunt d'une mélodie étrangère » avant de traduire dans *El son desviat chantaire veirai si pusc un vers faire* (P-C 293, 5) le mot *desviat,* « détourné », par entlehnt, « emprunté ». Ce souci amène d'ailleurs le critique, et c'est peut-être une des plus fortes objections, à se conduire comme s'il avait en sa possession tout ce qu'ont composé les troubadours. Or la question mérite pour le moins d'être posée : aurions-nous l'impensable chance d'avoir entre nos mains tous les éléments du dialogue entre les poètes ? N'est-il pas incroyable qu'aucun maillon ne fasse jamais défaut dans cette chaîne qui relie Guilhem de Peitieus à Dante ? S'il est vrai que les trois « sauts » annoncés par Raimbaut d'Aurenga désignent bien trois chansons d'un triptique, comment être assuré que la troisième est bien *Assatz m'es bel* et non une chanson perdue ? Finalement la garantie la meilleure serait, outre l'évaluation, toujours sujette à caution, des difficultés, la datation des trois textes que M. Gruber ne discute pas. De ce point de vue, je serais tenté de dire que tout fonctionne un peu trop bien, ce qui est tout de même paradoxal à propos d'une matière aussi complexe.

Après ces quelques critiques dont je tiens à souligner qu'elles ne remettent pas en cause l'aspect fondamental de *Die Dialektik des Trobar,* il reste à poser la question primordiale de savoir si cet ouvrage apporte ou non des ouvertures nouvelles et à mes yeux, la réponse ne peut être que positive. A un premier

niveau, les études auxquelles procède M. Gruber et ses propositions pour la compréhension de passages, quand il ne s'agit pas de chansons entières, considérés comme des *loca perdita,* sont tout à fait intéressantes et la plupart du temps convaincantes.

D'autre part, avec ses aspects polémiques, son travail ramène à la surface la délicate question du texte original : nous ne disposons que des textes des copistes et les tentatives des successeurs de Lachmann les ont souvent amenés à proposer, en guise de textes originaux, des rhapsodies de scribes divers, correspondant à leur propre sens de l'esthétique médiévale. D'autres ont préféré éditer les chansons telles qu'elles existaient, ce qui est déjà quelque chose, dans le manuscrit de leur choix (ce qui prêterait encore à commentaire). Il va de soi que la méthode de M. Gruber demande qu'on repose cette question, puisqu'elle aide en partie à la résoudre. Pour les textes programmatiques auxquels il consacre l'essentiel de sa recherche, on ne peut se contenter de l'à peu près, et il est difficile d'admettre l'idée d'éditions successives où l'auteur lui-même aurait introduit des variantes sur de tels sujets ; il devient donc indispensable de retrouver « la bonne leçon », avec tous les risques de présupposés possibles, mais aussi à l'aide de cette fertile méthode qui met à jour le faisceau de questions et de réponses en quoi consiste une grande partie du *trobar.*

Si, sur le plan de l'exégèse et de l'édition, le livre de M. Gruber ouvre de riches perspectives, il n'est pas moins riche en ce qui concerne l'herméneutique. L'auteur s'en prend, je l'ai déjà dit, à plusieurs reprises, avec une vigueur qui ne nuit en rien à la précision de l'analyse ni à la rigueur du raisonnement, aux théories des « formalistes » et on doit reconnaître qu'il les prend nettement en défaut dans son dernier chapitre. Il ne m'appartient pas de conclure sur cette intéressante polémique, d'autant qu'elle ne fait sans doute que commencer ; je ne crois pas au demeurant que les analyses formalistes perdraient tout intérêt si l'on admettait que ce n'est pas la chanson, mais l'ensemble du *trobar* qui est son propre miroir. En tout cas, force est d'avouer que la vision proposée par M. Gruber est beaucoup plus fertile que celle de textes, souvent rien moins que clairs, tournés exclusivement vers eux-mêmes. En cela ce livre peut marquer un nouveau départ, qui était bien nécessaire, de la recherche sur la lyrique médiévale, occitane et autre, qu'il s'agisse d'exégèse ou d'herméneutique, à l'expresse condition toutefois qu'on évite de systématiser à outrance les idées et la méthode proposées. Ainsi que M. Gruber le dit lui-même à la fin de sa conclusion : « par là ont été ouvertes à la recherche sur les troubadours de nouvelles pistes qu'il faut maintenant frayer et pousser en avant dans le but de s'approcher encore davantage du *modum tropatorum* ». Pour y parvenir, il ne me reste qu'à souhaiter que *Die Dialektik des Trobar* soit rapidement traduit en diverses langues afin d'en rendre l'accès plus facile, car à la nouveauté des thèses et à l'intérêt du contenu, il faut encore ajouter à l'actif de ce livre une architecture interne habile et soignée.

Gérard GOUIRAN

Xavier RAVIER, *Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc Occidental,* Paris, C.N.R.S., Tome 1 (1978), Tome 2 (1982).

Après avoir réalisé les enquêtes qui ont nourri les tomes IV, V et VI de l'*Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne* de Jean Séguy, X. RAVIER s'est lancé dans une nouvelle campagne d'enquêtes dialectologiques, sur une partie du domaine occitan qui n'avait pas encore été étudiée dans le projet des atlas linguistiques régionaux du C.N.R.S. Il a par la suite assuré la cartographie des faits relevés par lui-même ainsi que par deux autres enquêteurs originaires de cette région, M. l'abbé NEGRE et M. Jacques BOISGONTIER. Deux volumes ont paru, à quatre ans d'intervalle, c'est-à-dire à un rythme soutenu.

L'espace dont s'est chargé X. RAVIER est un espace résiduel, laissé inoccupé par les entreprises des atlas régionaux voisins. Aussi a-t-il un pourtour bizarre et une composition interne qui paraît étrange. Cet espace en effet ne comporte que deux départements complets, le Tarn et le Lot ; un troisième département est couvert aux 4/5, le Tarn-et-Garonne, le Lot-et-Garonne l'étant dans sa moitié nord et l'Ariège dans sa moitié orientale. L'atlas touche peu ou prou aux territoires de onze départements : Corrèze (1 point), Dordogne (16 points), Gironde (4), Lot-et-Garonne (16), Lot (20), Aveyron (11), Tarn-et-Garonne (14), Tarn (21), Haute-Garonne (10), Ariège (11), Aude (7), en tout 131 points. Il faut remercier M. Xavier RAVIER et les deux autres enquêteurs, M. l'abbé NEGRE, pour le Tarn, et M. BOISGONTIER, pour le nord-ouest de cette région, d'avoir bien voulu s'associer et travailler, afin que soit couvert d'un atlas linguistique ce qui restait non attribué et non enquêté dans le domaine occitan. C'est chose faite : merci pour la dialectologie galloromane.

Malgré la bizarrerie de ses contours, cette région ne manque pourtant pas d'une certaine cohérence : il s'agit, depuis la Corrèze jusqu'aux Pyrénées ariégeoises, d'un espace occitan méridional, c'est-à-dire non touché par la palatalisation de C latin devant A. La carte n° 9 « IL FAIT CHAUD » en témoigne, comme elle montre aussi que le point le plus au nord du département du Lot, Cavagnac (point 46.10) est hésitant ou du moins quelque peu contaminé par le voisinage de la palatalisation du nord-occitan, puisqu'il dit à la fois : *faj̊ kolur* comme tout le reste du département, mais aussi parfois : *faj̊ tsòlur,* comme les voisins de l'occitan-nord, invisible sur la carte, mais sans doute très proche. Il est vrai que cette forme palatalisée (voir la note marginale de la carte 9) passe pour moins normale que la forme méridionale, exempte de palatalisation. Tous les autres points cartographiés dans l'*ALLOc,* ceux du nord-est de la Gironde, ceux du sud de la Dordogne et le seul point de la Corrèze, ne connaissent pas la palatalisation nord-occitane de C devant A, du moins dans les cas lexicaux ordinaires qui permettent d'établir la phonétique locale.

Pour caractériser encore cet espace allongé du nord-ouest au sud-est, on peut dire qu'il s'agit de tout le domaine languedocien de climat non méditerranéen. Cela a de l'importance pour un certain nombre de données : absence de

l'olivier, élevage, type de viticulture. D'ailleurs le climat est aussi une façon de délimiter les espaces dans lesquels s'insèrent telle ou telle façon de vivre et donc de parler. Dans une autre région que celle-ci, dans les Alpes, la limite linguistique entre occitan et francoprovençal n'est jamais très éloignée de la limite climatique qui permet de distinguer Alpes du Nord et Alpes du Sud, Alpes de la vache et Alpes du mouton. Le souci de trouver la cohérence dans un espace délimité négativement par ses devanciers a déterminé l'auteur à étendre ses enquêtes languedociennes sur un espace déjà étudié par un atlas voisin. X. Ravier a installé, dans le nord-ouest du département de l'Aveyron précédemment enquêté et cartographié par Pierre NAUTON, pour *l'Atlas linguistique et ethnographique du Massif-Central,* une dizaine de points d'enquêtes, dans les espaces laissés vacants par son prédécesseur. Cette superposition des deux domaines d'atlas dans l'Aveyron permet de compléter le réseau général, tout en élargissant la carte, qui gagne ainsi en cohérence, sur cet espace occitan méridional, languedocien et orienté vers l'Atlantique, cette série de qualifications n'étant rassemblée que pour expliquer la formule géographique choisie pour le titre, qui se devait d'être simple : Languedoc occidental.

Un point d'enquêtes mérite d'être signalé. C'est le point 31.12, qui n'est autre que la commune de Toulouse elle-même. Les relevés n'ont pas été faits sur un quelconque marché de la ville où peuvent se croiser, dans des conversations mêlées, des formes d'occitan venues de toutes les vallées du bassin de la Garonne. Ces formes linguistiques du point 31.12 sont des formes autochtones, fournies au dialectologue par M. Bertrand LAFOND, qui avait 80 ans au moment de l'enquête et qui avait toujours vécu dans cette partie nord-est du territoire communal de Toulouse, appelée quartier de Gabardie ; ce quartier est encore quelque peu rural aujourd'hui, il l'était davantage encore dans un passé récent, puisque M. LAFOND y exerça pendant toute sa vie, le métier d'agriculteur. Informateur idéal, dont le profil linguistique ne diffère pas de celui des autres informateurs natifs d'un petit village du Quercy ou de l'Albigeois, M. LAFOND, sans doute l'un des derniers détenteurs de ce qui était la langue romane de Toulouse, a offert à l'atlas linguistique régional, l'héritage qu'à travers son père, sa mère et ses voisins languedociens de Gabardie, il tenait de toutes les générations qui, à Toulouse même, ont parlé la langue d'oc. Que les lecteurs de l'atlas aient, pour ce rare, pour ce sans doute unique patois d'une grande ville, un regard particulier : point 31.12 = Toulouse.

Les enquêtes ont été réalisées selon la méthode mise au point par Jean SÉGUY, pour l'*ALG* : le magnétophone utilisé systématiquement a permis de noter, après l'enquête, le degré de disponibilité du mot dialectal. Mot obtenu directement, mot suggéré, mot suggéré et refusé, signifié inconnu, mot vieilli, usages variables dans l'emploi du mot : tout cela est indiqué par un symbole sur la carte et souvent commenté dans les marges. La carte reste lisible, car X. RAVIER a heureusement refusé de se plier aux impératifs (imposés à SÉGUY) pour l'économie du papier. Ce « gaspillage » a, entre autres choses, permis d'abandonner le procédé que SÉGUY avait appelé « l'identique contigu » :

quand deux mots avaient, dans leur début ou dans leur fin, un certain nombre de sons séquentiellement identiques, le cartographe remplaçait cette partie commune par un tiret, la partie dont l'écriture était ainsi économisée devant être cherchée dans le mot commun, écrit en gros et valable pour toute une aire délimitée sur la carte. Cela donne des cartes difficiles à déchiffrer. Qu'on lise l'une des petites cartes de l'*ALG,* sur les jours de la semaine par exemple, « SAMEDI » en particulier (1043), on verra à quel point l'esprit du lecteur est absorbé par les acrobaties de déchiffrage. Or une carte linguistique propose à l'analyse suffisamment de difficultés pour que le cartographe n'impose pas à son lecteur trop de tension d'esprit pour un véritable décryptage d'abréviations.

X. RAVIER a compris que même des cartes riches d'apports complexes doivent être lisibles aisément. Il a dégagé les aires de similitude lexicale et écrit en gros caractères le mot commun à chaque aire ; cette économie d'écriture lui permet de présenter en petits caractères, à côté de chaque point, les faibles variations locales dans des formes rarement abrégées : l'usage du tiret a été limité aux cas simples et clairs.

Un des avantages de ce système est qu'il permet d'écrire facilement, sur la carte même, les formes synonymiques, qu'il s'agisse de variantes phonétiques ou morphologiques ou de synonymes lexicaux. Le procédé, simple lui aussi, de la virgule avant ou après le mot secondaire présenté en petits caractères, indique le degré de disponibilité de chaque synonyme, ou du moins l'ordre dans lequel l'informateur a donné chaque mot. Cela enrichit la carte d'une dimension particulière ; dans de nombreux cas, on voit directement sur la carte comment on passe d'une aire à l'autre. Au bord d'une aire, on utilise le mot dominant de cette aire, mais si la carte indique : « *telle autre forme* », il faut comprendre que vit en synonymie plus ou moins active, cette seconde forme qui est le plus souvent, en bordure d'aire, la forme de l'aire voisine.

Aujourd'hui une école de linguistique observe l'ensemble des écarts de langage qu'une langue peut supporter, tout en restant elle-même ; aujourd'hui de nombreux chercheurs américains vont demander à GAUCHAT et à son étude sur « L'unité phonétique dans le patois d'une commune » (*Festschrift H. Morf,* Halle 1905, pp. 175-232) des indications sur les variations que comporte même un patois de village, forme linguistique réputée pour sa cohésion interne. Je me risque de suggérer à ces chercheurs qui font de l'article de GAUCHAT un best-seller de la linguistique américaine actuelle, d'observer, dans les variantes dialectales patiemment présentées dans les cartes de l'*ALLOc,* les multiples variations de langage que les patois languedociens supportent, tout en permettant aux dialectophones des conversations parfaitement claires, et même riches de connivence linguistique. Le procédé cartographique de X. RAVIER a permis de noter sur une carte, avec une clarté très suffisante, les nombreuses variantes internes de chaque parler languedocien étudié par cet atlas.

Fallait-il faire tous les atlas sur ce modèle ? Il est à craindre que dans plus d'une région les parlers gallo-romans n'aient plus depuis longtemps la vitalité

suffisante pour permettre des enquêtes aussi minutieuses. De plus, pour réussir parfaitement de telles enquêtes et une si patiente cartographie, il fallait avoir derrière soi une bonne carrière de dialectologue commencée sur un autre chantier d'atlas. Ce n'était pas le cas dans toutes les régions d'atlas. Nous n'avions, au début de nos enquêtes, qu'une expérience bien mince : les dialectologues des atlas français se sont formés sur le terrain, car la génération universitaire de 1920-1940 les a peu aidés, elle qui n'a pas accordé une grande attention à l'*ALF*, bien que la France fût à l'époque le seul pays au monde à être pourvu d'un atlas linguistique : la dialectologie française a souffert de cet hiatus. X. RAVIER a abordé le terroir vivant du languedocien, avec l'expérience des enquêtes faites pour l'atlas de Gascogne et la formation que dispensait SÉGUY à ses collaborateurs. Ne nous étonnons pas de la richesse exceptionnelle de l'atlas languedocien.

G. TUAILLON

Editions de textes

Pierre RÉZEAU, *Les prières aux saints en français à la fin du moyen âge,* [I], Introduction - Les prières à plusieurs saints. [II], Prières à un saint particulier et aux anges - Glossaire et Tables (Publications romanes et françaises, 163 et 166), Genève (Droz) 1982 et 1983, VIII - 229 + 679 pages.

Les prières que le moyen âge adressait à Dieu, à la Vierge, aux saints et aux anges n'ont guère éveillé l'attention des chercheurs : pour le domaine français, nous disposons, il est vrai, du répertoire de Sonet (1956) et de son supplément préparé par Sinclair (1978), mais il n'y a guère d'éditions critiques des textes. Il faut avouer d'ailleurs que la valeur littéraire de la plupart des prières n'est pas grande ; mais elles nous apportent un témoignage précieux sur les idées et les habitudes religieuses de toutes les couches sociales au moyen âge, et les historiens des mentalités, qui s'intéressent de plus en plus à la religion populaire (1), trouveront dans les prières des matériaux très riches, et qui ont l'avantage de se prêter à une analyse statistique.

Il faut donc savoir gré à M. Rézeau de nous avoir donné une édition très complète et fiable des prières en vers français adressées aux saints, avec un bon commentaire linguistique et hagiographique. Il est évident qu'un tel recueil ne peut jamais être exhaustif (cf. I, p. 22) : M. Rézeau a dépouillé bon nombre de

(1) Cf., entre autres, R. Manselli, *La religion populaire au moyen âge, Problèmes de méthode et histoire,* Paris 1975.

livres d'Heures (cf. I, pp. 2-17) et de livres de prières (cf. I, pp. 17 sq.) aussi bien que quelques autres sources (cf. I, p. 18) ; il a consulté 243 manuscrits (cf. les notices codicologiques, II, pp. 605-644) et une vingtaine d'imprimés (cf. II, pp. 603 sq.). Cela lui a permis de constituer un corpus de plus de 234 (2) prières en vers français, dont 111 étaient absentes du répertoire de Sonet ; 27 seulement avaient été éditées antérieurement (cf. I, p. 21, n. 47). L'édition commence par les prières adressées aux saints en général (prières litaniques et autres ; 34 textes, I, pp. 29-218) ; le deuxième volume contient (pp. 1-506) près de 190 prières adressées à ca. 70 saints (ou groupes de saints, comme les Onze mille Vierges) (3) ; les saints les plus populaires semblent être Sébastien (19 prières), Barbe (18), Catherine d'Alexandrie (11) et Anne (9). Le recueil se termine par 18 prières aux anges (II, pp. 507-546).

M. Rézeau n'édite pas de prières en prose française, mais il a tenu compte de ces textes au cours de ses dépouillements, et il les signale de façon sommaire (en citant l'incipit ou des extraits, et en indiquant la source manuscrite ou imprimée) s'il y a lieu. Ces indications sont toujours précédées d'une courte notice sur la biographie et le culte du saint en question ; pour tous les textes en vers, on trouve une analyse du contenu et des notes sur la langue, d'autres aspects (par exemple la versification) sont discutés s'il semble nécessaire. — Le vocabulaire d'une prière (dans n'importe quelle langue) doit être plutôt pauvre et stéréotypé, c'est une des lois de ce genre littéraire (ou para-littéraire) ; M. Rézeau a tout de même confectionné un bon glossaire (II, pp. 561-589), qui ménage quelques surprises aux lexicographes.

La Conclusion (II, pp. 547-559) énumère quelques-uns des principaux traits des textes édités ; il va sans dire que ce n'est qu'un premier pas vers l'interprétation des matériaux mis à notre disposition. Pour pouvoir évaluer comme il faut les prières françaises du moyen âge, il serait d'ailleurs indispensable que nous disposions d'abord d'une analyse du 'discours' de la prière en général (4) ; or, cette tâche n'a pas encore été accomplie. Pour qu'il soit possible de l'aborder, il faut d'abord disposer d'éditions fiables d'un grand nombre de textes de toutes les époques ; la belle édition de M. Rézeau constitue une base sûre à la recherche future, et rendra des services importants aux philologues, aussi bien qu'aux historiens des mentalités.

Albert GIER

---

(2) Les textes publiés sont numérotés de 1 à 234, mais leur nombre est de fait légèrement supérieur, parce qu'il y a (parmi les prières adressées à un saint particulier) plusieurs textes ajoutés après coup, et comptés « Xbis ».

(3) Parmi les 105 saints en question, une trentaine n'est que mentionnée, parce qu'aucune prière en vers ne leur est adressée (pour la plupart d'eux, il y a des prières en prose, v. ci-dessous).

(4) Cf. mon C.R. de Ricarda Liver, *Die Nachwirkung der antiken Sakralsprache im christlichen Gebet des lateinischen und italienischen Mittelalters* (. . .), Berne 1979, dans ZrP 96, 1980, 463-467.

Jean DE VIGNAY, *Li livres Flave Vegece de la chose de chevalerie*, édition critique avec introduction et commentaire par Leena Löfstedt, Helsinki, Suomalainen Tiedeakatamia (Annales Academiae Scientiarum Fennicae série B tome 214) 1982, 171 pages.

Madame L. Löfstedt s'est tout particulièrement spécialisée dans le domaine des traductions. Elle a déjà donné dans plusieurs revues des articles sur les procédés des traducteurs, dont la récapitulation n'eût point déparé la bibliographie du présent ouvrage. Ses connaissances en latin et son esprit méthodique et clair ont fait déjà merveille dans l'édition de la traduction de Végèce de Jean de Meun (cf. ZrP 95, 183-185 et voir l'utile complément lexicographique d'A. Gier ds RJ 29, 175-178). Elle publie la traduction d'un auteur — traducteur important, mais moins connu des savants modernes que Jean de Meun ou Nicolas Oresme, le Normand Jean de Vignay sur lequel on peut consulter l'excellente notice du *Dictionnaire des Lettres françaises* (M-Â). On sait d'autre part que cette traduction fut utilisée par Christine de Pizan pour la rédaction de son *Livre des fais d'armes et de chevalerie* et l'éditeur éventuel de ce dernier texte pourra examiner avec sûreté l'usage qu'en fit Christine. Par rapport à la traduction de Jean de Meun, que Jean de Vignay a eu sous les yeux, le texte de ce dernier est beaucoup plus proche du latin (d'autant que JV ne comprend pas toujours bien le texte de Végèce). On doit dire aussi que sa version est moins agréable à lire que celle de l'auteur du Roman de la Rose mais elle présente, outre un intérêt certain pour l'évolution de la méthode des traducteurs, une valeur linguistique indéniable.

L'introduction est nette et précise. L'œuvre est du tout début de la carrière de JV et pourrait dater des années 1310-1320. Elle est contenue dans 10 mss. Le ms. de base (début du 14e s.) pourrait avoir légèrement picardisé un texte contenant quelques occidentalismes assurés remontant au traducteur. On trouvera examiné avec méthode quelques exemples, caractéristiques du traducteur, qui révèlent une grande dépendance à l'égard du texte latin [4-10]. La langue du ms. de base est soigneusement analysée et Mme L. réussit à reconstituer avec pertinence ou ingéniosité certains traits remontant à l'archétype, voire au traducteur [17-33]. Quelques remarques : p. 18 ce *loi* pourrait être le pronom masculin ou neutre (spécialement normand) qu'on trouve toujours il est vrai après l'impératif (v. T-L 4, 1322, 37 avec bbg et dont la liste d'exemples pourrait facilement être largement amplifiée ainsi : *loy* Q Filz Aimon 526 ; Jean Le Petit Le Verdier I, 84 ; Myst Pass Ste Geneviève R 2137 et 4342 (cf. variantes) ; 6 Farces Philipot I, 19, I, 195 ; Mist V Testament R 20639, 47504, 47933, 47947 ; Farces Cohen VIII, 242 ; Farces Tissier 18, 163 ; — *lay* 1495 GTasserie Triumphe Normands 238 ; 1520 G Thibault Dame Agneau 339 ; cf. encore Delboulle, Gloss. vallée d'Yères s.v. *lè* et Moisy, Dictionnaire Patois normand s.v. *lei*). Ici on pourrait supposer que le type *garde loi* ! a entraîné *mlt afiert dont mielz a garder loi* ; — p. 19 *lité* est considéré comme un normandisme à bon droit et ceci n'est pas seulement confirmé par Nicolas Oresme mais par l'attestation (citée ds GdfC, T-L, FEW)

dans le fabliau des *IIII prestres* du Normand Haiseau (= éd. Rohlfs 6 Fabl. 4, 72) ; mais il resterait encore à examiner les formes *lit-* de *luite/luitier* dans les divers mss. du *Roman de Renart* et de *Cligés* et du *Chev. au Lyon* (ds T-L) ; — le cas de *cusençonneux* n'est pas simple. Enlevons d'ailleurs cette qualification de Normand à Benoit de Sainte Maure dont le nom dit assez clairement la patrie. En outre, par malchance, *cusançon* dans le FEW est tiré du gloss. de l'éd. Constans qui indique que le mot est dans un ajout du ms. G, qui contient la version fameuse de Jehan Malkaraume de Metz. Mais en fait *cusanços* se trouve un peu partout, en sorte qu'il n'y a rien à en tirer ; — p. 22 *contrestent* ne contient bien sûr pas de *r* parasite, cf. *contrester* ds Gdf et T-L ; — p. 26 *biau tens* n'est pas très probant si on le lit en un seul mot. Le tout est une description soigneuse et qui rendra service.

Le texte est très bien édité même si l'on peut considérer que le refus d'écrire des *j* ne facilite pas toujours la lecture. Quelques remarques : I, 7, 17 la corr. proposée est très vraisemblable mais suppose bien sûr que le traducteur savait aussi bien le latin que l'éditrice. L'anc. fr. ne peut-il signifier : « jamais ne donna satisfaction une armée dont à l'époque du recrutement on éprouva mal les soldats » (mot à mot : au temps de laquelle le recrutement ne se soucia pas d'éprouver les soldats) ? — I, 8, 10 la correction *la longue seurtez a pres que deffacié* ne serait-elle pas plus économique (confusion de *qui* et de *que*) ? — I, 9, 10 lire *se fierent* le bizarre *s'efierent ;* — I, 20, 33 *fussient* est peut-être banalisé trop vite en *fussent* cf. les formes accentuées sur la désinence du type *poussient* citées dans Fouché Verbe 1931 (puisque c'est l'édition de référence de l'éditrice) p. 204 et cf. maintenant N. Andrieux et E. Baumgartner, *Systèmes morphologiques, le verbe,* p. 188 ; — III, 4, 32, noter la construction *duc . . . les qui ost travax et usages a fait amesurez* « ducs dont les armées ont été assagies par les efforts et l'exercice » ou III, 10, 50 la *decipline d'armes li qui usages est decheuz* » . . . dont la pratique est perdue » (cf. introduction p. 30 *par le qui conseil*) ; — III, 6, 28 *mainfestent* (si ce n'est pas une faute d'impression pour *manifestent* ?) devait être signalé comme inhabituel en français ; — III, 10, 58 on pourrait préférer lire *l'esmenda* ; — III, 17, 5 on pourrait préférer lire *cil derieres* « ceux de l'arrière », malgré le gloss. s.v. *rieres ;* — III, 23, 5 lire vraisemblablement *apetice* (cf. JMeun III, 29, 8) ; — IV, 11, 3, point après *sel* ; — IV, 20, 3 lire *movable* ; — IV, 22, 6 et IV, 38, 25 *aconsuit* d'ordinaire Mme Löfstedt écrit *aconsiut* cf. *aconsivre* I, 9, 14 ; — IV, 28, 2 le début du texte n'est pas très compréhensible. On attend que *a* introduise *tot autels aguez* ; faut-il alors corriger en *Quant negligence a, a tot autels aguez* ?

Les notes sont toujours très bien informées et rapprochent opportunément les passages latins correspondants. Le glossaire est dans ce genre de texte particulièrement difficile à établir. Non seulement on doit éclairer le sens des mots français mais on doit aussi tenir compte des mots latins qu'ils traduisent. Le traducteur oscille sans cesse entre l'emprunt pur et simple, mais cet emprunt peut être clair (*bebres* ou même *candidat*) ou rencontrer un mot déjà employé en français (*armeüre* au sens d'« escrime », *juge* au sens de « chef militaire »), être

un calque (*aides* pour traduire *auxilia* « troupes auxiliaires », *berçuel* pour traduire *cuneus* « formation en coin ») ou une approximation (*ou certes* pour rendre *vel certe* « ou du moins »). Le départ entre tous ces cas est particulièrement hasardeux en raison de notre ignorance de l'ancien français (qui reste très grande) et du degré de compétence en latin du traducteur, qui en outre comme les lycéens ou étudiants de l'époque moderne a recours à des traductions déjà existantes pour se tirer d'affaire. Bref plusieurs options s'offrent au rédacteur du glossaire. Une solution de facilité consiste à mettre en face du lemme retenu le mot traduit ; c'est en quelque sorte faire un mauvais dictionnaire de thème ancien français-latin. Madame L. connaît trop bien le latin pour tomber dans ce défaut. Il nous semble cependant qu'elle s'autorise trop largement du caractère littéral de la traduction de JV pour faire la part belle aux mots latins et réduire à la portion congrue les définitions françaises. Certes je ne méconnais pas la nécessité d'introduire comme lemmes des syntagmes, puisqu'un syntagme français peut traduire un mot ou un syntagme latin, l'inverse étant d'ailleurs tout aussi possible avec, en plus, le cas où deux mots français rendent un seul mot latin, mais je pense au lexicographe qui aimerait bien une définition, et après tout JV écrit (mal sans doute) du français, langue qui lui était plus familière, je le crois, que le latin. Quelques remarques au fil de la lecture : *a* le renvoi à la page 21 montre qu'il ne s'agit pas de la préposition mais de la prétendue substitution du préfixe (plutôt que suffixe) *a(d)* à *ob* dans *aprient* et *apresser* qui sont les formes normales de tout l'ancien français. Effectivement *atremproient* traduit *obtemperabant* « obéissaient » mais il est invraisemblable qu'il représente un **obtremprer* « obéir ». La solution est dans JM qui dit *pour gouverner les legions et toutes les aides* ce qui est rendu par JV en *qui atremproient* (d'*atemprer* « régler, disposer ») *les legions et les aides*. Il est plausible de voir à la rigueur dans *atremproient* un effort pour rapprocher phonétiquement, au prix d'un à peu près, le texte français du texte latin ; — *aages* en 4,25 (en fait *toz aages*) signifie en réalité « jeunes et vieux » ; — *acertenez* une glose « déterminé avec précision » paraîtrait opportune ; — *acostumé* (*a* —) pourrait se lire *a a costume* (cf. T-L 2, 943, 37) ; — *aliancent* II, 21, 1 mériterait le glossaire et une justification ; — ajouter *asourge* IV, 11, 4 qui signifie « projette » et qui pourrait être le subj. prés. 3 de *assourdre* ; — ajouter *atenvoier* II, 4, 7 et 10 ; III, 6, 56 « diminuer, affaiblir » et *soi atenvoier* III, 15, 7 « se clairsemer, manquer d'épaisseur » ; — ajouter *conformoison* I, 6, 3 « confirmation » ; — l'énigmatique *conrancor* pourrait bien être une faute pour *contançon* ; — à côté de *corneor* ajouter *cornicineour* III, 8, 52 ; — *croistre* le latin paraît devoir être lu *redundare* ; à propos de *prooigne* cité ici je crois avoir essayé de montrer dans ma thèse que la répartition géographique impose de distinguer *provignier* et *prooignier* qui ont vraisemblablement des étymons distincts. L'emploi de *prooignier* chez le Normand JV cadre bien avec ce que j'ai écrit ; — ajouter *desque tant que* + subj. I, 13, 18 « jusqu'à ce que » ; — ajouter *emporter* II, 14, 31 « provoquer (un sentiment) » ; — ajouter *encombateor* IV, 16, 2 « combattant » ; — ajouter *en desque* prép. II, 19, 10 « jusqu'à, avant » ; — ajouter à côté d'*empaintes* le masc. *empoint* IV, 23, 6 « élan, force » ; — ajouter *entreluire* III,

17 « être clairsemé » ; — ajouter *entrelunaire* adj. IV, 40, 12 « qui précède la nouvelle lune » (aussi JM) ; — *s'enpeignent* le renvoi à Gdf est à lire III, 48 c ; — *equinotece* rien n'indique que le mot est masc. puisqu'*autonnal* est épicène ; — ajouter *escoleurjable* (var. *escoulorgible* 1re m. 15e s.) Prol. 8 « qui laisse échapper » ; — il faut distinguer plus clairement *esleiser* « agrandir » T-L *eslaisier* et *eslessier* (*soi* —) « s'élancer » (T-L *eslaissier*) et non « s'élargir » ; — *s'estudier* et *exerciter soi* montrent des hésitations dans la présentation du glossaire où il faut s'efforcer d'être toujours cohérent ; — ajouter *fatigacion* IV, 9, 7 « usage (qui détériore qqch) » ; — ajouter *foiz* (*avoir fait lor* —) II, 19, 9 « avoir eu leur tour » ; — noter l'intérêt de *hurt* au sens de « récif » (cf. FEW 16, 272 a) ; — ajouter *laschié* II, 19, 8 « libre, exempté » ; — *lité* ajouter le renvoi p. 19 ; — ajouter *nautier* IV, 43, 5 « patron de navire » et *navelier* IV, 32, 5 ; IV, 40, 5 « id » ; — *ourdeiz* me paraît être *hourdeis* « échafaudage » même si rien de tel n'est dans le texte latin ; — *pareil* (*estre* — *de*) plutôt « résister à » ; — *porveoir* la double construction ne s'impose pas absolument, malgré la note ; on pourrait comprendre : « le maître doit veiller à ce que l'élève soit porté de préférence à ce qu'il (= le maître ou plutôt l'élève ?) verra qu'il pourra le mieux faire et apprendre le plus volontiers » ; — ajouter *ramoier* IV, 45, 4 « ramer » ; — ajouter *ramoiers* IV, 43, 9 « rameurs » ; — ajouter *reuma* (JM *reume*) IV, 42, 4 « flux de la mer » ; — ajouter *saillir* IV, 12, 2 « assaillir » le seul ex. semblable (FEW 11, 93 b [ca. 1300 tiré de Lac]) pourrait se lire *qu'il ne l'asaillirent mie* cf. le texte ds Recueil des Historiens des Croisades. Historiens occidentaux, t. 2, p. 461 ; — ajouter *seches* IV, 43, 3 « terres qui restent à sec à marée basse (v. FEW 11, 586 b) ; — ajouter *seurondance* I, 22, 6 « inondation » ; — ajouter *sougisanz a* IV, 36, 6 « dépendant de » qui complète opportunément DEAF 4, 639 ; — ajouter *tableiz* IV, 19, 4 « entablement » (cf. *entableis* « id » JM) ; — ajouter *tactiques* III prol. 9 « ceux qui savent faire manœuvrer les troupes ; — ajouter *tegneours* II, 12, 2 « charpentiers » ; — ajouter *travailleuse* adj. Praef. 21 « pénible » ; — ajouter *tubicineour* III, 8, 51 (hapax ds Molinet d'après FEW 13, 2, 390 b).

Gilles ROQUES

Le Pastoralet, édité avec introduction, notes et glossaire par Joël Blanchard, Paris, Presses Universitaires de France (Publications de l'Université de Rouen, n° 92), 1983, 305 pages.

Episode de choix dans le catéchisme historique enseigné à la communale des héritiers de Jules Ferry, la lutte des Armagnacs et des Bourguignons, racontée par les chroniqueurs (Monstrelet, Le Fèvre de Saint-Rémy, Chastellain, côté bourguignon ; Gilles Le Bouvier, Guillaume Cousinot, Perceval de Cagny, côté armagnac), fut aussi le thème d'une œuvre originale, le *Pastoralet*, fiction-historique pastoralisée où les protagonistes du combat historique prennent la figure de bergers. La métaphore est filée pendant près de 8800 vers ; une exposition finale donne ensuite les clefs des personnes et des lieux. Le poème n'avait pas été édité depuis plus d'un siècle ; Kervyn de Lettenhove l'avait inséré dans le t. 2 des *Chroniques relatives à l'histoire de la Belgique sous la domination des*

ducs de Bourgogne (1873). Le texte, difficile, n'avait d'ailleurs guères été éclairé (notes très sporadiques, pas de glossaire) ; de surplus la lecture du ms. était trop souvent fautive.

En complément d'une thèse sur *La pastorale en France aux 14e et 15e siècles,* J. Blanchard a eu l'excellente idée de publier cet important document. L'introduction est rapide : description du ms. unique, assez probablement contemporain de l'œuvre (en tout cas, antérieur à 1467) [7] ; étude sommaire de la langue du poème, essentiellement à partir des rimes, qui n'est pas toujours convaincante [8-11] : cf. p. 8 ligne 2 d'en bas *maine/demaine* réunit deux *ē* toniques libres ; p. 9 ligne 7 *espanies/compaignies* ne contient aucune réduction ; lignes 22-23 les quatre premières formes en *-iet* riment entre elles ; ligne 3 d'en bas *pamme* (= paume) < *pamme* (= pâme) > est peu probant car il faut poser au moins **spasmat* sinon **spalmat* cf. FEW 2, 139 b ; p. 10 ligne 5 au 15e s. la forme *vers* est probablement générale pour le substantif « vers » ; ligne 6 *paistre* respecte la déclinaison pour l'absence d'*s* au CSP mais la bafoue pour la forme au lieu de *pastour* (cf. v. 2138). D'ailleurs, je suis peu convaincu du maintien de la déclinaison. Il me paraît que l'auteur en use aussi beaucoup comme d'une licence poétique cf. *doel* CSS (1277) mais *dielz* CRS (2040), jointe chez lui à un souci d'archaïsme, notable dans le vocabulaire où je relève les mots suivants (avec référence quand ils ne sont pas au glossaire) dont il paraît offrir le dernier témoignage : *abrivé* ; — *aïrement* 7611 « colère » ; — *atie* ; — *atine* ; — *boidie* ajouter 8308 ; — *dolenté* 2436 « misère » ; — *el* 8159, 9066 « autre chose » ; — *enplus* (*cos* —) s.v. *cos* ; — *gabois* 4274 « moquerie » ; — *envïal* ; — *lues que* 5741 « lorsque » ; — *mar* 1344, 1347, 1349, 2626, 3176 ; — *noisel* 4902 « bruit » ; — — *pasquour* (*tamps* —) « époque de Pâques » 4789 ; — *rouver* « demander » 2830, 3512, 5074, 5561, 8305. On a ensuite le schéma métrique des pièces insérées dans le texte [11-12] puis l'analyse très claire du texte [12-23].

L'auteur picard dissimulé sous le pseudonyme de Bucarius doit être un clerc, probablement de la région de Saint-Pol. Son œuvre couvre les événements des années 1407 (meurtre de Louis d'Orléans) à 1419 (meurtre de Jean sans Peur), évoque bien sûr des faits antérieurs (la première crise de folie de Charles VI au Mans) mais aussi postérieurs (la mort d'Henri V d'Angleterre en 1422). Elle reflète l'attitude des milieux bourguignons dans les années 1422-1425 ; on y ménage le dauphin Charles et l'on ne manifeste pas de sympathie aux Anglais [24-28]. Les deux derniers paragraphes de l'introduction examinent les sources (enquête négative) [28-30] et le traitement des faits historiques [30-33]. La conclusion rectifie à bon droit le jugement de pamphlet politique porté sur le *Pastoralet* et en esquisse la portée qui serait une tentative d'évasion du réel mue par un désir de paix [34].

Le texte est très correctement édité car il a été visiblement compris. Quelques remarques : 100 lire *Echo* ; — 374 malgré la note je me demande s'il ne faut pas corriger *par* en *pas* ; — 740 sqq. la ponctuation n'est pas très appropriée, je propose : ce qui le réjouit le plus dans ce don

c'est pour ce qu'il lui fu venant
Des belles mains qu'il ne het mie (notez la litote)

— c'est de Belligere s'amie —
Qui (= lui qui), *pour ce qu'elle l'atoucha,*
Cent fois le chaint a sa bouche a
Mis et baisiet . . .

— 1414note comprendre plutôt : « Que chacun cesse de me reprendre » (cf. 1417) ; — 1684-85 déplacer le point de 1685 en 1684 ; — 2319note d'après *bien moeblé* « fort riches » (683) je comprends ici *biens* comme l'adverbe *bien* avec *s* probablement dû à l'entourage dans *les biens moeblés,* donc « je louerais les gens bien fournis de richesses si les biens ne pouvaient pas être volés » ; — 2777note à compléter par T-L s.v. *mesle* qui donne un ex. du *Livre Roisin* (*Rois.*) dont le sigle a été mal compris par FEW 6, 2, 164 b qui indique *QLivre* (c'est-à-dire *QLivre des Rois*) ; — 3259note avec l'aide du DEAF 30 § 3 on peut donner à *gagent* le sens de « renoncent à »; — 3483 l'allusion au *renart* mérite une note; — 3724 de même l'expression imagée *planté pour raverdir* « plantés là (comme) pour reverdir » ; — 4209 de même *Tramblant pour paour des limaces* cf. l'anc. fr. *combatre a la limace* « ne se risquer à combattre qu'avec un adversaire très faible » cf. aussi infra 4721 *uns limachons . . . Les feroit bien trestous fuïr* ; — 4367 la lecture de Kervyn *prunois* paraît préférable noter *ens* (= *en les*) cf. 4942 ; — 4509 de même la lecture de Kervyn [et celle de Gdf indépendante s.v. *apleuvoir* (1, 342 c)] *pris* paraît préférable ; — 4549note *quereles* a sûrement le sens de « plaintes » et au vv. 4550-51 je serais tenté de comprendre *batent lor lasses d'eles au jardinet* « battent tristement des ailes dans le jardinet » cf. Rose 10514 (ds T-L 5, 210, 23) *a son tomblel mes lasses d'eles Traïnai toutes desrompues* (certes c'est Amour qui parle) ; d'ailleurs le sens supposé pour *batre a* « se jeter dans » ne m'est pas autrement connu sauf pour *s'embatre a, soi ferir/fraper en* et cf. ici *soi fraper ou fort* 7608 ; — 4629 la note sur *hochu* ne me convainc pas totalement. Le moyen français connaît *houssu, houchu, hossu* « velu, touffu » (T-L ; Gdf ; FEW 16, 262 a) cf. aussi *houchu* « qui a la queue touffue » (égaré ds FEW 16, 227 b) qui pourait être considéré ; — 4982note *a la face* me paraît renforcer *par defors* « feignant extérieurement par leur visage » ; — 5330 correction inutile comprendre « je tremble de tous mes membres quand je rapporte le fait » ; pas de virgule après *quant,* point après *repete* ; — 5540 la référence à cette attente d'Artus par les Bretons a fait l'objet d'un article récent que je n'ai pu retrouver ; — 5759-5760 majuscules à *Fausseté* et *Loiaulté* ; — 7703 lire *bienvignant* cf. infra 8405 ; — 8448 *escort* ne va pas bien à tous points de vue ; on préfèrera *estort* d'*estordre* cf. T-L 3, 1417, 40.

Le lecteur lira à coup sûr un texte fiable mais il devra faire beaucoup d'efforts. Les notes n'examinent qu'une petite partie des difficultés. Un relevé des proverbes très nombreux eût été utile cf. 773-734 en face de Morawski n°s 314 et 2265 ; 2384 en face du n° 201 ; 2670 en face de n° 1766 ; 2766 en face de n° 1809 cf. aussi K. Baldinger ds Mél. Lommatzsch 1975 p. 23 ; 3412 en face de n° 70 ; 4598 en face de n° 166 ; 6924 en face de n° 2428 ; 8816 en face de n° 36. L'usage des formules à allure proverbiale est signalé au détour d'une note (2956) mais on peut ajouter encore beaucoup : 1944, 3292, 3784, 4602 4606, 4989, etc. Le goût de la

sentence morale caractérise aussi l'écrivain : *Nul n'acquiert honnour A dire d'aultrui deshonnour* (5116), dit-il avec pertinence cf. aussi 5439.

Reste le vocabulaire. On ne louera jamais assez le dictionnaire de Gdf. Il a très soigneusement dépouillé le *Pastoralet* et l'information est passée dans le FEW où le *Pastoralet* est assez souvent daté du 13e s. (mais parfois aussi du 16e s.). Le texte mériterait une étude lexicale ; tous les éléments sont réunis avec cette édition pour la mener à bien. On pourrait examiner les régionalismes. Je note *amasés* (cf. FEW 6, 1, 263 b), *bliques* (cf. FEW 15, 1, 161 b), *cas cornus* « hiboux » (cf. FEW 2, 1207 a), *d'ore mais* 3141 « désormais » (cf. FEW 4, 473 b), *manoque* (cf. en dernier lieu A. Henry éd. du *Jeu de St Nicolas*), *au quoy* 4788 « à l'abri » (cf. FEW 2, 1470 b-1471 a), *ripe* (cf. FEW 16, 724 b).

Le glossaire généralement exact reste beaucoup trop bref. Quelques remarques et ajouts qui n'épuisent pas la matière : *abusïon* « erreur » masque les sens très divers, souvent forts, parfois techniques de ce mot ; on peut comprendre « Leonet sans folie criminelle » ou bien « Leonet est appelé sans abus de langage . . . » ; — *acemmés* plus exactement « équipés » ; — ajouter *agouté* (*mal* —) 1467 « qui a un mauvais goût » ; — aj. *antipodes* s. masc. 1261 ; — *alant* aj. 5002 ; — *aleniers* aj. 2122 et noter que le mot n'est pas un hapax cf. 1407 ds DC s.v. *alenacia* et FEW 15, 1, 16 b-17 a ; — *alenter* (*soi* — *à*) plutôt « rechigner à » ajouter en emploi absolu 1642 « tarder » ; — *antenois* désigne souvent plus précisément les « moutons de plus d'un an » (cf. 3251, 3098, 1570) ; — *apperent* (*s'* —) 910 pourrait être de *soi aparoir* « se montrer, apparaître » différent de *soi apairier* « s'unir » 2069 (que Gdf classe s.v. *aparer* « préparer » qui ne va pas bien, à moins de lire *tant mals* « tant de maux ») ; — *apresure* ajouter *selonc s'apresure* 3447 « selon ce qu'il avait appris » et *par apresure* 3390 « pour l'avoir appris » ; — aj. *argüer* 710 « raisonner » ; 834 « harceler » ; 2276 « argumenter » ; — *assenne* plus précisément « douaire, dot » ; — aj. *assiete* « 5026 » dans *sonner assiete* « annoncer le dîner par un son de trompe » (cf. GdfC 8, 213 a et FEW 11, 400 a et ajouter 1450 *clairons sonner pour faire l'assiete des barons* ChronCharlemagne G I, 384) ; — *assoufly* aj. 7643 ; — *baudour* aj. 7029 ; — *bergeron* aj. 8660 ; — *boidie* aj. 8308 ; — *bosquois/bosquoy* à compléter par l'index des noms propres ; — *bouche* (*pour faire bonne* —) est un peu l'équivalent de *garder pour la bonne bouche* donc plutôt « pour terminer sur une note réconfortante » ; — *broelles* pourrait être *broellés* ; — *camusette* vient confirmer ce que j'évoquais ds RLiR 46, 506 ; — *caurrette* aj. 2873 ; — *cavane* aj. 5483, 6707, 7037 ; — aj. *clareté* « clarté » 6464 de même que *fiereté* 4818-5545 « arrogance » formes trissyllabiques intéressantes cf. fr. *purté/pureté* ; — à côté de *cloies* aj. *cloyés* « garnis de claies » (cf. T-L *cloiier*) ; — *roche* aj. 6432 ; — *desavenant* aj. 2101 « dommage »; — aj. *desmesurée* 7026 « excès »; — aj. *desnué* 5782 « dénudé » ; — aj. *dorer* « tromper » 6966 ; — aj. *eauage* 1330 « qui vit au bord des eaux » (écrit *eavages*) ; 6112, 6314 « humide » ; — *emprient* est d'*empreindre* mais *emprienter* existe dans *emprientée* 7951 ; — *enanglées* aj. *enangler* 4152 ; — aj. *enlaisser* 5015 « attacher à la laisse » ; à côté de *enpoint* placer *enpointe* 6448 « charge » ; — aj. *esceil* < *conseil* > 2252 forme de *essil* dans

mettre a esceil « détruire » et *esseil* < *conseil* > 6932 dans *en son esseil* « lorsqu'il était en mauvaise posture » ; — *esluser* aj. 6962 ; — *esmanevis* aj. 5917 ; — *fage* aj. 901, 3867, 8135 ; — *failloise* aj. *falloise* 8861 ; — *famis* aj. 8347 ; — aj. *fine* (*en la* —) 3845 « à la fin » ; — à côté de *flamer* aj. *flamoier* 2983 ; — aj. *flourée* « fleurie » 2117 ; — aj. *folés* 967 (peut-être « soufflets » dans *pipes a folés*) ; — aj. *gagier* 3259 cf. supra ; — aj. *garrir* 4795 « roucouler » connu seulement dans Gautier de Bibbesworth cf. DEAF 567 s.v. *gerir* ; — aj. *glandes* 106 « glans » ; — *glatir* aj. 6646 « aboyer » ; — aj. *glay* 4997 « aboiement » ; — aj. *gouverne* 686, 5383 « conduite » ; — *gringot* aj. 3454 ; — *heru* aj. 8980 et ces exemples sont à joindre à ceux que j'ai relevés dans RLiR 46, 328, avec les sens de « hargneux ; hideux » ; depuis, ce dossier s'est enrichi. Notons fin 14e [Nord-Est] *hereux* « furieux, impitoyable (d'un diable) » Jour Jugement Roy 2380 et j'aurai dans la rédaction de l'article *aridus* du FEW t. 25 l'occasion d'examiner *hereux* « rude, âpre » PassSemur et il faudra revoir certains mots placés s.v. **harja* « haire » (FEW 16, 169) ; — à côté de *houler* aj. *houle* « houlette » 2459, 2543, 3032, etc. ; — aj. *infertil* 4472 « qui n'est pas fertile » (1re attest. v. FEW 4, 667 b) ; — aj. *instance* 835 « sollicitation pressante » ; — aj. *journeuse* dans *estoile journeuse* 1256 « étoile du matin » (cf. anc. fr. *estoile jornal*) ; — aj. *lamenter* 1683 « se lamenter » ; — *lignoel* plutôt « fil enduit de poix dont le cordonnier se sert pour coudre » et aj. 5791 ; — *lirer* aj. 4885, 5822 ; — *maniere* aj. « bonne mine » 2176 ; — aj. *marge* 984 « bord » ; — *mayolier* aj. 380note et 889 ; — aj. *meschoisir de* 895 « se tromper dans le choix de » ; — *mont* aj. 5698 ; — aj. *mors* 6405 « bouchée » ; — aj. *mot* 5118 dans *mot de (lor fait)* « silence sur (leurs actes) ! » (1re attestation) ; — aj. *nier* (*soi* —) 1944 « se nettoyer » ; — aj. *oignier* 969 « oindre » ; — *oriere* aj. 6086 ; — *palus* aj. 1748 ; — aj. *patois* 6594 « langage » ; — *plourrie* aj. 3936 ; — aj. *point* dans *recheoir en son point* 769 « marquer par son pas la cadence » sur *point* terme de musique v. A. Gier ds ZrP 95, 57 ; — aj. *prangiere* 809 « repas de midi » et *heure de prangiere* 5915, 4483 « heure de midi » ; — aj. *prouse* fém. de *preu* 6572 ; — *quoy, au quoy* « à l'abri » cf. supra invite à comprendre *quoy* 4781 comme un substantif au sens de « refuge » (cf. autre ex. relevé par P. Ruelle ds Rom. 101, 69) cf. aussi *requois* ; — *raconte* aj. 5955 ; — aj. *ragrever* 5853 « aggraver » ; — aj. *ralée* 5580 « retour » (absent des dictionnaires) ; — aj. *par telz recors* 988 « en ces termes » ; — *redargüer* plutôt « gourmander » et aj. 833 ; — *remordre* aj. 5337 et *soi remordre* « s'admonester » 2416 ; — *remours* aj. 1702 ; — *requois* aj. 4336 ; — aj. *resmouvement (de la gherre)* prose p. 207 l. 1 « reprise (de la guerre) » ; — *resourse* plutôt « remettre debout » ; — *retournée* aj. 7694 ; — *reveaux* aj. *reviaux* 5845 ; — *riescages* aj. 3934, 5496, 8075 ; — *ronsois* aj. 5001 et *ronsoy* 7419 ; — aj. *saillir* qui signifie plusieurs fois « jaillir, sauter » mais aussi « sortir » 5487 (cf. 5490) et aussi 6339 relevé s.v. *saurra* (1) ; — à côté de *saulch* aj. *saulche* 6036 ; — *soichons* aj. 4678 et 8980 ; — *tintin* aj. 3347 et 5240 ; — aj. *tracier* 8435 « détruire » ; — aj.

(1) J'en profite pour ajouter encore cet exemple de *saillir* « sortir » (fin 14e JourJugement R 1959) : Or serons mis en la parfonde Fosse d'enfer, sanz plus *saillir*.

transes (*en* —) « en extase » v. TraLiLi XX, 1, 45 (dossier auquel j'apporterai encore quelques compléments) ; — *trebusches* aj. *tresbuches* 4496 et déjà au 13e s. *trabuche* « chute » (FEW 15, 2, 4 b) ; — *treper* aj. 272 ; — *trister* à supprimer lire *tristoier* ; — *truffable* aj. 8791 ; — *tuhuter* aj. 4370 ; — *turlurettes* aj. 1733 et 2187 ; — aj. *vallable* (qqch) *3306* « qui vaut (qqch) » ; — aj. *varier* ds *varier le coer de* (qqn) 1665 « faire varier l'humeur de (qqn) ; *varier ung coer* 3197 « perturber l'état d'esprit » ; *estre varié* 2646 « subir un changement total de situation » ; *varier* 3661 « hésiter, ne pas avoir confiance » ; — aj. *varlet* dans *faire bien le* — 588 à rapprocher de *faire le bon valet* « être flatteur et complaisant pour se faire préférer aux autres » (Est 1538 ds FEW 14, 199 b) ; — aj. *yex* ds *faire les doulz yex* 2039, *s'entrefaire les doulz yex* 335 (1re attestation ds Cotgr. d'après FEW 7, 312 a) ; — aj. *ymage* masc. 1789 au sens de « corps, personne » (cf. Coudrette Melusine R 544).

Gilles ROQUES

Dits des Cornetes, poemetto misogino antico francese del XIII secolo, éd. Mario Pagano, Liguori Editori (Romanica Neapolitana n° 9), Naples, 1982, 57 pages.

Les remaniements d'Auberee, étude et textes, éd. Charmaine Lee, Liguori Editore (Romanica Neapolitana n° 11), Naples, 1983, 203 pages.

Il Roman des Eles di Raoul de Houdenc, éd. Matteo Majorano, Adriatica Editrice (Testi e Saggi n° 8), Bari, 1983, 178 pages.

Nous venons de recevoir trois éditions de textes du 13e s., preuves de la vitalité de nos collègues transalpins. J'ai déjà examiné la première (texte du BN 837 ; 167 vers ; éd. ds Jubinal *Jongleurs et Trouvères,* 87-93) ds la ZrP (sous presse) où j'ai signalé l'intérêt de l'introduction ; j'ai présenté la seconde, qui offre une édition synoptique des mss d'*Auberée,* également dans la ZrP (99, 650).

Je parlerai davantage du troisième ouvrage. La comparaison avec l'édition K. Busby du même texte, parue en 1983 et que j'ai présentée toujours dans la ZrP (100, 1984), m'a donné l'occasion de relire plus sérieusement cet agréable texte. On sait que le *Roman des Eles* (ca. 1210 ; v. GRLMA VI, 2, 4140) est l'œuvre de Raoul de Houdenc (= Hodenc-en-Bray près de Beauvais), auteur de *Meraugis de Portlesguez* (cf. Rom. 68, 326 et Mél. Delbouille II, 165).

L'édition Majorano comme l'édition Busby se fonde sur le ms. BN 837 qui me paraît effectivement le meilleur. Mais leurs options différent quant au classement des mss. Je n'ai pas l'intention de réexaminer ici les classements proposés mais je me borne à établir les conséquences qui devraient en découler. M. oppose le BN 837 à tout le reste de la tradition ; on devrait donc s'attendre à une édition fidèle au ms. de base puisqu'aucune contrainte stemmatique ne l'oblige à le corriger. B. associe les BN 837 et 19152 en face d'une autre famille ; on pourrait penser que dans son édition le BN 837 n'aura pas la prééminence absolue. L'une et l'autre des positions sont théoriquement valables ; mais on verra qu'aucun des deux éditeurs n'est fidèle à l'idée que je me suis faite de son attitude.

Le désaccord éclate dès le premier vers où on lit ds le BN 837 : *Tant me suis de dire tenuz* (var. *teüz/teüs* ds quatre des six mss, dont le BN 19152). Je m'avoue incapable de choisir entre ces deux leçons qui peuvent être défendues. Mais M. corrige le BN 837 en éditant *teüz* alors que B. le suit en imprimant *tenuz*. Dans leur désaccord, ils s'entendent parfaitement pour contredire l'attitude que je leur supposais ; — 39 le ms. a *gentillece* ; — 40 je défendrais *passe hautece* du ms. « [le Nom (de Chevalier) est] une gloire exceptionnelle » d'après *passe Gauvain* (134, édité *passé Gauvain*) et *passe biauté* (604, édité *passé biauté* B. et corr. en *et par biauté* M.) ; — 46 on préférera le texte de M. fidèle au ms. *Mes ne sevent que li Nons monte* ; — 58 on préférera le texte de B. fidèle au ms. *dist . . . Qu'il sont apelé* ; — 61 id. *quar* ; — 63 le ms. a *s'esforce* qui devrait être justifié par d'autres renvois que ceux donnés dans la note ; — 70 *De quoi* du ms. (corr. *Des quels* par B.) se défend (cf. Foulet § 257, Ménard § 72 et surtout Moignet p. 161 « quand la relative comporte un verbe impliquant la parole » ici *dire*) ; — 72 *ont* du ms. devait être conservé ; — 94-107 métaphore œnologique, peut-être ouverte par un jeu de mot sur *vains (vin)* cf. aussi 101 ; on relève des termes usuels pour qualifier des vins, *boutéz* (98) « poussé, atteint de la pousse » (corr. la note et renvoyer en dernier lieu à Jehan Bodel JeuSNicolas Henry 1029 note), *cras, espes, cler,* ce qui amènerait à gloser dans le même registre *crus* (96) par « indigeste, insipide » (1611 et 1688 ds FEW 2, 1368a et b) et *aguz* (101) par « acide, piquant » (14e s. ds FEW 24, 128a). On comprend donc que *mot* du ms., gardé par M., est bien préférable à *met* de B. ; « les mots (qu'ils disent et ceux que j'emploie pour les qualifier) ont l'odeur du récipient (= dénoncent ce qu'ils sont) ». Par contre on pourrait préférer la corr. de B. *il sent* « il montre par son odeur » (d'après les autres mss.) au *je sent* du BN 837 ; on trouvera aux vv. 554-576 une autre métaphore œnologique filée associant le vin et l'amour ; — 119 il faut rétablir le texte du ms. suivi par B., la locution *del mains* ne paraissant pas avoir été reconnue ; — 135 je préfère toujours lire *passe Gauvain* ; — 147 il faut conserver le *Si* du ms. ; — 154 il faut sans doute corriger en *poins* comme l'a fait B. le *pruef* du ms. ; — 166 *soigles* du ms. (aussi B.) est meilleur que *sables* ; — 177 je défendrais le texte du ms. en attribuant un emploi transitif à *doner (qn)* « gratifier (qn), faire des dons à (qn) » ; — 180-182 il faut revenir au texte du ms. et à la ponctuation de B. ; — 183 on peut préférer au texte de B. qui interrompt le monologue intérieur après *donrai* et corrige *il me done Neant au povre* en *il ne done . . .*, lire ainsi avec M. :

Je li donrai, quant il me done.
Neant au povre ! » Ne s'adone
riens à Larguece, ainz samble force.

(= « Je lui donnerai, puisqu'il me donne. Rien pour le pauvre ! » Il ne s'adonne nullement à Largesse mais cela semble une question de rapport de force) ; — 190 il faut garder le texte du ms. avec M. contre B. ; — 196 la note est erronée car le *quanques* « tout ce que » du ms. se justifie pleinement ; — 203 je garderais *Se* du ms. (avec valeur de *si*) ; — 236 le texte du ms. *Neïs* est à garder ; — 240 le ms. donne *qui que,* conservé par B. mais qui aurait besoin d'être justifié ; — 243-249 la ponctuation de B. rend compte du mouvement du texte et l'adjonction

de *ne* (244) par M. n'arrange rien de même que la note au v. 247 qui essaye de faire de *comment* un ind. prés. 3 de *commander* ; — 286 le texte du BN 837 (suivi par M.) est meilleur (= « qu'il ne cesse jamais ») ; — 287-88 M. n'avait pas de raison de changer en *que que* le *quoi que* ni surtout de rectifier *c'est la plus bele cortoisie,* malgré la note ; — 308-309 la ponctuation de B. et son texte (fidèle au BN 837) sont préférables ; — 322 les mss. BN 837 et 19152 s'accordent pour donner *quar chevalier* mais la correction *qu'a chevalier* (d'après BN Moreau 1727, copie du ms. de Turin détruit, et aussi le ms. de Cologny-Genève, Bibl. Bodmer 82, inconnu de M.) paraît plausible ; — 331 imprimer *oïe* (deux syllabes) ; — 337 *tois* est enregistré à tort au gloss. s.v. *tencer* (v. en fait TL s.v. *teser* et gloss. B.) ; — 338 lire *desfent* ; — 348 lire avec le ms. BN 837 *geus* au lieu de *gens* ; — 357 la corr. de *Por ce* en *Por ceus* est inutile ; — 383 *ses* de la plupart des mss. (cf. B.) est préférable à la correction *les* de M. ; — 393-94 B. a parfaitement compris le texte du BN 837 excellent ici : « Lorsque l'envieux voit que le seigneur donne à tous . . . et que lui (= l'envieux) ne peut rien en tirer, puisqu'il n'y perd rien, en quoi cela lui pèse-t-il qu'un autre obtienne un beau don » ; — 408 le texte du ms. pouvait être conservé ; — 423 l'accord des BN 837 et 19152 pour *cortois ne coustumiers* n'est pas défendable ; la corr. de M. *c. pas c.* me paraît impossible, celle de B. *N'en est nus cortois coustumiers* au contraire paraît excellente ; — 426 le texte du ms. n'a pas besoin de *quar* (*copoieor* compte pour 4 syll.) ; — 428 *ou* du ms. se défend ; — 444 on lira *demi* avec B. ; — 461 B. reste fidèle au ms. et sa solution paraît acceptable ; — 469 M. reste fidèle au ms. et on peut le suivre ; — 470 le ms. a bien *escuz* ; — 485 lire *n'oubli* ; — 486 B. garde à juste titre le texte du ms. ; — 489 *cors* au gloss. est à séparer de *cuer* ; c'est probablement *cors* (< CURSUM) ; notons que les autres formes de *cors* du gloss. sont à lire *cuer(s)* et à placer s.v. *cuer* ; — 491-492 les corrections introduites par B. et sa ponctuation me paraissent meilleures ; — 503 *ingal* du ms. n'a pas besoin d'être corrigé ; — 507 *por* du ms. se défend ; — 520 lire *sa nef* ; — 528 avec M. je préfère garder *l'amer* ; tout le passage joue sur *l'amer* (aimer/amer) et *la mer* ; — 533 lire *lera* ; — 544 de même qu'au v. 577 je m'accorde avec M. pour défendre *amer et paine* pour les mêmes raisons qu'au v. 528 ; — 546-547 je lis avec le ms. : *Ja nus en eus se paine non N'avra* (« toujours on ne rencontrera auprès d'eux (= la mer et l'amour) que des tourments »); — 549 M. a vraisemblablemenlt raison de garder *Et de la mer Amors retret* . . . du ms. (« Amour dérive [*retret* de *retraire* avec jeu sur le sens de « se retirer (en parlant du flot) »] de la mer [où *amer* est inscrit comme en filigrane] de sorte que l'un dépeint l'autre ») ; — 560 lire *poutie* ; — 576 je préférerais lire *Quar de bon s'est bons li essiaus* ; — 612 *qui* du ms., corrigé par B. en *que,* se défend ; — 613 *le fet* du ms. ne se comprend pas, la corr. *fiert* de B. est excellente ; — 624-625 la ponctuation de B. rend le texte compréhensible et au v. 625 lire *Amors* ; — 634 le ms. a *penssé* qui devait être gardé ; — 638 lire *daarraine* ; — 639 lire *Par quoi* ; — 645 on peut avec M. garder *li* en renvoyant à TL 4, 1320, 47 ; — 647-48 le texte de D retenu par B. paraît s'imposer, de même qu'au v. 658.

L'édition de M. se termine par des notes consciencieuses mais pas exemptes d'erreurs (32 *anuit* est un subjonctif [base *inodiet*] et non un indicatif comme

on l'indique aussi au gloss. ; 65 *blans* renvoyer aussi à TL 1, 984, 43 et *marcheans* plutôt « qu'on peut vendre ; qui peut avoir cours » renvoyer à TL 5, 1133, 21). Je reprocherai aux références aux dictionnaires et aux glossaires (excellente idée d'ailleurs) d'être trop imprécises ; il serait bon de préciser la ligne pour TL, la colonne pour Gdf, et même d'indiquer clairement quel sens ou quel exemple servent à appuyer le sens retenu. Le glossaire exhaustif (c'est en fait plutôt une concordance puisque les sens ne sont donnés que rarement) rendra service malgré quelques erreurs. En tout cas, le *Roman des Eles* méritait bien d'être tiré de l'oubli.

Gilles ROQUES

Amitié du Prince de Saint-John Perse et *Anabase de Saint-John Perse.* Editions critiques, transcription d'états manuscrits, études par Albert HENRY. Publications de la Fondation Saint-John Perse, Gallimard, Paris, 1979 et 1983, 115 et 325 pages.

Par ces volumes, la « Fondation Saint-John Perse », créée à Aix-en-Provence par le poète lui-même en 1975, et qui a pour but de conserver ses manuscrits, ses archives et sa bibliothèque personnelle, de tenir à jour la documentation sur son œuvre, d'organiser des colloques annuels et des expositions, a très heureusement inauguré la série de ses Publications (1) qui s'ajoute aux *Cahiers Saint-John Perse* qu'elle publie depuis 1978 (v. ci-dessus, pp. 203-204).

Les éditions des deux œuvres de Saint-John Perse que j'essaie de présenter ici — *Amitié du Prince,* conçue après 1917 et élaborée dans les années 1921-1923 (cf. pp. 25 et 51), et *Anabase,* rêvée dès avant 1912, conçue en Chine et échaffaudée là-bas dans les années 1917-1920, mais mise au point définitivement et achevée à Paris, en même temps qu'*Amitié du Prince,* en 1921-1923 (cf. pp. 320,

(1) En fait, un troisième volume a paru dans cette série : une réédition du fameux ouvrage d'Albert Henry, « *Amers* » *de Saint-John Perse : une poésie du mouvement* (1981, 203 pages), dont la première édition remonte à 1963 (coll. « Langages », Editions de la Baconnière, Neuchâtel). A l'époque, il a été présenté aux lecteurs de notre revue par Jean Bourguignon dans un compte rendu auquel je renvoie (*RLiR* 27, 1963, 496-497). Dans la nouvelle édition, l'auteur « maintient le ton qu'avait l'ouvrage dans sa forme première » (p. 7), mais il y a apporté plusieurs remaniements et additions, tirant parti de ce que les manuscrits du poète, accessibles depuis peu de temps (sur ces manuscrits, v. pp. 178-183), « dévoilent quant à la composition générale de l'œuvre » (pp. 7 et 177). Ces additions, essentiellement philologiques, portent par ex. sur le premier essai d'organisation de l'œuvre d'après un manuscrit de 1951 (pp. 38-39), sur « deux rédactions manuscrites des deux futurs versets de raccrochage, *Etranger, dont la voile a si longtemps longé nos côtes* [. . .] » (début de la suite VIII ; p. 40), sur « un projet de plan d'*Amers,* [. . .] intermédiaire entre la rédaction primitive [. . .] et la rigoureuse structure finale » (pp. 41-42), etc. Le linguiste-stylisticien tirera grand profit, comme précédemment, de la lecture des chapitres IV « Mots et vivacité », V « Images et vision seconde », et VI « Libres manières et très haut ton ».

321, 323 ; v. aussi *Amitié,* pp. 26-27) — marquent d'une pierre blanche l'histoire des éditions de textes littéraires modernes. Les deux ouvrages sont parallèles, structurés et élaborés de façon analogue.

L'édition elle-même (*Amitié,* pp. 13-20 ; *Anabase,* pp. 19-68) reste fidèle en principe, dans les deux cas, au texte publié dans l'*Œuvre poétique* en 1960, mais au bas des pages, l'apparat critique fournit les variantes (même graphiques, comme l'emploi des majuscules) relevées dans toutes les éditions depuis les préoriginales (v. leur liste pp. 11-12 pour *Amitié*) et, dans le cas d'*Anabase* (sur les éditions v. pp. 13-16), aussi les variantes du manuscrit Adrienne Monnier (pp. 17-18) qui a probablement servi pour l'édition originale (1924) et les corrections faites par le poète lui-même sur un exemplaire de l'édition de 1967. Dans chacun des deux volumes, les états manuscrits sont d'abord reproduits photographiquement (deux états d'*Amitié,* pp. 53-59 (2) ; quatre états d'*Anabase,* pp. 75-100, au total 26 feuillets) (3), puis transcrits avec des commentaires explicatifs imprimés dans un autre corps et insérés dans ces transcriptions (*Amitié,* pp. 65-90 ; *Anabase,* pp. 101-229, à quoi s'ajoutent trois feuillets de notations éparses, matériaux de premier jaillissement).

Dans les deux volumes, aussi, sous les titres « Une lecture d'*Amitié du Prince* » (pp. 21-47) et « Une lecture d'*Anabase* » (pp. 233-258, chapitre qui se prolonge dans le suivant : « Poésie, emprise de l'Ame », pp. 259-267), l'éditeur analyse (pp. 30-32 et 233-240) et commente (pp. 32-47 et 241-258) ces textes. Il replace le premier dans *La gloire des rois* et celle-ci dans *Eloges* (pp. 23-27), et rapproche le second de *Pluies* (pp. 262 sqq.), montrant que « l'Ame est la véritable souveraine de l'Empire d'*Anabase* » et qu'« à partir d'*Anabase,* l'âme régit toute marche vers le haut » (p. 264). A propos d'*Amitié,* qui est une exaltation d'un prince sage, ami du poète (p. 27), son « double » et en même temps « un personnage, agrandi, des merveilles de l'enfance » (p. 28), il montre comment « le thème proprement persien du Prince prend, dans *Amitié du Prince* et dans *Chanson du Présomptif,* une dimension cosmique et une profondeur psychologique qui annoncent le Conquérant et l'Etranger d'*Anabase* » (p. 28). Dans ce dernier texte — « poème de la solitude » —, le « Héros-Conquérant » qui « occupe de bout en bout le lieu littéraire » et que nous ne « connaissons à fond [que] de l'intérieur », « vit d'un grand dessein », dessein d'une « conquête spirituelle » (p. 236).

Dans l'édition d'*Anabase,* un chapitre important et original attire notre attention sur l'essentiel de la structure et de la prosodie du texte, fournissant un modèle stimulant pour une future étude de la prosodie du verset (pp. 268-287).

---

(2) L'état le plus proche du texte définitif, qui contient les quatre suites (état Z), et un autre, antérieur, pour les suites II, III et IV (état X), tandis qu'un brouillon de la suite I, écrit au crayon (état S), ne se prête pas à la reproduction photographique.

(3) Un état comprend les dix suites et la chanson finale, un autre, toutes les suites à l'exception de la suite II, un troisième ne contient que les suites I, VI, VII et X, et un quatrième, seulement les suites I et VII.

Tout, dans ces éditions, est exemplaire, mais les enseignements les plus neufs et les plus exaltants se dégagent des chapitres intitulés « Création poétique et conscience critique » dans l'édition d'*Amitié* (pp. 91-113) et « Du *Songe* au texte », avec un sous-titre éloquant « La quête passionnée d'une forme », dans celle d'*Anabase* (pp. 289-318). Dans ces pages, Albert Henry suit, pas à pas, dans tous les détails, en les soumettant à une minutieuse confrontation, les différents états manuscrits, ces « feuillets-témoins émouvants et combien précieux d'un surgissement et d'un devenir », témoins des « aspirations stylistiques les plus exigeantes » (*Amitié,* p. 105), d'une « quête passionnée d'une forme parfaite » (ib., pp. 93, 105). Le commentateur de l'œuvre recherche toutes les modifications faites à chaque étape du travail, jusqu'à la formulation définitive : choix de leçons successives, hésitations et choix parmi les mots alignés en « palettes » par le poète dans un brouillon ou en marge d'une feuille manuscrite. Dans *Amitié du Prince,* on découvre ainsi l'œuvre créatrice du poète depuis le brouillon de la suite I, à travers les deux états conservés, jusqu'au manuscrit d'imprimeur (reproduit par Jacomet, 1924), et pour la suite IV en outre à travers les versions imprimées, depuis la préoriginale de 1924 jusqu'aux *Œuvres complètes* dans la « Bibliothèque de la Pléiade » (1972). Dans *Anabase,* c'est l'examen détaillé des variantes des quatre états successifs de la suite VII (pp. 289-295) qui permet de voir « se développer, à partir des produits de la contemplation imaginatrice, une quête progressive des volumes et des structures qui articuleront la vision d'ensemble, d'abord confuse dans son aperception synthétique », et de sentir « un effort continu vers la formulation expressive — dont les éléments sont tantôt un donné initial, et le plus souvent une conquête ardue — et prosodiquement organisée » (p. 295). Cet examen, suivi d'ailleurs d'une étude plus rapide des autres parties d'*Anabase* (pp. 295-304), nous fait saisir « les étapes de la croissance » de l'œuvre (« *Anabase,* en particulier, a été vraiment œuvrée », p. 317) : comment le poète a travaillé en commençant parfois par le début et la fin de la suite, en essayant un schéma prosodique dès que possible, « en même temps que la formulation phrastique et ses affinements successifs », en livrant « d'incessants combats » en vue de « la formulation prédicative » . . ., jusqu'à la perfection de la forme et de l'expression qu'on connaît (pp. 312-313).

Ainsi, « au départ, dit très bien Albert Henry, très loin du texte définitif, il y a eu rêverie autour d'une figure, une rêverie que l'être a longtemps portée en lui et que le *songe,* première opération poétique, secrétant sa facule et ses protubérances, a, avant le langage, suscitée peu à peu en matière vivante. Ensuite seulement a monté la réponse affective du *songeur* à l'objet érigé, et l'essentiel de cette réponse a pris les voies du langage. Dès lors s'imposait la technique des formes : de l'objet de songe, il fallait faire un objet verbal, posé, vibrant, harmonieux . . . » (*Amitié,* pp. 111-112). En effet, « parlant un jour de son métier, le poète a reconnu *une sorte d'illumination,* puis *un mécanisme rationnel,* avec *des satisfactions constantes d'élaboration* » (ib., p. 113). On pouvait s'en douter, mais il a fallu le démontrer.

Par une méthode philologique éprouvée, Albert Henry l'a démontré, et il nous révèle tout ce processus complexe de la création poétique chez Saint-John

Perse, depuis l'« illumination » jusqu'aux plus parfaites réalisations verbales et stylistiques. L'œuvre admirable de Saint-John Perse a trouvé un éditeur et interprète digne d'elle.

Georges STRAKA

NÉCROLOGIES

HUGO PLOMTEUX

Hugo Plomteux naquit à Berchem (Anvers) en 1939. Après de brillantes études universitaires — aboutissant, en 1963, à un mémoire sur *Les dénominations des batraciens anoures en Italie* (cf. « Les noms du têtard dans les dialectes italiens », *Orbis* 13, 1964, pp. 157-213 ; « Le crapaud, magie et maléfice », *RLiR* 29, 1965, pp. 132-140 ; « Les dénominations des batraciens anoures en Italie : le crapaud », *Quaderni di semantica* 3, 1982, pp. 203-300) —, le jeune licencié, fortement marqué par l'enseignement de son maître Sever Pop, entama des recherches en vue d'une thèse de doctorat. Muni d'une vaste culture (ses connaissances linguistiques ne se bornaient pas aux langues romanes et germaniques, mais englobaient aussi les langues indo-européennes classiques, le vieux-slave et le hongrois) et animé par le désir de connaître les langues et les cultures de la Romania, Hugo Plomteux se tourna vers la dialectologie, qu'il concevait comme une ethnographie à orientation linguistique. La méthodologie de ses recherches dialectologiques peut être caractérisée à l'aide de quelques principes rigoureusement observés : nécessité d'un relevé exhaustif des matériaux, notation de ceux-ci avec précision absolue, attention à l'enracinement socioculturel des mots, en conformité avec la méthode *Wörter und Sachen* si brillamment illustrée par l'*AIS*, analyse linguistique et étymologique approfondie (cf. « Per un indirizzo più etnografico della dialettologia in Italia », *Atti del XIV Congresso internazionale di linguistica e filologia romanza*, vol. II, 1976, pp. 137-150 ; « La raccolta dei materiali per un vocabolario di area dialettale. Problemi tecnici », *Per un vocabolario delle parlate liguri*, a cura di L. Còveri, Genova, 1979, pp. 49-60).

Les enquêtes de Plomteux se situaient dans deux domaines de la Romania : la Ligurie et le pays wallon, plus particulièrement le Brabant wallon et la partie orientale du Hainaut (cf. « Aspetti della dialettologia nel Belgio romanzo », *La ricerca dialettale* 2, 1978, pp. 169-208). C'est en mai 1972 qu'il présenta sa volumineuse thèse de doctorat (7 tomes), dirigée par Carlo Tagliavini, et intitulée *Il lessico della Val Graveglia. Contributo alla descrizione dei dialetti liguri*. Une partie de ce travail a été publiée sous le titre *I dialetti della Liguria orientale odierna. La Val Graveglia* (Bologna, Pàtron, 1975, 2 volumes, 1175 p., 56 cartes), ouvrage par lequel Hugo Plomteux s'imposa comme un des plus grands spécialistes des dialectes liguriens. Ce travail, qui lui valut le prix « Luigi de Martini »,